DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13317 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 22-LUNDI 23 NOVEMBRE 1987

Une réduction du déficit de 76 milliards de dollars

Les Occidentaux se félicitent du compromis budgétaire américain

Le Congrès américain et la Maison Blanche ont finalement abouti, le vendredi 20 novembre, à un accord de principe sur une réduction de 76 milliards de dollars du déficit budgétaire pour les exercices 1987-1988 et 1988-1989. Les dirigeants occidentaux se sont félicités de ce compromis, en espérant qu'il ramènera le calme sur les marchés financiers. A Paris, le ministère des finances a indiqué que M. Balladur était « très heureux ».

WASHINGTON
de notre correspondant

On a frôlé l'échec de très près et le succès est tout sauf éclatant. Mais la Maison Blanche et le Congrès sont quand même parvenus, sur le fil et au terme de quatre semaines de laborieuses discussions, à convenir d'un plan de réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis : pour un total de 76 milliards de dollars en deux ans ; un peu plus de 30 milliards pour l'année fiscale 1988 (qui a commencé le 1er octobre dernier), près de 46 milliards pour l'année suivante.

Cet accord *« apaise les inquiétudes à court terme et pose les fondements de solutions à long terme »*, a déclaré le président Reagan en annonçant la nouvelle, après avoir donné son aval au compromis que venaient de lui soumettre les négociateurs. *« Cet accord n'est probablement pas le meilleur possible, mais il constitue un commandement solide »*, a ajouté M. Reagan.

Derrière le président, les leaders démocrates et républicains du Sénat et de la Chambre des représentants arboraient pourtant des mines graves. Comme s'ils n'étaient pas vraiment très fiers de leur œuvre et conscients des difficultés à venir.

Techniquement, en effet, rien n'est encore vraiment réglé. L'accord annoncé n'est en fait qu'un accord-cadre qui fixe les grands chapitres des économies à réaliser et des revenus supplémentaires à dégager.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 16.)

Un accord microcosmique

Maigre sujet de consolation : on serait tenté, au vu de l'accord conclu laborieusement entre la Maison Blanche et le Congrès, de penser *qu'en* Europe tant les gouvernements que les opinions publiques sont mieux préparés pour conduire les affaires économiques et financières. Plus personne ne croit, de ce côté-ci de l'Atlantique, qu'une monnaie fondante soit un bon moyen de résorber le déficit extérieur et d'assurer l'expansion économique. Personne *n'accepterait sans doute* qu'après quatre semaines de négociations faisant suite à un énorme krach boursier le pouvoir exécutif et le Parlement s'entendent sur un programme de réduction du déficit budgétaire laissé en blanc dans ses parties les plus importantes.

C'est pourtant ce qui vient de se produire à Washington. Mais c'est là-bas, et pas en Europe, que se trouve le centre de décision déterminant.

Les procédés habituels (en l'occurrence, pas seulement en usage aux Etats-Unis) ont été employés pour conférer au plan d'assainissement les apparences du sérieux. Pour l'exercice budgétaire en cours (1er octobre 1987-30 septembre 1988) et le suivant, la diminution de l'excès des dépenses sur les recettes est chiffrée à la décimale près : 76,05 milliards de dollars pour les deux années, dont 30,2 milliards pour la première. Précision d'autant plus étonnante qu'il reste à déterminer comment *seront levés les 9 milliards de* recettes fiscales supplémentaires prévues pour l'exercice en cours et les 14 milliards programmés pour le prochain.

Ces recettes n'ont été définies que négativement. On sait seulement qu'elles ne consisteront ni en une augmentation, ouverte ou déguisée, de l'impôt sur le revenu — à la satisfaction de M. Reagan — ni en une hausse générale des taxes à la consommation. Côté dépenses, une partie importante des économies doit provenir de la baisse attendue (mais non certaine, faut-il le souligner ?) des taux d'intérêt et de la vente de certains actifs appartenant à l'Etat.

Du point de vue mécanique, l'important est de savoir dans quelle mesure les emprunts du Trésor sur le marché pourront être diminués. Par rapport aux douze mois précédents, période déjà très difficile comme l'atteste la montée des taux qui a déclenché la bourrasque de Wall Street, l'allégement ne devrait pas être très significatif.

Du point de vue psychologique, l'effet risque d'être encore amoindri du fait que le chiffre de 30 milliards d'abaissement du déficit retenu pour cette année n'est pas très différent de la réduction automatique de 23 milliards qui aurait résulté d'une application de la loi Gramm-Rudman. A travers le dollar et le marché financier de New-York, c'est le sort de l'économie mondiale qui se joue. Mais à Washington, c'est l'état plus ou moins mauvais des relations entre le président et le leader démocrate de la Chambre des représentants qui conditionne les données d'un compromis qu'il faudra maintenant faire voter.

Lancé depuis Kourou par la fusée Ariane

Le satellite allemand TV-Sat 1 ouvre la voie à la télévision européenne

La fusée Ariane-2 a placé sur orbite, dans la matinée du samedi 21 novembre, le satellite de télédiffusion directe allemand TV-Sat 1. Le succès de ce lancement marque l'aboutissement de dix années d'efforts franco-allemands. Il ouvre la voie à une télévision européenne (quatre chaînes en langue allemande seront diffusées à partir de 1988) et souligne l'urgence de décisions concernant la poursuite du programme jumeau français TDF 1 et TDF 2.

Pionnier d'un nouvelle race de satellites à forte puissance, TV-Sat 1 rapprochera plus que jamais le citoyen de l'espace. Car, si les images du ciel sont déjà disponibles dans les foyers, le coût actuel des antennes paraboliques de réception a *limité leur pénétration* à quelques milliers d'exemplaires en France. Or toute l'ambition de TV-Sat 1 et de TDF 1, construits par le même consortium, Eurosatellite, est de rendre abordables ces antennes en diminuant leur taille et leur complexité, pour ouvrir ainsi un nouveau marché couramment estimé à plus de 100 milliards de francs en Europe.

D'ici un mois, si tout va bien, les deux tonnes du satellite le plus lourd lancé par Ariane seront en position fixe par rapport au sol, à 36 000 kilomètres d'altitude. Une fois les essais terminés, TV-Sat 1 diffusera donc, avant mars 1988, sur la plus grande partie du continent, quatre chaînes de télévision captables – pendant dix ans – par des antennes de dimensions croissantes au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'Allemagne (35 centimètres de diamètre à Hambourg, 45 à Lille, 75 à Paris, 140 à Brest ou à Dublin).

La Bundespost a investi les trois-quarts des 700 millions de marks de ce programme ambitieux, qui sera complété par un satellite de secours TV-Sat 2 en 1990.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(Lire la suite page 11.)

L'affaire de Radio-Nostalgie

Esclandre au palais de justice de Lyon

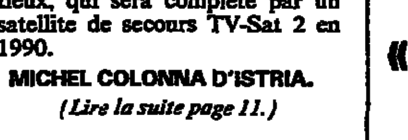
Dans le cadre de l'information judiciaire ouverte au palais de justice de Lyon sur les activités de M. Pierre Alberti, créateur et « patron » de Radio-Nostalgie, déjà inculpé et écroué *(le Monde* du 21 novembre), la brigade financière du service régional de police judiciaire (SPRJ) a longuement entendu dans la journée de vendredi M. Yvon Deschamps, secrétaire de la fédération socialiste du département du Rhône.

Cette personnalité locale, qui est aussi conseiller régional et secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne, avait été convoquée en sa qualité d'ancien responsable de Radio-Liberté-69. Dirigeant cette station locale, autorisée à émettre par la Haute Autorité de l'audiovisuel en 1984 sur la même fréquence que Radio-Nostalgie, M. Deschamps aurait été interrogé notamment sur les relations publicitaires qui ont pu exister entre les deux radios, ainsi que sur l'utilisation d'une voiture portant le sigle Radio-Nostalgie.

Cependant M. Deschamps, conduit ensuite par les policiers au palais de justice après cette longue garde à vue, ne devait non seulement pas y être inculpé mais, événement plus surprenant, ne devait même pas y être entendu par M. Georges Fenech, le juge d'instruction chargé du dossier.

Cette situation exceptionnelle a causé un émoi immédiat dans la magistrature lyonnaise. C'est ainsi que le doyen des juges d'instruction de Lyon, venu spécialement au palais en pleine nuit, devait déclarer publiquement : *« Il vient de se passer quelque chose de très grave. Du jamais vu... »*, tandis que le juge chargé du dossier ajoutait : *« Que chacun prenne ses responsabilités. »* Quelle explication donner à ces phrases ? Pour sa part M. Christian Gallut, procureur de la République de Lyon, nous a fourni samedi la suivante : le juge d'instruction, constatant que des *« faits nouveaux »* résultaient de l'audition de M. Deschamps par la police, a, conformément à l'article 80 du code de procédure pénale, saisi le parquet, et ce dernier a estimé que ces *« faits nouveaux »* non visés au réquisitoire initial pouvaient entraîner l'ouverture d'une autre information judiciaire dont n'est pas saisi actuellement M. Fenech.

(Lire nos informations page 8.)







Un rapport explosif sur l'éducation nationale

Fin du monopole de l'éducation nationale, baccalauréat à la carte, élection des chefs d'établissement, dérogation à l'obligation scolaire et « chèques » éducation... C'est une véritable révolution du paysage éducatif que propose le commissariat du Plan, dans un rapport non encore publié, préparé par un groupe de travail que préside M. Jacques de Chalendar. Analysant l'évolution des réalités économiques et technologiques *et de l'organisation du travail* dans les entreprises, le rapport préconise un assouplissement considérable du système éducatif, un décloisonnement des filières de l'enseignement secondaire et un engagement beaucoup plus important du secteur économique dans la formation des jeunes.

(Lire page 9 l'article de PHILIPPE BERNARD.)

La collection Renand à Drouot-Montaigne

Modigliani et le sourire de l'acheteur japonais

Drouot-Montaigne ouvrait, le vendredi soir 20 novembre au Théâtre des Champs-Elysées, avec la dispersion de la collection Georges Renand. Le succès financier a-t-il été à la hauteur du succès mondain ?

C'est un petit monsieur, bien mis, un quinquagénaire japonais très discret. Il était assis dans une loge du théâtre, comme bien d'autres de ses concitoyens, venu lui aussi assister à ce que l'on annonçait comme un événement presque historique, la restauration d'un grand marché de l'art à Paris. Comme tous les autres, il a dû attendre une demi-heure avant que la vente ne commence, retardée par la désorganisation calamiteuse des contrôles à l'entrée. Comme les autres, il a entendu M. Millon, le commissaire-priseur chargé du marteau, proclamer fortement que la date était d'importance, que toutes les bonnes volontés s'étaient liguées pour garantir un triomphe, et que, détail plus pratique, toutes les œuvres recevraient leur autorisation d'exportation.

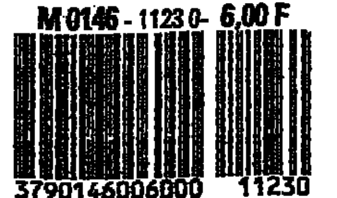
Cette assurance a sans doute fait plaisir au petit monsieur nippon, qui était venu pour exporter, précisément. La vente a commencé. Jusqu'au lot numéro 27, il est demeuré immobile. Ce lot, il le voulait : c'était *la Femme à la cravate noire*, un Modigliani de 1917, l'un des deux morceaux de bravoure de la soirée.

On l'a mis à prix à 10 millions de francs. Il y a eu quelques enchérisseurs dans la salle, puis un autre, au téléphone. Le petit monsieur s'est mis à lever le bras, sans hésiter, calmement, mécaniquement presque. L'inconnu du téléphone augmentait de 500 000 francs chaque fois, et lui, de la main, passait au million supérieur. Ils ont franchi les 20 millions, puis les 25, puis les 30. Le petit monsieur était toujours aussi placide. A 33,5 millions, le téléphoneur a atteint son maximum. Son adeversaire a levé le bras. Pour 34 millions de francs (1), il a acquis *la Femme à la cravate noire.*

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 11.)

(1) Tous les prix sont donnés frais non compris – frais qui s'élèvent à un peu moins de 10 % de l'adjudication.



M 0146 - 1123 0- 6,00 F
3790146006000 11230

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 23 novembre. – *Ethiopie :* à Addis-Abeba, réunion du comité permanent de l'OUA (jusqu'au 25).

Grande-Bretagne : visite de M. Shimon Pérès (23-24).

Pakistan : visite de M. Kurt Waldheim (du 23 au 25).

Tunisie : ouverture du procès de cinq dirigeants islamistes.

Genève : rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze.

Mardi 25 novembre. – *Cameroun :* élections municipales.

Italie : grève générale.

Pologne : plénum du POUP.

Jeudi 26 novembre. – *Italie :* sommet franco-italien avec M. François Mitterrand.

Strasbourg : 81e session du comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Vendredi 27 novembre. – *Mexique :* sommet du groupe de Contadora à Acapulco (jusqu'au 28).

Samedi 28 novembre. – *Cambodge :* « retrait » de troupes vietnamiennes.

Dimanche 29 novembre. – *Pologne :* référendum.

Haïti : élections législatives et présidentielles.

Turquie : élections générales anticipées.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a quarante ans

Le vote à l'ONU sur le partage de la Palestine

SAMEDI 29 novembre 1947, à New-York : l'Assemblée générale de l'ONU vit le dernier jour de sa session d'automne. Les membres des délégations sont pressés d'en finir – la session a été longue, tumultueuse, épuisante. A 16 heures, Oswaldo Arana, président de l'Assemblée, ouvre cette dernière séance au cours de laquelle doit se dérouler le vote sur le plan du partage de la Palestine. Au terme d'infinies ruses de procédure, d'innombrables tentatives de retarder le vote, le moment de vérité est enfin venu.

Dans la matinée, Haïm Weisamnn, la figure de proue du sionisme, a téléphoné au président Truman pour s'assurer que la délégation américaine ferait, comme promis, le nécessaire afin que le vote ait lieu à tout prix. Le président n'est pas à la Maison Blanche : il est en train de suivre le match de football traditionnel entre les équipes de l'armée et de la flotte. Les Arabes aussi ont agi à la dernère minute. Camille Chamoun et Fadel Al-Jamali, représentants du Liban et de l'Irak, ont rendu visite aux chefs de délégation favorables à la position arabe, comme la Turquie et l'Iran, dans une tentative désespérée d'empêcher le vote.

Les chefs des délégations libanaise, islandaise, américaine, syrienne et soviétique prennent la parole. Les derniers efforts des Arabes, épaulés par le délégué iranien, se heurtent à la résistance énergique de ce nouveau et curieux couple américano-soviétique. Et l'on procède au vote.

Le vote lui-même ne dure pas plus de trois minutes. L'Assemblée est invitée à accepter ou à rejeter le plan du partage qui lui est proposé par la commission spéciale pour la Palestine. Le secrétaire général adjoint appelle les délégations par ordre alphabétique. Dans la salle électrisée, tombe le verdict : Afghanistan, « non » ; Argentine, « abstention » ; Australie, « oui »... Trente-trois pour le partage, treize contre, dix abstentions – le point culminant et final de l'une des parties diplomatiques les plus complexes de ce siècle.

Dans les localités juives de Palestine, la décision de l'ONU est accueillie dans une formidable explosion de joie. Des milliers de personnes se précipitent dans les rues, chantent et dansent jusqu'au matin. Parmi les Arabes de Palestine et d'ailleurs, c'est la consternation. Dès le lendemain, la lutte pour la Palestine passe du front diplomatique au champ de bataille. A Haïfa, Jaffa, Lod et Jérusalem, villes mixtes, les attaques arabes se multiplient, il y a des morts et des blessés. Dans les pays voisins, à Damas, Alep, Bagdad, Beyrouth, des pogroms éclatent. A Alep seule, soixante-seize juifs sont mis à mort, trois cents maisons juives et onze synagogues sont incendiées. Les professeurs de l'université cairote Al-Azhar proclament la guerre sainte *(djihad)* contre les juifs. Cependant que le mufti de Jérusalem, Amin Al-Husseini, appelle depuis Damas à la grève générale des Palestiniens.

Stratagème britannique

Le troisième côté du triangle palestinien – les Britanniques – dont l'incurie et un machiavélisme curieusement autodestructeur n'ont pas peu contribué à rendre la situation telle qu'elle est, continuent à jouer les observateurs passifs, théoriquement au-dessus de la mêlée. Un historien anglais. Christopher Sykes, a pu écrire que les faits et gestes du gouvernement de Sa Majesté étaient dépourvus de toute logique, et que ledit gouvernement *« était possédé par un instinct nihiliste qui le poussait à semer le désordre, ou a succomber à une crise bizarre de folie collective ».*

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Angleterre, visiblement, a du mal à supporter un empire devenu trop lourd pour ses épaules. Au Proche-Orient, elle éprouve des difficultés à maintenir son système de défense face aux Soviétiques : en Palestine, elle se heurte à une vague de terrorisme juif sans précédent, que la direction sioniste n'arrive plus à contrôler, ainsi qu'a un mouvement croissant d'immigration clandestine, que la Royal Navy est impuissante à juguler. Cependant qu'en Angleterre même, la politique palestinienne du gouvernement est en bute aux critiques acerbes de l'opposition conservatrice et de l'opinion publique.

Le 14 février 1947, le cabinet britannique décide de renvoyer le problème palestinien devant l'ONU. Pour Ernest Bevin, le secrétaire au Foreign Office, c'est un stratagème destiné à mieux assurer l'emprise britannique sur le pays, une fois démonstration faite de l'incapacité de l'ONU à résoudre l'équation palestinienne. *« D'ici* [février] *à septembre...,*



ROUIL.

explique-t-il aux membres du cabinet, *nous aurons largement le temps de retirer la question de l'ordre du jour* [de l'ONU]. » Il n'a, dit-il, aucune intention de renoncer au mandat, mais plutôt de *« tirer sur la corde »* autant qu'il sera possible pour sauvegarder les intérêts britanniques.

Au moins Bevin sait ce qu'il veut. On ne saurait en dire autant des Américains, dont la position est fort ambiguë. Truman souhaite sincèrement racheter tant soit peu les souffrances du peuple juif et résoudre le douloureux problème des rescapés de la Shoa, dont quelque 250 000 se trouvent encore dans des camps de fortune en Europe : il doit aussi tenir compte du puissant lobby juif américain. Mais plus il s'engage dans les affaires palestiniennes, plus il s'aperçoit que c'est un problème insoluble. A quoi s'ajoute une certaine incompréhension, qu'il partage avec le Département d'Etat, des intentions réelles des Soviétiques. Les Anglais avaient quelques raisons d'estimer incohérente une « doctrine Truman » qui faisait bon marché de la volonté de Staline de prendre pied au Proche-Orient.

L'Union soviétique, elle, exploite admirablement l'occasion qu'on lui offre d'acquérir de l'influence dans une région stratégique où elle n'en avait pas et de semer la zizanie entre les deux principaux alliés occidentaux. A la mi-mars, une délégation soviétique visite la Palestine. En principe, elle s'intéresse à l'épineux problème du rapatriement des Arméniens : en fait, elle étudie la situation en vue d'un éventuel débat à l'ONU.

Telle est la toile de fond de la demande britannique de convoquer une session spéciale de l'Assemblée générale, qui nommerait une commission d'enquête dont les propositions seraient discutées par l'Assemblée à sa session d'automne. L'astuce de Bevin réside dans la formulation de la demande : le gouvernement de Londres acceptera toute décision de l'Assemblée qui sera prise à la majorité des deux tiers des membres – ce qui, en ces temps de guerre froide, semble parfaitement irréaliste.

Gromyko abat ses cartes

La session spéciale s'ouvre le 28 avril. Les Arabes choisissent d'emblée la fuite en avant. En exigeant la suppression immédiate du mandat britannique et la création d'un *« Etat palestinien unique, démocratique et indépendant »* – exigences qui n'avaient aucune chance d'être adoptées, – ils réussissent, certes, à faire accepter une délégation séparée des Arabes de Palestine : mais au prix de la reconnaissance symétrique de l'Agence juive, qui se voit ainsi offrir une arène internationale qu'elle saura exploiter avec virtuosité.

Elu le 13 mai, l'UNSCOP (United Nations Special Committee on Palestine), comprend des délégués de onze nations. Dans le débat sur la composition du comité, l'Union soviétique subit une défaite : mais elle réussit brillamment dans la discussion sur ses compétences. Avec un art consommé, Andreï Gromyko cache son jeu, puis abat ses cartes au dernier moment, en prenant tout le monde, Anglais, Américains, Arabes et juifs, au dépourvu. Dans son discours, dont même les satellites de l'URSS n'ont pas eu vent. Gromyko trouve des accents émouvants pour déplorer le sort du peuple juif, et se déclare partisan de la création d'un Etat juif en Palestine. Il prend ainsi l'initiative dans le camp des pays favorables au partage, lequel devient du coup la seule solution réaliste.

Les travaux du comité ont duré trois mois. Ses membres ont visité le pays et écouté les représentants des communautés juive et chrétienne, ainsi que ceux du gouvernement mandataire. Instruits par le mufti, les Arabes ont préféré boycotter le comité. Par ailleurs, le président du comité et l'un de ses membres assistent, médusés, au débarquement forcé des quatre mille cinq cents passagers de l'*Exodus* (1) – *« le témoignage le plus fort »*, dira l'un d'entre eux. Avant de rédiger son rapport final, le comité visite les camps de réfugiés juifs en Europe, où il prend la mesure de la détresse de ces gens et de la détermination de la plupart d'entre eux de se rendre en Palestine.

Dans son rapport, publié le 1er septembre, le comité se prononce à l'unanimité pour l'annulation du mandat et, à la majorité des membres, pour la solution du partage. Les réactions étaient prévisibles. Après trente ans de refus systématique de toute forme de compromis avec le Foyer national juif, les Arabes ne pouvaient que rejeter le plan de l'UNSCOP. La commission politique de la Ligue arabe met les points sur les « i » : ce sera la guerre. Bevin est presque aussi virulent et se prononce pour une espèce d'abstention active (*« au moins épargnerons-nous du sang britannique »*) : en fait, il s'agit de ne rien faire pour aider à réaliser le plan de l'ONU, de tout faire pour le saboter.

Ce que l'UNSCOP offre aux juifs est très en deçà de leurs aspirations, mais ils s'empressent de saisir la chance qui ne se représentera peut-être pas deux fois. Face à la politique du tout ou rien des Arabes, la direction sioniste pratique l'art du possible.

Quant aux Soviétiques, ils partagent avec les sionistes, sinon les mêmes objectifs – il s'en faut de beaucoup, comme on le verra au terme de cette brève lune de miel, – du moins le privilège de la lucidité politique.

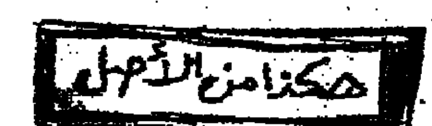
L'intervention de Léon Blum

La session d'automne de l'Assemblée s'ouvre à la mi-septembre et devient aussitôt un terrain de chasse aux voix, en prévision du débat sur le rapport de l'UNSCOP. Faute de pouvoir passer en revue toutes les puissances concernées, arrêtons-nous un bref instant sur le cas français. Le gouvernement du socialiste Paul Ramadier a décidé d'approuver le plan de partage. Mais il est renversé le 19 novembre et, dans l'interrègne qui s'ensuit, des fonctionnaires du Quai d'Orsay et les chefs de la mission à l'ONU tentent de jouer, selon une tradition déjà ancienne de la diplomatie française, la carte arabe. Inquiet, Weizmann appelle Léon Blum, à l'époque retiré des affaires, mais dont le prestige restait grand, et le supplie de jeter tout son poids dans la balance. Le vieux leader socialiste intervient auprès du président Vincent Auriol et du nouveau premier ministre. Robert Schumann, et envoie une lettre pressante a Georges Bidault, ministre des affaires étrangères : *« Mon cher ami. J'apprends de mauvaises nouvelles. L'abstention française entraînerait celle de Spaak. Si la Belgique s'abstient, la Hollande et le Luxembourg suivront l'exemple. Ce n'est pourtant pas sur ce terrain que la France doit attirer à elle les petits Etats !... Une forte majorité qui déconcerte la menace arabe, les mesures d'exécution dont l'ONU prenne collectivement la responsabilité, il n'y a pas d'autre solution satisfaisante. Mais, de toute façon, il faut aboutir. La position de l'Angleterre étant variable et inconditionnelle, elle évacuera en tout état de cause. La prolongation d'un vague* statu quo *n'évitera donc pas la collision et l'effusion de sang... Au point de vue* « humanitaire » *nous n'aurons rien gagné. Mais nous aurons, au débit de notre compte dans l'opinion universelle et au débit de notre propre conscience, une injustice et un manque de courage. Par-dessus le marché, nous aurons donné le signal de la dissidence dans l'unique débat où, jusqu'à présent, l'URSS et les Etats-Unis se soient trouvés d'accord. Cela vaut que vous y réfléchissiez encore... »*

La France a voté « oui ».

IDITH ZERTAL.

(1) Voir « le Monde » du 2-3 août 1987.



BANGLADESH : après le demi-échec de la grève générale

L'opposition au général Ershad est à la recherche d'un second souffle

Le général Mohamed Ershad, président du Bangladesh, a évoqué publiquement, vendredi 20 novembre à Dacca, la possibilité d'élections anticipées. Deux scrutins, un législatif et un présidentiel, sont prévus pour 1991. L'opposition a appelé à une nouvelle grève générale à partir de samedi 21 novembre. Le demi-échec des mots d'ordre de grève lancés la semaine dernière témoigne, comme le rapporte notre envoyé spécial, d'un net essoufflement des adversaires du régime.

CHITTAGONG
de notre envoyé spécial

Hiuan-Tsang, un voyageur chinois qui visitait la région au septième siècle, décrivit la ville de Chittagong comme *« une beauté endormie émergeant de la brume et de l'eau »*. Beaucoup plus tard, au début de la période portugaise, le capitaine Joaoda Silveria, dont le bateau atteignit la côte en 1517, la baptisa Porto-Grande (le Grand-Port) : mieux vaut en rester à cette appellation moins poétique qui correspond mieux à la réalité...

Le spectre de l'anarchie

En fait, il y a deux villes, l'une n'est ni belle ni endormie, c'est la partie portuaire, qui s'étale le long des boucles de la rivière Karnafuli : des cargos et des grues, des entassements de conteneurs, des centaines de camions bariolés qui, habituellement, font une noria pour vider et remplir le ventre des navires. Pendant ces journées de « hartal » – (la grève générale), – l'essentiel des activités du premier port du Bangladesh, par où transitent plus de 80 % des importations du pays (celles-ci représentent près de trois fois le montant en valeur des exportations), se sont arrêtées.

L'autre, la vieille ville, est plus attirante. Elle se découvre mieux à la nuit tombée, au rythme lent d'un « tireur » de rickshaw (vélo-pousse) : elle exhibe ainsi ses entrailles, ses milliers d'artisans qui besognent durement dans une sorte de gigantesque foire à la ferraille, qui vivent en symbiose avec tout un peuple de mendiants-épaves dont l'avenir se concentre sur un bout de trottoir, et qui offrent au regard et à la charité leurs mutilations et leurs cicatrices. Cette ville-là, celle des rues tortueuses qui découpent la colline, n'a pas cessé de respirer sous prétexte de « hartal », parce que quels que soient les mots d'ordre politiques, il faut bien continuer à vivre.

Le général-président Hussein Mohamed Ershad l'a bien compris : s'adressant, le 18 novembre à Dacca, aux chauffeurs de camion, de bus et de mini-bus, aux « tireurs » de Rickshaw et aux conducteurs d'« auto-tempo », (scooter-taxi), bref à tous ceux qui ont le plus à souffrir du mouvement de grève générale lancé le 10 novembre par l'opposition, il leur a dit qu'il était temps pour eux d'élever la voix contre ceux qui essaient de *« troubler la paix sociale et la vie économique de la nation ». « Ensemble*, a souligné le chef de l'Etat, *nous pouvons résister à l'anarchie. »* La deuxième partie de ce message a été lancée, le lendemain, à Chittagong.

> *Le général-président invoque une situation économique structurellement dramatique pour dissuader les mécontents de « troubler la paix sociale ».*

Cette visite de quelques heures dans la deuxième ville du pays *n'avait évidemment rien à voir avec* un « bain de foule ». Le général-président s'est déplacé en hélicoptère et a effectué une « tournée des popotes » pour rencontrer les responsables locaux de l'armée, qu'il a couvert d'éloges pour les multiples services rendus à la nation. On retiendra seulement ce passage : *« J'ai dit aux journalistes étrangers, avec orgueil, que nos forces armées nationales ne feront rien qui saperait l'indépendance nationale, la souveraineté, le développement et le progrès »* [de notre pays]. Avec ce double discours, que l'on est tenté de traduire par une sorte d'appel au civisme *(« Aidez-moi à éviter une intervention de l'armée »)*, le président du Bangladesh a clairement situé le terrain sur lequel il entend contre-attaquer face à une opposition dont les cris de *« Ershad, démission »* paraissent éveiller un faible écho.

Une détermination intacte

Cette opposition est à la recherche d'un second souffle. Certes, sa détermination reste intacte, comme en témoigne son refus de considérer les offres de « dialogue » transmises par le président Ershad aux chefs de file des deux principaux partis, Mme Hasina Wajed pour la Ligue Awami et la bégum Khaleda Zia pour le Parti national du Bangladesh (BNP). Mais ses récentes consignes montrent bien la difficulté à entretenir la mobilisation populaire. Après les deux demi-journées de « hartal » des 16 et 17 novembre, qui ont été marquées par des défilés de protestation dont le succès a été très relatif (le parti gouvernemental, la Jatiya, a organisé des contre-manifestations où l'influence n'était guère inférieure), le « hartal » a été interrompu et ne devait reprendre que les 21 et 22 novembre.

Bref, il semble que l'opposition ait pris conscience de la nécessité de mieux rassembler ses partisans et d'accorder un répit aux couches de la population qui, ne serait-ce que *pour subsister, ne peuvent pas interrompre* indéfiniment toute activité. Le général-président, de son côté, va sans aucun doute profiter de ce flottement pour marteler la seule argumentation qui puisse influencer l'opinion : la poursuite du « désordre » est suicidaire pour le Bangladesh. Du simple point de vue des réalités économiques, il n'a pas tort.

Dans ce pays structurellement sinistré, dont la survie dépend largement de l'aide internationale, la paralysie de l'économie pendant une ou deux semaines peut entraîner des conséquences dramatiques. Le Bangladesh se remet à peine d'inondations sans précédent depuis trente ans, qui ont ravagé, en tout ou partie, 1 300 000 hectares, faisant passer les besoins d'aide alimentaire extérieure de 2 millions de tonnes à 3 millions.

Le gouvernement du Bangladesh a, comme d'habitude, très bien « vendu » cette catastrophe auprès des bailleurs de fonds traditionnels du pays qui, en répondant à l'appel de Dacca, ont évité le pire, la famine... Mais le programme annuel de développement, qui est presque intégralement financé, chaque année, par l'aide internationale (environ 1,7 milliard de dollars) devra, en 1987-1988, être entièrement consacré à la réparation des dommages, notamment la destruction d'environ 1 900 kilomètres de routes. Cela signifie que, pendant un an, le développement du pays sera, pour l'essentiel, mis entre parenthèses.

Si les ressources en devises, générées par quelques produits d'exportation (jute, thé, produits surgelés et vêtements de prêt-à-porter) – dont certains sont déjà étroitement dépendants des cours mondiaux et des aléas climatiques, – sont sérieusement affectées par la baisse d'activité résultant de ces grèves générales à répétition, on voit mal ce qui pourrait empêcher le Bangladesh de courir à la catastrophe. A ces considérations purement statistiques l'opposition objecte trois arguments : plus de 70 % des Bangladeshis vivent déjà au-dessous du seuil de pauvreté et leurs espoirs de voir leur condition s'améliorer sont minces (ce qui n'est pas faux) ; le responsable de cette situation est le chef de l'Etat (ce qui est largement discutable) ; ils sont prêts à accepter de nouveaux sacrifices à condition d'être débarrassés du président Ershad (ce qui reste à prouver).

Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, *Fonds monétaire international* notamment) et bilatéraux (Etats-Unis et Japon) du Bangladesh sont plutôt satisfaits des orientations économiques « néolibérales » adoptées par le président Ershad (qui a d'ailleurs largement suivi leurs « conseils »). Après la politique de nationalisations menée par ses prédécesseurs, le chef de l'Etat a nettement « ouvert » son pays aux capitaux étrangers, à grand renfort de privatisations et d'avantages fiscaux.

A Chittagong, l'un des arguments avancés par les promoteurs d'une sorte de zone franche est de dire que la main-d'œuvre bangladeshie est l'une des moins chères du monde. L'opposition, de ce point de vue, assure que les cinq années de gestion *du président Ershad ont eu pour* effet de favoriser l'enrichissement des riches (une fraction infime de la population), sans changer en quoi que ce soit la situation des pauvres. Ce débat, de toute façon, est un peu vain, dans la mesure où il n'y a pas, dans les arguments échangés entre le gouvernement et l'opposition, de corrélation directe entre la politique économique et la politique tout court, ce qui donne souvent l'impression d'une lutte pour le pouvoir déconnectée des réalités.

L'opposition reste murée dans son appel au retour à la « démocratie », en se référant, notamment à propos du BNP, à l'époque un peu mythique du président Ziaur Rahman, oubliant que celui-ci a fait froidement assassiner tous ses adversaires et qu'il a été tué après avoir échappé à une vingtaine de tentatives de coup d'Etat. En comparaison, le président Ershad peut au moins être crédité d'une certaine stabilité du pouvoir (aucun complot connu), même si c'est avec des moyens qui n'ont rien de « démocratique ».

Enfin, l'opposition n'offre pas encore de solution de rechange très crédible, à la fois en raison d'une certaine indigence de son programme politique, de sa division profonde (au-delà d'une alliance de circonstances pour réclamer le départ du chef de l'Etat) et de sa carence pour faire émerger de ses rangs un leader « présidentiable ». Ce sont là des facteurs qui ne donnent pas une assurance de longévité au pouvoir pour l'actuel chef de l'Etat (l'armée peut à tout moment intervenir), mais qui, à coup sûr, ne permettent pas de dire que l'après-Ershad ouvrira forcément une période de renouveau pour le Bangladesh.

LAURENT ZECCHINI.

URSS

M. Gorbatchev réaffirme la nécessité d'aller de l'avant dans les réformes

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

La riposte n'aura pas tardé. Au cours d'une conférence organisée au comité central du Parti communiste soviétique sur le rôle du parti et dont la *Pravda* a rendu compte le samedi 21 novembre, M. Gorbatchev a réaffirmé avec vigueur la nécessité d'aller de l'avant *« dans les deux volets de restructuration, la réforme économique et la démocratisation »*.

Moins d'un mois après le début de l'affaire Eltsine qui devait se solder le 11 novembre par l'éviction du premier secrétaire du parti de Moscou, considéré comme l'un des plus chauds partisans de M. Gorbatchev, *le numéro un soviétique entend montrer* qu'il n'a pas l'intention de changer de cap. Sa ferme insistance sur la « glasnost », l'aspect de sa politique le plus critiqué par ses opposants, est particulièrement révélatrice.

M. Gorbatchev a ouvert la réunion en plaidant pour de *« nouvelles approches »* dans le travail du parti qui *« va être confronté à des tâches de plus en plus complexes à mesure que le processus démocratique s'approfondira »*. Les *« vieilles méthodes »* empoisonnent l'atmosphère politique, elles suscitent *« fièvre et nervosité »*, il faut donc *« accroître l'autorité du parti »*, notamment en organisant des réunions des comités de parti pour entendre les rapports des organes dirigeants.

Après ces quelques remarques d'introduction plusieurs secrétaires du comité central ont pris la parole parmi lesquels le numéro deux *M. Egor Ligatchev, M. Alexandre* Iakovlev, M. Lev Zaïkov, successeur de M. Eltsine, et M. Anatoli Dobrynine. Leurs interventions n'étant pas détaillées dans le compte rendu officiel, il est impossible pour l'instant de savoir qui a dit quoi, mais il ressort qu'*« aucun changement radical n'a été effectué »* dans le travail des cadres du parti depuis le plénum de janvier au cours duquel précisément M. Gorbatchev avait mis l'accent sur la nécessité de révolutionner *l'attitude des cadres, « Il faut donner un nouvel élan aux principes démocratiques, améliorer la pratique du travail collectif »* au sein du parti, ont souligné les orateurs.

M. Gorbatchev a repris longuement la parole, sur un ton cette fois beaucoup plus combatif, en commençant par une allusion à l'affaire Eltsine. *« Les ambitions personnelles, si elles sont désordonnées et camouflées sous des phrases et des positions pseudo-révolutionnaires, font un grand tort à la cause commune »*, a dit le chef du Kremlin. *« Aujourd'hui, nous savons aussi une autre chose : que le conservatisme et l'avant-gardisme artificiel finissent inévitablement par s'allier. »*

Attention particulière pour les cadres

Quant au travail du parti, *« il est crucial à présent de se concentrer sur l'accroissement du rôle du parti et de chaque communiste dans la réalisation de la « perestroïka »*, a poursuivi M. Gorbatchev. *C'est le parti qui doit mener l'approfondissement du processus de démocratisation. Mais pour pouvoir exprimer les nécessités de la nouvelle phase, il doit se changer lui-même. Disons-le carrément, nous ne pouvons pas être satisfaits du niveau d'activité dans les rangs du parti. »*

Et le secrétaire général de secouer énergiquement ses troupes avec une attention particulière pour les cadres, *« dont il faut se séparer définitivement »* s'ils ne se rangent pas aux côtés de la *« perestroïka »*. Les organisations de base *« ne remplissent pas encore leur rôle »*, l'objectif majeur est maintenant de *« rendre les communistes plus actifs »*. La presse n'en fait pas assez non plus, a estimé M. Gorbatchev, lançant une pique au passage aux journalistes qui confondent poésie et reportage militant. *« Comme l'ensemble du parti, la presse doit prendre un second souffle. Il faut développer la « glasnost », développer le processus de démocratisation »* dans les intérêts du socialisme, a conclu le dirigeant soviétique.

SYLVIE KAUFFMANN.

La coopération entre les polices française et espagnole a permis la libération de Mélodie

ESTEPONA
de notre envoyé spécial

Tout n'était plus que sourire, le vendredi 20 novembre, dans la maison de la famille Nakachian, après la libération, à l'aube, par la police espagnole, de la petite Mélodie. Les parents faisaient les honneurs de leur somptueuse résidence, jusque-là presque hermétiquement close. Tandis que la mère, la chanteuse coréenne Kimera, les yeux à nouveau peints comme sur les pochettes de ses disques, faisait le « V » de la victoire, les bras levés en criant *« Viva Espana »*, le père, Raymond Nakachian, ne tarissait pas d'éloges sur la police espagnole. Quant à Mélodie, elle allait faire une fugace apparition, attardée par la bousculade des photographes et encore somnolente sous l'effet des narcotiques que n'avaient cessé de lui administrer ses ravisseurs.

M. Nakachian a confirmé que les responsables de la brigade judiciaire espagnole pensaient déjà, depuis trois jours, avoir repéré les ravisseurs, mais qu'ils avaient préféré garder l'information secrète, même pour les parents. Aussi, les négociations continuèrent-elles jusqu'au dernier moment : dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 heures, un proche de M. Nakachian (ce dernier avait en effet renoncé, mercredi, à mener lui-même les tractations) entrait de nouveau en contact avec les ravisseurs, qui exigeaient *une rançon de 5 millions de dollars*, pour leur faire savoir que la famille avait réussi à réunir 1,3 million de dollars et qu'elle espérait disposer de 2 millions le lendemain. Les négociations étaient à ce moment entrées dans une phase décisive.

Une opération éclair

A une trentaine de kilomètres de là, dans un édifice de trois étages au lieudit Torregua-Diario, près dela ville de San-Roque (non loin de Gibraltar), la police surveillait toujours, vendredi après-midi, le modeste appartement où la petite Mélodie avait été libérée quelques heures plus tôt. On pouvait voir la chambre où l'un des ravisseurs, qui fut blessé au cours de l'assaut, dormait chaque nuit à côté de l'enfant. Les GEO (unités d'élite de la police espagnole), qui ne savaient pas exactement dans quelle pièce était séquestrée la fillette, décidèrent d'investir simultanément trois appartements voisins, en faisant sauter à l'explosif les portes d'entrée. L'opération fut menée en quelques secondes. Trois des ravisseurs, tous de nationalité française, étaient arrêtés. Deux autres parvenaient toutefois à s'enfuir dans des circonstances qui restent encore obscures. Peu après, la police interpellait à Malaga deux autres personnes, de nationalité espagnole cette fois, apparemment compromises dans le rapt.

A-t-on affaire à un gang international parfaitement organisé ? La police d'Estepona ne peut encore l'affirmer bien que certains indices le laissent penser. Plusieurs des ravisseurs avaient déjà eu maille à partir avec la justice française dans le passé. Les enquêteurs espagnols ont d'ailleurs reçu de leurs collègues français de précieuses informations à *ce sujet, la coopération entre* les services des deux pays a bien fonctionné (1). Tout porte à croire, en outre, que la bande disposait dans la région d'une solide infrastructure, notamment de plusieurs appartements. Le secrétaire d'Etat à la sécurité, M. Rafael Vera, a d'ailleurs annoncé, le vendredi 20 novembre, à Madrid, que le ministère de l'intérieur allait sérieusement examiner le problème de la possible installation de grands délinquants *internationaux sur la Costa* del Sol, qui est devenue, depuis plusieurs années, le centre d'un tourisme haut de gamme, attirant notamment de nombreux ressortissants du Proche-Orient.

THIERRY MALINIAK.

(1) Deux personnes, dont les identités n'ont pas été communiquées, ont été arrêtées dans la soirée du 20 novembre dans la région parisienne, dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement de *Mélodie. Elles pourraient être les « cerveaux »* du rapt. Les enquêteurs de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) continuent leurs investigations, qui pourraient aboutir à *d'autres interpellations.*

● **PAKISTAN : M. Waldheim en visite officielle.** – Le président de la République autrichienne, M. Kurt Waldheim, était attendu le dimanche 22 novembre à Islamabad pour une visite officielle. Ses entretiens avec le chef de l'État, M. Mohammed Zia Ul Haq, et le premier ministre, M. Mohammed Khan Junejo, porteront sur la situation en Afghanistan, le conflit du Golfe et les relations Nord-Sud.

Etant données les controverses *sur son passé, M. Waldheim éprouve* quelques difficultés à faire des visites officielles à l'étranger. Sa visite au Vatican, au mois de juin, avait été vivement critiquée par les responsables de plusieurs organisations juives. Israël avait aussi critiqué le déplacement, en juillet, en Jordanie, du président autrichien, *qui a reçu* des invitations à se rendre en Egypte, en Irak, en Iran, aux Emirats arabes unis ainsi qu'en Libye et en Ouganda. Mais à ce jour, aucun pays *occidental* ne l'a officiellement invité.

● **AFGHANISTAN : un Mig abattu par les maquisards ?** – *Un* chasseur de l'armée afghane, qui avait violé, le vendredi 20 novembre, l'espace aérien pakistanais, a été abattu par un missile terre-air *tiré par* des maquisards afghans et s'est écrasé en Afghanistan, selon des informations recueillies à Islamabad. Des témoins ont rapporté *que des* maquisards avaient abattu l'appareil alors qu'il rentrait vers sa base. L'avion a pris feu et s'est écrasé en territoire afghan. Aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue.

Il s'agit de la troisième incursion *d'appareils afghans* en soixante-douze heures dans l'espace aérien du Pakistan. Dix personnes ont été tuées et vingt-quatre blessées par les chasseurs au cours des deux précédentes incursions. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Sri-Lanka

Cessez-le-feu pour un week-end

Un cessez-le-feu est en vigueur à *Sri-Lanka depuis le samedi* 21 novembre pour quarante-huit heures. *Décidée unilatéralement par* l'Inde *(nos dernières éditions du 21 novembre)* cette trêve est destinée à permettre aux rebelles tamouls de déposer leurs armes. Elle est intervenue au lendemain de la libération de dix-huit soldats indiens qui étaient depuis cinq semaines aux mains du principal groupe insurgé, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). En contrepartie de leur geste de bonne volonté, les rebelles avaient demandé à l'Inde de cesser son offensive qui a déjà fait huit cent trente morts dans leurs rangs et deux cent trente dans les rangs indiens.

En annonçant le cessez-le-feu, dont rien n'indique pour l'instant qu'il pourrait être prolongé, le ministre d'Etat indien aux affaires étrangères, M. Natwar Singh, avait demandé aux Tigres d'adhérer à l'accord de paix indo-sri-lankais du 29 juillet, censé *mettre un terme au conflit* intercommunautaire. *« Réalisant peut-être qu'ils ne représentent plus les aspirations de la population,* avait ajouté M. Singh, *de nombreux membres du LTTE sont déçus, certains se rendent et beaucoup s'aperçoivent qu'il n'y a aucun avenir dans la poursuite de cet affrontement. »*

D'autre part, une cour martiale a condamné vendredi à six ans de travaux forcés le marin qui avait frappé le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, avec la crosse de son fusil, alors que celui-ci était accueilli par une garde d'honneur le 30 juillet dernier, lors de la signature de l'accord de paix indo-sri-lankais. – *(AFP, AP.)*

Maroc

Le roi a reçu la mission de l'ONU sur le Sahara occidental

La mission de l'ONU chargée de recueillir des informations et des données techniques en vue de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental a été reçue le vendredi 20 novembre à Fès par le roi Hassan II. L'entretien, dont la teneur n'a pas été rendue publique, s'est déroulé notamment en présence du ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, du ministre de l'intérieur et de l'information, M. Driss Basri, et du représentant permanent du Maroc à l'ONU, M. Driss Slaoui.

Dans un message à la nation, le *6 novembre, à l'occasion de l'anni*versaire de la Marche verte, le souverain avait exprimé sa volonté de *« faciliter la tâche »* de la délégation. Présidée par le secrétaire général adjoint pour les affaires politiques spéciales à l'ONU, M. Abderrahmane Farah, celle-ci se rendra en Algérie et en Mauritanie.

Le département d'Etat a déploré, vendredi, que les forces sahraouies aient attaqué l'armée marocaine le *18 novembre. « Les Etats-Unis ont conseillé la modération à toutes les parties »* pendant que le secrétaire général de l'ONU poursuit ses efforts de paix, *a déclaré le porte-parole,* M. Charles Redman. *« Il est regrettable que le Polisario ait choisi ce moment pour attaquer »,* a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Niger

L'ancien président Hamani Diori n'est plus en résidence surveillée

Niamey. – Le président nigérien Ali Seibou a annoncé, le vendredi 20 novembre, la formation d'un nouveau gouvernement et la levée de la mesure de mise en résidence surveillée de l'ancien président Hamani Diori, *renversé par l'armée en avril* 1974. Il a, en outre, amnistié trente et une personnes condamnées à des peines de prison pour leur participation à deux tentatives de coup d'Etat contre Seyni Kountché, mort le 10 novembre à Paris d'une tumeur cérébrale, à qui il a succédé la semaine passée.

Fort de vingt-trois membres, le nouveau gouvernement nigérien est dirigé par M. Hamid Algabid, *déjà* premier ministre sous Seyni Kountché. *Il comprend six militaires* – contre quatre dans le précédent cabinet – et dix-sept civils, pour la plupart des technocrates. Seuls onze ministres sortants conservent leurs fonctions. Comme Seyni Kountché, le colonel Ali Seibou a pris en charge les portefeuilles de la défense et de l'intérieur.

L'équipe gouvernementale est renforcée par la création de trois nouveaux ministères : postes et télécommunications, transports et tourisme – *deux portefeuilles attribués* à des militaires – et information.

Une femme fait son entrée dans le gouvernement pour la première fois *au Niger. Il s'agit de Mme Aissata* Moumouni, qui se voit confier le poste de secrétaire d'Etat à la santé publique, aux affaires sociales et à la *condition féminine. – (Reuter, AFP.)*

● **PAYS-BAS : décès du criminel de guerre Pieter Menten.** – Pieter Menten, le criminel de guerre néerlandais condamné en 1980 à dix ans de prison, est mort, le samedi 14 novembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans une maison de retraite à Loosdrecht.

Menten avait été reconnu coupable d'avoir participé en juillet 1941, à Podhoroce (Pologne) au massacre de trente civils juifs. Il avait été libéré de prison après avoir purgé les deux tiers de sa peine.

Des révélations faites en 1976 par un journaliste néerlandais avaient éveillé les soupçons sur les activités de Menten pendant la deuxième guerre mondiale. – *(AFP.)*





Diplomatie

Visite du ministre des affaires étrangères au grand-duché

M. Raimond tente d'apaiser l'opposition luxembourgeoise à la centrale de Cattenom

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Le courant ne passe pas très bien entre la France et le grand-duché : comment ne pas le penser quand, le vendredi 20 novembre, dans les salons de l'ambassade de France à Luxembourg, se sont retrouvés soudain plongés dans l'obscurité la plus totale les invités réunis pour saluer la venue de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères ?

Coïncidence ? Au même moment, une poignée de militants Verts manifestaient leur rancœur à l'égard de la France. « *Catte-NON* », lisait-on sur une banderole. Il s'agit d'un jeu de mots composé avec le nom de la puissante centrale nucléaire française de Cattenom, située juste à la porte du grand-duché, à une dizaine de kilomètres seulement de sa frontière. Depuis des années, les Luxembourgeois protestent contre l'existence de cette « *menace* » qui, selon eux, paraît plus inquiétante que jamais après la catastrophe de Tchernobyl.

Incident fortuit ou non, la panne d'électricité a rappelé symboliquement que l'affaire de Cattenom continue d'assombrir des relations franco-luxembourgeoises, par ailleurs paisibles et amicales, pour ne pas dire « *familiales* », comme s'est exprimé le chef du gouvernement grand-ducal, M. Jacques Santer.

En visite officielle de travail, M. Raimond a dû faire un geste au nom du gouvernement français. Il a proposé que l'on étende aux risques nucléaires les dispositions prévues par une convention bilatérale datant de 1962, qui ne prévoyait jusqu'à présent qu'une coopération des services de protection civile qu'en cas d'incendie grave. Cela ne saurait suffire à satisfaire le gouvernement luxembourgeois que le mécontentement de l'opinion publique inquiète. M. Santer nous a confirmé qu'il souhaitait toujours que la France décide d'arrêter les travaux des deux dernières tranches de la centrale.

« *(...) Mais nous n'allons pas pour autant déclarer la guerre* », précise avec le sourire M. Santer, et, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Poos, ministre des affaires étrangères, s'est contenté de présenter deux demandes des autorités luxembourgeoises visant seulement à obtenir une information permanente et détaillée sur le fonctionnement de Cattenom.

Autre sujet de contentieux : l'audiovisuel. Mais, sur ce point, les deux parties ont reconnu qu'il y avait pour le moment moins de dissensions. D'autre part, les deux pays, n'ayant pu s'entendre à propos des satellites dits de « première génération », espèrent qu'une collaboration pourra s'établir pour la deuxième génération.

Là où les deux gouvernements se retrouvent pleinement d'accord, c'est pour faire front commun contre les prétentions de Bruxelles au détriment de Luxembourg et de Strasbourg en tant que sièges des institutions européennes. Un communiqué souligne avec instance que le grand-duché et la France veulent « *conserver et renforcer* » le caractère européen de leurs deux villes.

FRANCIS CORNU.

M. Pérès exclut pour l'instant l'hypothèse d'un sommet Israël-Syrie-Jordanie

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a déclaré, le vendredi 20 novembre à Paris, que l'hypothèse d'un sommet Israël-Syrie-Jordanie lui apparaissait « *pour le moment davantage comme une spéculation de presse que comme une affaire en préparation* ». Interrogé sur cette question à l'issue d'un entretien d'une heure avec M. François Mitterrand, M. Pérès a indiqué qu'il effectuerait toutefois en décembre une visite « *d'une très courte durée* » à Washington.

Le quotidien conservateur de la capitale fédérale américaine, le *Washington Times*, avait fait état vendredi d'une proposition pour la convocation d'un sommet entre la Jordanie, la Syrie et Israël sous les auspices des Etats-Unis et de l'Union soviétique. M. Pérès n'a pas écarté l'idée de rencontrer les dirigeants syriens. Il a rappelé qu'il demeurait favorable à une conférence internationale de paix au Proche-Orient, car, selon lui, « *il n'y a aucune chance de parvenir à des négociations directes sans passer au préalable par une telle réunion préparatoire* ».

A Washington, où il se trouve actuellement en visite officielle, M. Shamir a, pour sa part, déclaré vendredi, après ses entretiens avec le président Reagan puis avec M. Shultz, qu'une telle conférence ne servirait pas « *la cause de la paix, avec ou sans les Soviétiques* ». Tant que cette idée de conférence persistera, « *nos voisins arabes hésiteront et refuseront de à nous parler directement* », a estimé M. Shamir qui a pressé l'Egypte, seul pays arabe avec lequel Israël entretient des relations diplomatiques, à participer à la préparation de négociations avec la Jordanie.

Afrique

La tournée du chancelier ouest-allemand

M. Kohl demeure hostile aux sanctions contre Pretoria

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique orientale

Le chancelier Helmut Kohl devait regagner Bonn le samedi 21 novembre, après sa première tournée africaine qui, en une semaine, l'a conduit au Cameroun, au Mozambique et au Kenya.

Il n'a pas changé d'opinion au contact des réalités africaines, du moins pour ce qui concerne les relations de l'Allemagne fédérale avec le régime de Pretoria. « *Il faut éliminer l'apartheid par des moyens pacifiques* », a-t-il répété lors d'une conférence de presse à Nairobi.

Partisan d'une diplomatie discrète, le chancelier, sans vouloir nommer le Congrès national africain (ANC), n'en a pas moins dénoncé l'« *attitude hypocrite* » de tous ceux qui, sans en subir les conséquences, prônent des solutions violentes qui conduiraient, selon lui, à un « *chaos absolu* ». Quant à une politique de sanctions économiques contre le régime de Pretoria, elle ne profite, à l'en croire, qu'à des tierces parties qui savent tourner la difficulté.

En tout cas, ses hôtes africains ont soigneusement évité de mettre l'accent sur ces divergences. En juillet dernier, le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n'avait-il pas ajouté à la liste des têtes de Turc — Grande-Bretagne, Etats-Unis — fustigées pour leurs relations coupables avec le régime de Pretoria l'Allemagne fédérale, accusée, en outre, de vouloir enterrer des déchets radioactifs dans le désert namibien ?

Quelques petits « accrochages » ont, néanmoins, émaillé la courte visite au Mozambique du chancelier, qui a critiqué l'« *orientation idéologique unilatérale* » adoptée par l'ancienne colonie portugaise au lendemain de l'indépendance. Les dirigeants marxistes de Maputo se sont inquiétés auprès de leur invité des facilités de réunion dont bénéficieraient, en Allemagne fédérale, la Résistance nationale du Mozambique (RNM). Il leur a été répondu que le gouvernement de Bonn n'avait « *aucun lien* » avec ces « *terroristes* ».

« Intérêt mutuel et partenariat équitable »

Du côté kényan, l'hospitalité n'était pas tout à fait désintéressée, puisque l'Allemagne fédérale est le deuxième pays donateur d'aide derrière la Grande-Bretagne, qu'elle achète environ 40 % de la production locale de café et qu'environ 20 % des touristes sont de nationalité allemande.

M. Kohl s'est félicité des succès économiques remportés par des pays comme le Cameroun et le Kenya qui ont adopté des « *politiques économiques de libre marché* ». Alors que M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat kenyan, a appelé les pays industrialisés à investir « *massivement* » en Afrique, le chancelier s'est contenté de placer la coopération Nord-Sud sous le signe « *de l'intérêt mutuel et du partenariat équitable* ».

JACQUES DE BARRIN.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Conversations tripartites sur le barrage de Cabora-Bassa

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique, Cabora-Bassa, situé dans le nord du Mozambique, sur le Zambèze, va-t-il de nouveau pouvoir fonctionner ? Depuis le mois d'octobre 1983, sa production est pratiquement nulle en raison du sabotage des lignes à haute tension par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO)). Un peu plus de cinq cents pylônes ont été détruits, pour la plupart sur la double ligne de 1 400 kilomètres (900 en territoire mozambicain) qui va de la centrale à Pretoria.

En vertu d'un accord signé le 2 août 1984 entre les autorités portugaises propriétaires à 82 % du barrage, le gouvernement mozambicain, qui en possède 18 %, et le régime sud-africain, les deux tiers de la production, soit 1 450 mégawatts par heure, devaient être vendus à Escom, la compagnie sud-africaine d'électricité. Un accord qui est resté lettre morte et auquel les trois partenaires tentent aujourd'hui de redonner vie.

Les délégations ministérielles des trois Etats concernés se sont réunies le jeudi 19 et le vendredi 20 novembre à Pretoria pour tenter de trouver une solution. Le ministre adjoint portugais des affaires étrangères et de la coopération, M. Durao Parroso, a fait valoir que l'entretien de cet ouvrage, le cinquième de ce type au monde, avait déjà coûté très cher à son pays, soit la coquette somme de 1 200 millions de dollars, dont 200 en 1986.

900 kilomètres de lignes

Une étude technique doit être entreprise pour évaluer le coût et la faisabilité de la restauration des lignes endommagées. Elle devrait être terminée au cours du premier semestre de l'an prochain. Une première réunion est programmée pour janvier 1988 à Lisbonne et une seconde pour février à Maputo, qui examinera les implications financières du projet. M. Kobus Meiring, ministre adjoint sud-africain des affaires étrangères, a exprimé l'espoir que les turbines puissent à nouveau tourner à la fin de 1988. Il a annoncé que d'ici quinze jours une commission militaire conjointe au Mozambique et à son pays se rendrait sur place pour décider de quelle manière la protection des travaux de réhabilitation pourrait être effectuée.

Mais il faudra ensuite assurer la surveillance des 900 kilomètres de lignes à haute tension en territoire mozambicain pour éviter les sabotages. Ce point n'a pas été abordé au cours des discussions qui, de l'avis de tous les participants, se sont déroulées dans un climat « *positif* ». M. Antonio Branco, ministre mozambicain de l'industrie et de l'énergie, pense, pour sa part, qu'il s'agit d'un « *premier pas important* » témoignant de la volonté de faire revivre l'accord d'août 1984. Cependant, les obstacles sont loin d'être tous levés et notamment celui de la sécurité sans laquelle toute remise en service risque d'être un investissement de pure perte.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Proche-Orient

Dans les eaux du Golfe

Un grave incident évité de justesse entre une frégate iranienne et un destroyer soviétique

Malgré la récente amélioration des relations soviéto-iraniennes, un incident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, a opposé, ces derniers jours, un destroyer lance-missiles soviétique à une frégate iranienne dans les eaux du Golfe.

Selon l'*Etoile rouge*, l'organe des forces armées de l'URSS, un convoi soviétique comprenant le destroyer lance-missiles *Stoyky*, le pétrolier *Argun* et un bateau civil le *Pobieda*, a été « *menacé* », alors qu'il naviguait dans les eaux du Golfe, par une frégate iranienne qui aurait effectué « *une approche dangereuse à grande vitesse* » et aurait « *dirigé ses canons contre l'*Argun ». Selon Mikhaïl Volk, le capitaine du *Stoyky*, la frégate n'a pas tenu compte des avertissements radio et a poursuivi sa « *course dangereuse* » et « *nous avons dû intervenir en vue d'empêcher un assaut* ».

L'Etoile rouge ne précise pas si le *Stoyky* a ouvert le feu. Elle n'indique pas non plus l'endroit exact où s'est déroulé l'incident, qui se serait produit « *mercredi ou jeudi derniers* ».

Cet incident est le troisième ayant opposé la marine soviétique à des navires de guerre iraniens en l'espace de quatorze mois. Le 3 septembre 1986, le cargo soviétique *Piotr-Iemtsev* avait été arraisonné par la marine iranienne au large des côtes des Emirats arabes unis et, le 6 mai 1987, une canonnière iranienne avait attaqué aux missiles et à la mitrailleuse le cargo *Ivan-Koreteyev* en route vers l'Arabie saoudite.

A Francfort, des techniciens ouest-allemands témoins de l'attaque de l'aviation irakienne contre la centrale iranienne inachevée de Bouchehr ont affirmé à leur retour qu'aucun matériel nucléaire n'était stocké sur le chantier de la centrale. Pour M. Juergen Just, expert à l'Office de contrôle technique de Rhénanie-Westphalie, chargé d'inspecter les travaux de la centrale, les affirmations de Téhéran sont du « *bluff politique* » et de « *véritables mensonges* ». Le réacteur de la centrale est « *vide* », a encore indiqué M. Just, qui a ajouté que les composants radioactifs n'étaient pas encore en Iran. — *(UPI, AFP.)*



LIBAN

Sept étudiants de l'université américaine de Beyrouth hospitalisés après avoir été battus par des soldats syriens

Beyrouth. — Sept étudiants de l'université américaine de Beyrouth (AUB) ont été hospitalisés après avoir été battus, dans la nuit du 19 au 20 novembre, par des soldats syriens, qui assurent, avec des policiers libanais, la sécurité de l'établissement.

Des étudiants avaient attaqué, jeudi soir, un policier libanais qui voulait les contraindre à respecter les mesures draconiennes de sécurité, adoptées depuis l'attentat à l'explosif qui avait, le 14 novembre, fait sept morts et trente et un blessés dans le hall de l'hôpital américain.

Dans la nuit, des soldats syriens ont investi deux étages du bâtiment qui sert de dortoir aux étudiants et ont battu trente-sept d'entre eux, notamment avec les crosses de leurs fusils mitrailleurs.

Vendredi, les cours ont été suspendus en signe de protestation, et un groupe d'étudiants a organisé un sit-in sur le campus de l'AUB, situé à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), où les forces syriennes sont déployées depuis février.

D'autre part, le quotidien libanais indépendant *An-Nahar*, généralement bien informé, a affirmé, vendredi, qu'un Libanais chiite, M. Ali Hijazi, mène à Beyrouth des négociations avec les ravisseurs de l'otage ouest-allemand Rodolph Cordes, et que sa libération pourrait intervenir « *dans les prochaines semaines ou au début de 1988* ».

Toutefois, M. Hijazi a démenti cette information. « *Je ne suis, ni de près ni de loin, impliqué dans des négociations concernant les otages. Je suis un homme d'affaires qui se déplace entre Beyrouth, Paris et Genève* », a-t-il dit.

Selon *An-Nahar*, M. Hijazi a eu des contacts ces dernières quarante-huit heures avec les ravisseurs de M. Cordes, cinquante-trois ans, enlevé le 20 janvier sur la route de l'aéroport. Il avait déjà joué un rôle, affirme le journal, dans la libération, le 7 septembre, d'un autre otage ouest-allemand, Alfred Schmidt, enlevé le 17 janvier à l'entrée sud de Beyrouth. — *(AFP.)*

Protestation des cinéastes égyptiens contre la projection d'un film « sioniste » au Caire

Le Caire. — Les cinéastes et artistes égyptiens ont dénoncé, vendredi 20 novembre, la projection dans un cinéma du Caire du film *Over the Top*, du metteur en scène israélien Menahem Golan, et appelé les Egyptiens à le boycotter.

La projection de ce film, dont la vedette est Sylvester Stallone, est une « *violation flagrante* » de la décision des syndicats artistiques de refuser « *tout contact* » avec Israël, souligne un communiqué lu à l'assemblée générale des syndicats, qui regroupent les cinéastes, acteurs et musiciens.

Selon le communiqué, ce film est produit par une société « *sioniste* », Cannon, et son réalisateur est un ancien pilote de guerre qui s'« *énorgueillit* » d'avoir participé au bombardement de la ville égyptienne de Port-Saïd pendant la guerre d'octobre 1973.

Les cinéastes ont décidé, par ailleurs, de boycotter le prochain Festival international du cinéma du Caire, prévu le 30 novembre, pour protester contre la nomination à sa tête d'une personnalité contestée par eux, M. Saddad Eddine Wahba, accusé d'avoir fait passer devant le Parlement une loi sans consulter les assemblées générales des syndicats. Cette loi permet aux présidents sortants des syndicats artistiques de briguer *plusieurs* mandats. Les cinéastes ont observé en août une grève de la faim en signe de protestation et y ont mis fin à la suite d'une promesse du gouvernement de réviser cette loi. — *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Mabrouk

M. Hedi Mabrouk, ambassadeur de Tunisie à la retraite, nous écrit :

Une dépêche de l'Agence France Presse, reprenant un commentaire malveillant publié sous forme d'information par un journal tunisien auquel se réfère *le Monde* du 17 novembre, m'attribue une invraisemblable participation à une conjuration qu'aurait conçue un groupe d'anciens responsables gouvernementaux contre le président Line El Abidine Ben Ali avant son accession à la magistrature suprême.

Cette information est une énorme aberration lorsque l'on connaît :

— Les liens personnels amicaux qui me font, depuis de nombreuses années et avec constance, proche du président Ben Ali plus que n'importe quelle personnalité politique tunisienne ;

— Ma commune adhésion avec le président Ben Ali à une identique appréciation de la situation politique en Tunisie avant le changement, dans le présent et sur les voies de l'avenir ;

— L'insistance que j'ai mise, depuis deux ans, à vouloir prendre ma retraite et à quitter toute responsabilité officielle en raison de mon état de santé qui a nécessité mon hospitalisation à Paris, à trois reprises, en quelques mois.

Amériques

ÉTATS-UNIS

M. John Negroponte est nommé au Conseil national de sécurité

Washington. — Le président Reagan a nommé, vendredi 20 novembre, le diplomate John Negroponte conseiller présidentiel adjoint pour les questions de sécurité nationale. Agé de quarante-huit ans, M. Negroponte était, depuis juillet 1985, secrétaire d'Etat adjoint aux océans, à l'environnement et à la science. De 1981 à 1985, il était ambassadeur au Honduras et avait, pendant cette période, joué un rôle majeur dans le soutien aux rebelles de la Contra. M. Negroponte avait auparavant dirigé la section du conseil de la sécurité nationale chargée du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Depuis le début de sa carrière en 1960, il a été également en poste à *Hongkong, Saïgon, Paris,* Quito et Athènes.

Le Conseil national de sécurité (CNS) est ainsi complètement réorganisé à la suite de l'affaire de l'« Irangate ». Le général Colin Powell a succédé à la tête du CNS à M. Frank Carlucci (*le Monde* du 6 novembre), dont la nomination comme secrétaire à la défense, à la suite de la démission de M. Caspar Weinberger, a été approuvée par le Sénat vendredi. Seul le sénateur républicain conservateur Jesse Helms a voté contre.

Le nouveau secrétaire à la défense a déjà évincé le principal conseiller du Pentagone en matière de contrôle des armements, M. Frank Gaffney, partisan d'une ligne dure envers l'Union soviétique. « *Il était d'une opinion totalement opposée à celle de M. Carlucci* », a indiqué un responsable américain. M. Carlucci a d'autre part décidé de nommer au poste de porte-parole du Pentagone M. Dan Howard, qui exerçait cette même fonction au CNS. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Accord américano-cubain sur l'émigration

Washington. — Les Etats-Unis et Cuba *se sont mis d'accord pour que « plus de vingt mille Cubains »* par an soient autorisés à émigrer aux Etats-Unis, a annoncé, le vendredi 20 novembre, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Charles Redman. En échange, La Havane a accepté de rapatrier deux mille sept cents des cent vingt-cinq mille Cubains autorisés à quitter le pays en 1980 et que les autorités américains avaient considérés comme indésirables, pour cause s de maladies mentales ou de passé criminel.

Un accord avait déjà été négocié à ce sujet à la fin de 1984, mais La Havane en avait suspendu l'application en mai 1985 du fait du lancement de Radio-Marti, une radio officielle des Etats-Unis émettant à destination de Cuba. En juillet 1986, de nouvelles négociations avaient aussi échoué à la suite de la demande par les Cubains de plusieurs fréquences radio sur le territoire américain. Des négociations devraient se poursuivre sur les questions concernant cette « guerre des ondes ».

Cet accord migratoire, obtenu après des conversations secrètes menées au Mexique, a été considéré par le chef de la section des intérêts américains à La Havane, M. John Taylor, comme un « *pas positif* ». Depuis plusieurs mois, Washington conditionnait toute discussion avec Cuba sur quelque sujet que ce fût à l'aboutissement de cet accord. Le vice-ministre des affaires étrangères cubain, M. Ricardo Alarcon, a pour sa part estimé que les conversations s'étaient déroulées « *dans un climat sérieux et de respect mutuel* ».

Les deux parties ont cependant reconnu l'impossibilité d'une application instantanée de l'accord qui nécessite l'octroi de visas américains à vingt mille Cubains. De même, le rapatriement mensuel de cent « marielitos » — du nom du port cubain où se sont embarqués les émigrants en 1980 — est soumis à un processus compliqué de vérifications. Aucune date précise n'a apparemment été donnée pour le début de la mise en œuvre de cet accord. — *(AFP, Reuter.)*

● **CUBA : libération de l'ex-commandant guérillero Ramon Guin.** — L'ancien commandant guérillero Ramon Guin, emprisonné à Cuba depuis 1963 pour « *complot visant à assassiner Fidel Castro* », a été libéré il y a environ un mois dans le cadre d'un discret programme de remise de peines. Ramon Guin avait été condamné à une peine de prison dont la durée n'avait jamais été rendue publique. — *(AFP).*

Politique

La privatisation du Crédit agricole débattue à l'Assemblée nationale

Tous pour M. Guillaume... contre M. Balladur !

Pris par les sentiments, M. Jacques Chirac se laisse facilement attendrir ! Surtout lorsqu'on lui parle d'agriculture, de la colère des fermiers, bref des risques électoraux. Et encore plus quand c'est M. François Guillaume qui lui en parle ! Le chef du gouvernement sait bien combien il est indispensable de prêter une oreille attentive aux suppliques du ministre de l'agriculture.

Alors, tant pis ! Pour une fois, c'est M. Edouard Balladur qui est désavoué. Oh ! pas trop. Il ne faut pas peiner le ministre d'Etat. Mais juste ce qu'il faut pour calmer la majorité qui s'apprêtait à faire de grosses misères à M. Guillaume lors de la discussion au Palais-Bourbon, le vendredi 20 novembre, du projet qui lui tient tant à cœur : la vente de la Caisse nationale de crédit agricole aux caisses régionales.

Une simple affaire de gros sous, comme souvent. Pour « s'offrir » cet établissement public transformé en société anonyme, les caisses du Crédit agricole vont devoir dépenser un beau paquet de milliards : entre 6 et 10 milliards de francs selon les estimations officielles. A l'origine, le ministre de l'agriculture avait souhaité que cet argent ne fasse que passer par les caisses de l'Etat, et, pris dans la poche de droite de la paysannerie, retourne dans celle de gauche.

Seulement voilà : la Rue de Rivoli n'a pas l'habitude de laisser s'échapper de telles sommes lorsqu'elles passent à portée de sa main. D'autant que le ministère des finances ne voyait pas d'un bon œil cette privatisation particulière que M. Balladur n'avait pas prévue au départ. Et puisqu'il s'agissait de donner satisfaction à une vieille revendication de la technostructure agricole, le ministère des finances avait mis en avant une demande traditionnelle des autres banques et des administrations financières : si le Crédit agricole devient une banque comme une autre, il n'y a plus de raison de lui laisser le monopole de la distribution des prêts bonifiés. Le premier ministre dut arbitrer au printemps dernier : la « banque verte » gardera son privilège, mais, en échange, le produit de sa vente sera versé au pot commun des privatisations.

Les députés, même ceux de la majorité, n'aiment guère M. Guillaume, qui persiste à confondre les hémicycles parlementaires avec des congrès syndicaux. Mais, pour une fois, ils vinrent, vendredi, à son secours. En bataillon uni de l'extrême droite à l'extrême gauche. Les élus des circonscriptions rurales connaissent trop les difficultés de nombreux exploitants pour ne pas chercher tous les moyens de leur venir en aide. Ils reprirent donc tous à leur compte l'idée initiale du ministre de l'agriculture, en s'en attribuant bien entendu la paternité.

La gauche avait aussi un autre argument : « *Cette privatisation est une mauvaise chose. On aurait pu améliorer le statut du Crédit agricole sans qu'il n'en coûte rien aux agriculteurs. Alors qu'au moins cet argent qu'ils vont devoir dépenser leur revienne d'une façon ou d'une autre !* », ne cessa d''expliquer M. Henri Nallet (PS, Yonne). Les communistes font la même analyse. Et — est-ce parce que M. Marcel Rigout (PC, Haute-Vienne) menait pour eux la discussion ? — ils la développèrent avec des arguments qui leur valurent les applaudissements de leurs anciens alliés. Le PS et le PC menèrent ainsi cette bataille la main dans la main.

Fermer la porte

Le vrai danger pour le gouvernement vint de sa majorité. Car M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) développa la même revendication que la gauche : « *Le produit de cette vente doit servir à désendetter les agriculteurs et à aider à la restructuration de leur exploitation, et cela dans la logique même de ce que nous avons décidé pour les recettes des autres privatisations.* » M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), rapporteur de la commission des finances, dit la même chose : « *L'entreprise publique rurale a besoin d'être désendettée et doit recevoir des dotations en capital.* » Plus grave encore, M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) a la même exigence : « *Il faut pour l'agriculture des moyens beaucoup plus importants que ceux inscrits à son budget, il faut donc lui attribuer au moins une partie de cette vente.* »

La révolte grondait dans la majorité. Il n'était pas facile d'y faire face, puisque le jeudi, en début de débat, M. Balladur était venu fermer la porte en disant : comme les autres privatisations, la cession du Crédit agricole doit servir à désendetter l'État et à doter les entreprises publiques. Une suspension de séance, vendredi vers 19 heures, permet à M. Guillaume de le joindre. Sans succès. La pause du dîner fut donc mise à profit pour appeler M. Chirac, à la Réunion. Avec plus de bonheur.

D'abord enfermé dans un silence dédaigneux qui permit à M. Pierre Joxe de demander à M. Cointat de donner à son successeur au ministère de l'agriculture « *un cours de formation pratique parlementaire* », M. Guillaume n'accepta de discuter — en aparté — qu'avec les rares députés de la majorité présents (le RPR n'était représenté, en plus de M. Cointat, que par un élu de Paris, un autre de Versailles et un de Nouvelle-Calédonie ; même M. Louis Lauga, rapporteur du projet, était absent), sous l'œil des représentants de la Rue de Rivoli accourus en force pour tenter de limiter la reculade qui leur était imposée.

Les termes de l'accord une fois mis au point, le ministre de l'agriculture put monter à la tribune pour lire son texte : « *Le gouvernement a entendu sa majorité. Votre préoccupation, M. d'Aubert, est la mienne. En plein accord avec le premier ministre et le ministre d'État, je précise que le secteur agricole et agro-alimentaire doit être inclus parmi les bénéficiaires des dotations en capital du compte d'affectation spéciale* [des privatisations]. *Les dispositions appropriées seront prises en conséquence, si nécessaire, quelle que soit leur nature juridique.* »

Ouf ! La majorité se contenta de cette promesse, même si M. d'Aubert rappela que cette modification du compte privatisation nécessitait une intervention législative. Pour M. Cointat, l'important était l'« *union de la majorité* ». L'opposition est, bien entendu, plus exigeante : elle n'avait ni la date de réalisation de cet engagemDnt, ni la part de la somme prise à l'agriculture qui y retournerait, ni l'utilisation qui en serait faite.

M. Joxe put s'étonner que M. d'Aubert n'ait pas profité de l'appui unanime de l'Assemblée pour « *obtenir plus* », et affirma que les agriculteurs se rappelleront « *de ceux qui ont été fidèles à leurs convictions, et de ceux qui auront fait leur numéro* ».

Tout n'est pas fini, car le PS veut en savoir plus. Comme l'a dit M. Yves Tavernier (PS, Essonne) : « *La répartition de cette somme doit se faire ici, et non pas lors d'une conférence agricole qui, en février, distribuerait quelques cadeaux électoraux.* » Aussi le PS demanda-t-il la vérification du quorum afin que le vote ne puisse pas avoir lieu dans la nuit, mais simplement samedi matin. Son résultat était acquis mais le débat continuera dans les campagnes, pendant la campagne...

THIERRY BRÉHIER.

Camouflage

CETTE querelle de gros sous camoufle — mal — une préparation politique de la campagne électorale. Certes, M. Balladur a des raisons financières d'être particulièrement ferme : les recettes de la vente du Crédit agricole seront les bienvenues pour compenser — partiellement — le manque à gagner entraîné par l'obligation de reporter les autres privatisations. Faute des milliards de l'UAP, il ne faut pas laisser échapper ceux de la « banque verte ». Mais chacun savait bien que M. Chirac trouverait les moyens financiers d'apporter quelques gâteries supplémentaires à ses amis agriculteurs à la veille de l'élection présidentielle. M. Guillaume était donc condamné à une patience électoralement payante.

Le désenchantement des agriculteurs est si grand qu'il commence à permettre aux barristes de pénétrer dans ce fief de la Chiraquie. Pour accroître cette percée, rien de tel que d'empêcher le premier ministre de pouvoir se vanter seul d'un nouveau geste pour le monde rural. Il leur fallait prouver qu'il était le fruit de l'action de toute la majorité, et, mieux même, que c'était grâce à l'action de l'UDF qu'il était rendu possible. M. d'Aubert peut dire : mission accomplie. Il a bien servi M. Barre.

La colère paysanne est si grande que les socialistes espèrent eux aussi en profiter. Vendredi ils se sont offert un nouvel argument : l'argent que l'on vous prend va servir à rembourser l'emprunt « Giscard » et à aider Renault.

Sans le vouloir, en imposant — à tout prix — la privatisation du Crédit agricole, M. Guillaume a permis aux adversaires de son patron de « rabattre » dans la chasse gardée du RPR qu'il était chargé de surveiller.

Th. B.

Au Sénat

Les routes n'ont pas d'étiquette

Le Sénat a examiné, le vendredi 20 novembre, les dispositions du projet de loi de finances qui relèvent de la charge de M. Pierre Méhaignerie, c'est-à-dire les crédits concernant l'urbanisme et le logement, les routes et la sécurité routière, l'aménagement du territoire et les transports (terrestres et voies navigables).

● **URBANISME ET LOGEMENT** : L'amélioration de la situation de l'industrie du bâtiment constitue un motif de satisfaction pour M. Méhaignerie. Toutefois, M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne), rapporteur de la commission des affaires économiques, met en garde contre « *un optimisme béat* » car « *l'euphorie* » du marché parisien peut masquer la « *morosité* » de la province.

Le nouveau système de l'aide personnalisée au logement a constitué le principal sujet de discussion. Si M. Michel Durafour (Gauche dém., Loire), rapporteur de la commission des finances, souhaite que le gouvernement procède à des simulations, la gauche s'inquiète. Le PC demande, en vain, la suppression de l'article du projet qui résulte de la décision du gouvernement d'étendre en quatre ans le bénéfice de l'allocation logement aux personnes exclues du champ d'application des aides personnelles dans le secteur du locatif social. Les socialistes et les radicaux de gauche, eux aussi favorables à cette suppression, proposeront, en vain, d'atténuer le système retenu.

● **ROUTE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE** : la situation financière est « *saine* », les engagements de l'Etat pour les routes sont « *intégralement tenus* ». C'est un bilan positif que dresse au nom de la commission des finances M. Robert Schwint (PS, Doubs). Reste le point noir de la sécurité pour lequel il note, toutefois, « *un net progrès* ». En réponse à M. Jacques Braconnier (RPR, Aisne), rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Méhaignerie indique que ce n'est pas avant trois ou quatre ans qu'une réflexion s'engagera sur le « permis à points ». Auparavant, l'accent sera mis, explique-t-il, sur le contrôle technique des véhicules qui sera dissocié de la réparation et qui, à terme, permettra une baisse de la prime d'assurance... compensant *a posteriori* le coût de ce contrôle.

Toutes étiquettes confondues, les sénateurs sont des élus. A ce titre, ils ont des fiefs à défendre. Ainsi entend-on des socialistes comme M. Louis Longequeue (Haute-Vienne) et M. Michel Moreigne (Creuse) revendiquer le premier une autoroute passant par Limoges et Brive « *et peut-être aussi par Guéret* », le second un rôle de carrefour pour la ville d'Aubusson. M. Stéphane Bonduel (Gauche dém.) s'inquiète, lui, de la section Rochefort-Saintes pour son département de la Charente-Maritime. MM. Jacques Boyer-Andrivet (RPR) et Philippe Madrelle (PS), tous deux élus de la Gironde, évoquent non sans effroi les « *nuisances* » d'une autoroute qui viendrait polluer le vignoble bordelais.

Heureusement, pour le président du CDS, les centristes sont là pour « se » féliciter du nouveau schéma établi qui permettra de revitaliser le « centre » de la France, « *notamment la Loire* », comme l'observe M. Louis Mercier, élu de ce département.

● **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** : ce secteur doit « *contribuer à préparer l'échéance de 1992* », assure le rapporteur de la commission des finances, M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime). Son collègue de la commission des affaires économiques, M. Jean Puech (RI, Aveyron), n'en disconvient pas. Mais, observe-t-il, l'insuffisance des crédits risque d'« *altérer le caractère international de la politique d'aménagement* ». Ce fidèle de M. Raymond Barre invite le ministre, également lieutenant du député du Rhône, à déposer un projet de loi d'orientation d'aménagement du territoire pour confronter la volonté européenne de la France, avec chiffrage des engagements financiers de l'Etat sur plusieurs années. Il préconise aussi la création d'un conseil de l'aménagement du territoire pour mieux coordonner les réflexions en cours.

● **TRANSPORTS** : rapporteur de la commission des finances, Mme Irma Rapuzzi (PS, Bouches-du-Rhône) exprime la crainte que les opérations annoncées ne soient pas toujours clairement financées. M. Georges Berchet (gauche dém., Haute-Marne), au nom de la commission des affaires économiques, s'inquiète, lui, de l'émergence d'un réseau ferré à deux vitesses : d'un côté, des lignes performantes et rentables ; de l'autre, des liaisons dont le financement ne serait plus assuré. M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, s'emploiera à rassurer les uns et les autres, et il précise, à l'intention de M. Berchet, qu'il ne verrait nul inconvénient à voir les charges sociales de la SNCF inscrites dans l'avenir au budget des affaires sociales.

A. Ch.

Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie

La commission des lois donne satisfaction aux anti-indépendantistes

La commission des lois de l'Assemblée nationale a sensiblement modifié, le vendredi 20 novembre, le projet de nouveau statut pour la Nouvelle-Calédonie dont doivent débattre les députés à partir du lundi. La plupart des amendements qu'elle a adoptés correspondent aux souhaits du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Le président de cette formation, M. Jacques Lafleur, député RPR, qui avait reproché au ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, de faire la part trop belle à la minorité indépendantiste, avait d'ailleurs, pour défendre son point de vue, quitté la commission de la défense pour siéger à la commission des lois à la place de M. Edouard Fritch (RPR, Polynésie).

A l'initiative de MM. Jean-Louis Debré (RPR) et Albert Mamy (UDF), la commission a ainsi supprimé, à l'article 40 du projet de M. Pons, l'exigence d'une majorité des deux tiers pour toutes les décisions du conseil exécutif du territoire autre que le budget. Elle a estimé que cette règle risquait de donner à la minorité indépendantiste le pouvoir de bloquer le fonctionnement de cette instance, qui sera chargée du gouvernement du territoire si ce nouveau statut est appliqué, et qui sera composée de dix membres suivant un système d'élection mixte, mi-majoritaire, mi-proportionnel. Elle a donc donné satisfaction au RPCR. Celui-ci avait en effet souligné qu'en l'état actuel du rapport des forces en présence, le mécanisme préconisé par M. Pons aboutirait à surreprésenter les indépendantistes qui, en disposant de quatre sièges sur dix au sein de ce conseil exécutif, auraient beau jeu de solliciter en permanence l'arbitrage du haut-commissaire, délégué du gouvernement.

La commission des lois a également adopté une cinquantaine d'autres amendements émanant pour la plupart du rapporteur du texte, M. Dominique Bussereau (UDF).

Les socialistes s'opposeront à ce projet en soulevant à la fois l'exception d'irrecevabilité et une question préalable, tandis que le Front national ne le votera pas non plus parce que ses députés pensent que la solution des problèmes du territoire ne passe plus par un statut d'autonomie mais, au contraire, par l'octroi à la Nouvelle-Calédonie du statut départemental.

A la Réunion

Le premier ministre invite la gauche à observer « un peu plus de pudeur »

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a annoncé, le vendredi 20 novembre, avant de quitter la Réunion, qu'il y reviendrait à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril prochain, invité par M. Michel Debré, qui fêtera, alors, le vingt-cinquième anniversaire de sa première élection comme député de l'île, en mars 1963. « *Je ne sais pas encore pour qui, mais je serai, alors, en campagne, sans aucun doute* », a plaisanté le premier ministre.

M. Chirac n'a fait campagne explicitement, pendant ces deux jours de voyage, que pour l'union au second tour. C'était au Tampon, vendredi, devant la mairie que tient le député barriste, André Thien Ah Koon, et en présence du président du conseil régional, M. Pierre Lagourgue, membre de la même formation, curieusement alliée, dans cette assemblée, avec la gauche communiste et socialiste. « *Nous devons tous préserver l'avenir* », a déclaré benoîtement M. Thien Ah Koon. « *Il est essentiel*, a répondu M. Chirac, *pour que, l'an prochain, un candidat issu de la majorité soit élu qu'aucune voix ne lui fasse défaut au second tour.* »

Ne se bornant pas à cette pétition de principe, M. Chirac a évoqué la perte de la mairie de Saint-Pierre, en 1983, en raison de la division de la droite, à laquelle M. Lagourgue n'était pas étranger. Aussi, s'il a exprimé sa « *sympathie* » et son « *amitié* » pour M. Thien Ah Koon, dont « *la voix n'a jamais manqué au gouvernement que soutient la majorité* », le premier ministre a-t-il invité ses auditeurs à « *méditer la leçon* » de Saint-Pierre et souligné que l'union doit être « *sans faille et sans arrière-pensée* ».

Alors que M. Chirac s'est employé à démontrer, au long de sa visite, le caractère égalitaire de la « *parité sociale globale* », que la loi-programme de décembre 1986 pour les DOM doit établir d'ici quatre ans, le maire du Tampon a qualifié de « *mesures partielles* » les dispositions de cette loi et affirmé qu'il ne s'agit là que d'une « *étape compensatoire de l'injustice* » dont les Réunionnais souffriront « *tant que l'égalité sociale entre les Français ne sera pas appliquée* ».

Il est vrai que la tâche de M. Chirac était malaisée, alors que deux informations l'avaient précédé dans l'île, selon lesquelles une décote s'appliquerait à certaines prestations sociales versées dans le DOM, cela en raison de l'infériorité du SMIC « domien » par rapport à celui de la métropole et au titre de l'« *effort contributif* ».

Le premier ministre a plaidé l'« *erreur technique* », affirmant qu'il avait arbitré cette question dans le sens de l'égalité stricte, contre la position de la Rue de Rivoli. L'allocation compensatoire pour les handicapés adultes et l'allocation spéciale vieillesse, qui seront versées à partir du 1er janvier, seront les mêmes qu'en métropole, a-t-il assuré.

Le boycottage du PCR

Le PC réunionnais, qui dénonce comme injuste la parité sociale globale, a boycotté l'ensemble de la visite de M. Chirac, en rappelant que celui-ci, lors de sa précédente visite, il y a un an, avait qualifié M. Paul Vergès, son secrétaire général, d'« *ennemi* ». Le premier ministre, qui avait été heurté, alors, par l'expression « *apartheid social* » employée par M. Vergès pour définir sa politique, s'est offert, vendredi, à passer l'éponge. Il n'en a pas moins réitéré, contre la gauche socialiste et communiste, le reproche de n'avoir rien fait pour les DOM et il a invités à avoir « *un peu plus de pudeur dans leur comportement aujourd'hui* ».

M. Chirac a pu constater, au cours de cette visite, que le RPR est prêt à se mobiliser, qu'une partie de l'UDF ne lui est pas hostile et que son audience est grande parmi les commerçants et les artisans. L'épreuve n'a pas été aussi réussi auprès des agriculteurs, qui ne se sont pas empressés à la réunion à laquelle ils avaient été conviés à Trois-Bassins. Il est vrai que les communistes sont majoritaires parmi les planteurs de canne à sucre et exercent la présidence de la chambre d'agriculture. La FDSEA, malgré ses efforts, n'a pas réussi à mobiliser ses adhérents.

Le premier ministre a assuré que les planteurs sinistrés, en février dernier, par le cyclone Clotilda seront indemnisés. Il s'est efforcé de rassurer les agriculteurs, comme ses autres auditoires, sur les perspectives du grand marché européen et sur la place des DOM dans la CEE et par rapport aux pays bénéficiant de la convention de Lomé.

M. Chirac estime que, à la suite des mesures prises depuis mars 1986, l'activité économique de la Réunion « *s'engage sur la bonne voie* ». Nul, dans la majorité, ne conteste l'effort fait par le gouvernement. La récompense électorale est, toutefois, loin d'être assurée.

PATRICK JARREAU.

Les répliques socialistes

Plusieurs dirigeants du Parti socialiste ont vivement réagi, le vendredi 20 novembre, aux propos tenus à La Réunion par M. Chirac à propos de la politique conduite outre-mer par la gauche de 1981 à 1986.

Le premier secrétaire, M. Lionel Jospin s'est, sur RTL, déclaré « *un peu surpris de la tonalité adoptée* » par le premier ministre. « *M. Chirac me paraît, dans cette affaire, avoir oublié qu'il est premier ministre depuis un an et demi* », a-t-il affirmé.

Le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll, député de Seine-et-Marne, a regretté les « *termes outranciers* » de M. Chirac « *alors*, a-t-il dit, *que ses choix creusent le fossé entre les communautés en Nouvelle-Calédonie et provoquent la révolte des dockers et de la jeunesse en Polynésie* ».

M. Le Foll a ajouté : « *Les socialistes ont mis en place de nouvelles institutions qui donnent aux élus et aux populations d'outre-mer le pouvoir d'organiser leur avenir ; le gouvernement Chirac tente de remettre en cause, la décentralisation. Les socialistes avaient choisi de favoriser la formation, la recherche et le développement économique à partir des richesses locales pour lutter contre le chômage et permettre aux jeunes de vivre au pays. M. Chirac leur demande de s'envoler pour la métropole où il ne leur garantit ni l'emploi ni l'espérance d'un avenir meilleur.* »

M. Henri Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a estimé, qu' « *aucun autre gouvernement* [que celui de M. Chirac] *n'avait réussi à placer trois territoires en situation d'urgence en moins de dix-huit mois et qu'en matière d'investissements M. Chirac s'est contenté d'élargir à l'immobilier le dispositif d'aide mis en place fin 1983, ce qui a abouti à dévoyer complètement ce dispositif vers la spéculation* ».

Dans une lettre au chef du gouvernement

M. Maire demande l'arrêt des poursuites contre les syndicalistes polynésiens

Dans une lettre du 13 novembre adressée au premier ministre, le secrétaire général de la CFDT, M. Edmond Maire, écrit notamment : « *Face à des mouvements de grève qui trouvent leur origine dans des refus de négociation, des remises en cause d'accords contractuels ou encore des discriminations entre salariés polynésiens et métropolitains, votre gouvernement et les responsables politiques du territoire ont répondu par des méthodes qui, à notre sens, ne peuvent qu'aggraver la situation.* »

» *Au lieu de prendre des mesures susceptibles de conduire à l'apaisement, les autorités ont alors aggravé les mesures répressives sous le couvert de l'Etat d'urgence* [...] *Jusqu'ici malheureusement la politique de votre gouvernement et des responsables politiques du territoire, loin de répondre à la demande d'ouverture de négociations, a au contraire tendu à les discréditer si ce n'est à les annihiler.* »

Soulignant « *le risque évident d'aggravation de la situation* », le secrétaire général de la CFDT demande non seulement « *l'arrêt des poursuites* » et « *l'annulation des sanctions prises envers les délégués et une partie du personnel du CEA* » mais aussi « *l'ouverture, sous la conduite du haut commissaire, de négociations pour trouver des solutions aux problèmes des dockers et du CEA.* »

Politique

Le financement des partis et la « moralisation » de la vie publique

M. Chirac recherchera « le consensus le plus large »

Dans quelles dispositions d'esprit M. Jacques Chirac abordera-t-il, sans doute le jeudi 27 novembre, la réunion des chefs des cinq partis politiques représentés à l'Assemblée nationale pour étudier les problèmes concernant la « moralisation » de la vie publique ?

De l'île de la Réunion où il était en voyage officiel, le premier ministre a précisé qu'il était prêt, si un *« accord de fond »* se dégageait, à saisir la *« représentation nationale »*, soit par une proposition de loi d'origine parlementaire, soit par un projet de loi qu'élaborerait le gouvernement.

La séance de travail de jeudi prochain ne sera donc pas uniquement consacrée à définir une procédure en vue de la réforme souhaitée par le président de la République dans son entretien du 16 novembre sur RTL. Les chefs de parti pourraient d'ailleurs être accompagnés par un ou deux experts ou collaborateurs.

M. Chirac, selon son porte-parole M. Denis Baudouin, affirme que, *« quelles que soient les raisons qui ont provoqué l'émergence de ce problème, la question posée est légitime »* et qu'il est *« est décidé à faciliter l'aboutissement de ce dossier »*. Ainsi, M. Chirac ne veut pas répéter ce qu'il a suffisamment dit lui-même ou qu'ont proclamé ses amis sur *« l'opération de diversion »* conduite par M. Mitterrand à propos de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran.

Il se lance maintenant dans l'élaboration de la réforme en abandonnant officiellement toute arrière-pensée polémique.

Des quatre sujets énumérés dans l'entretien accordé au *Figaro* du 19 novembre par le premier ministre, celui de la limitation des dépenses pour les campagnes électorales devrait trouver le plus facilement une solution, selon son porte-parole. C'est également celui qui est le plus spectaculaire et le plus urgent en raison de la prochaine campagne pour l'élection présidentielle et des débauches de propagande auxquelles elle pourrait donner lieu.

M. Chirac lui-même avait d'ailleurs trouvé « excessives » des dépenses qui constituent *« un engrenage limitant aux plus fortunés et aux plus malins l'accès au suffrage universel »*. Sur ce problème, tous les partis semblent à peu près d'accord. Faudra-t-il encore qu'ils s'entendent sur les moyens de contrôler que les plafonds de dépenses autorisées ne seront pas dépassés. Ils devront aussi vérifier l'origine des fonds utilisés à cette occasion. Sur ce problème – comme d'ailleurs sur les autres, – le ministre de l'intérieur, qui contribuera à la mise en forme du projet, possède quelques idées.

En effet, M. Charles Pasqua avait, en 1983, lorsqu'il présidait le groupe RPR du Sénat, présenté à ses collègues, mais non déposé, une proposition de loi organique *« tendant à garantir l'exercice moral de la vie publique »*. Il y envisageait que l'Etat prenne à sa charge la totalité des frais exposés par les candidats aux élections présidentielles et législatives dont le montant serait fixé par le Parlement. Il y posait une double condition : avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à l'un des deux tours de scrutin et avoir désigné un trésorier chargé d'établir la comptabilité soumise à un contrôle *a posteriori* de la Cour des comptes. Il prévoyait aussi pour les contrevenants des sanctions pénales et même l'annulation de l'élection.

« La question la plus difficile »

Le contrôle de la transparence du patrimoine des élus, également proposé dans le plan de travail de M. Chirac, correspond *« au droit qu'ont les électeurs de savoir si leurs élus s'enrichissent pendant leur mandat »*, selon l'expression de M. Baudouin. L'organisation de cette transparence n'est pour lui *« pas insurmontable »*, bien qu'une telle réforme, pour ne pas se transformer en inquisition ou donner lieu à l'arbitraire, doivent entraîner la modification complexe de plusieurs articles du code civil ou du code pénal. Dans sa proposition de loi organique, M. Pasqua prévoyait à ce sujet non seulement des déclarations de patrimoine devant notaire, mais aussi de nombreuses incompatibilités, l'interdiction d'acquérir pendant le mandat d'autres valeurs mobilières que des obligations ou des bons d'Etat et, pour tous les élus, une limitation du cumul de leurs indemnités à une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire. Ce qui est loin d'être aujourd'hui le cas.

Reste enfin, selon l'expression du porte-parole du premier ministre, *« la question la plus difficile »*, celle du financement des partis politiques eux-mêmes, c'est-à-dire de leurs moyens de fonctionnement. Pour établir la transparence en ce domaine, deux modèles existent : le système allemand, qui accorde sur fonds publics des subsides aux partis, en fonction de leur représentativité, et le système américain, basé sur les dons des particuliers et des entreprises avec exonération fiscale, mais plafonnés et assortis d'un contrôle.

D'autres solutions sont imaginables. Mais c'est là que les divergences risquent d'être les plus grandes et les réticences les plus fortes. Beaucoup font valoir que la réglementation en la matière risque d'avoir un double effet non recherché : augmenter les ressources avouables des partis politiques sans pour autant supprimer leur financement clandestin, rendant un contrôle plus complexe encore.

Quel pourra donc être le destin de cette réforme générale du financement de l'activité politique française. Malgré la redondance volontaire utilisée par M. Chirac évoquant une procédure *« permettant à* tous *les partis politiques de s'exprimer et d'aboutir* ensemble *à la définition d'une position* commune », il ne semble pas qu'il fasse de l'unanimité une condition absolue. Le premier ministre recherche essentiellement *« le consensus le plus large »*, dit-on autour de lui, – c'est-à-dire qu'il ne souhaiterait pas la défection de plus d'une formation politique sur les cinq. De même, il n'exige pas un accord sur l'ensemble si, faute de celui-ci, un blocage risquait de se produire. Une disposition très largement acceptée – sur un ou plusieurs des sujets débattus – constituerait pour lui un progrès tout à fait acceptable.

En somme, si M. Mitterrand, qui, rappelle M. Baudouin *« regrette de n'avoir rien fait sur ce sujet lorsqu'il avait tous les pouvoirs »*, a lancé la balle dans le camp du premier ministre, celui-ci n'a pas l'intention de *« donner un coup de pied en touche mais un coup de pied à suivre »*, c'est-à-dire de poursuivre plus loin la partie... avec les partis.

ANDRÉ PASSERON.

● **Une élection municipale sans candidat.** – Une élection municipale devait se dérouler à Saint-Tugdual (Morbihan), le dimanche 22 novembre, sans qu'aucune liste de candidats ne se soit déclarée. Le conseil municipal avait démissionné, en juin dernier, pour protester contre la fermeture d'une classe primaire de l'école publique. Les électeurs ont été régulièrement convoqués aux urnes par les autorités préfectorales.

PROPOS ET DÉBATS

M. Léotard : à l'offensive

« Il faut passer à l'offensive et ne pas laisser ce pays qui n'est pas socialiste le devenir par accident », a déclaré M. François Léotard, devant près de deux mille personnes, lors d'une réunion publique, le vendredi 20 novembre à Verdun (Meuse). *« La majorité ne doit pas être dans une situation de culpabilité permanente »*, a ajouté le ministre de la culture, par ailleurs secrétaire général du Parti républicain, en plaidant pour l'unité de la majorité.

M. Le Pen : lâcheté civique

Devant six cents personnes environ réunies dans une discothèque de Wassy, près de Saint-Dizier (Haute-Marne), le vendredi 20 novembre, M. Jean-Marie Le Pen a stigmatisé *« la lâcheté civique des hommes politiques, leur refus de combattre et de résister »* ainsi que *« l'opinion irresponsable des gens des médias »*.

M. Juquin : politique hypocrite

« Je mets ma main au feu que les ventes d'armes rapportent beaucoup d'argent, que ce sont les plus hauts profits avec la drogue, et qu'il y a beaucoup de gens qui se sucrent au passage », a déclaré M. Pierre Juquin devant environ quatre cents personnes, le vendredi 20 novembre à Lille (Nord). Le candidat communiste « rénovateur » à l'élection présidentielle s'est livré à un violent réquisitoire contre *« la politique hypocrite »* de la France dans ce domaine.

M. Briant : parti de gouvernement

« Il existe actuellement un contexte favorable à l'évolution de notre parti par le recentrage de la coalition UDF-RPR et la radicalisation du Front national qui se replie désormais sur sa composante la plus dure », a déclaré M. Yvon Briant, secrétaire général du Centre national des indépendants (CNI), le vendredi 20 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *« Un espace politique important s'ouvre maintenant pour nous, a-t-il ajouté, qui nous permet de nous placer à l'aile droite du RPR et de redevenir un parti de gouvernement. »*

Mme Laguiller : pas d'accord pour financer la droite

Candidate trotskiste de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, Mme Arlette Laguiller a refusé, le vendredi 20 novembre à Metz (Meurthe-et-Moselle), *« le financement des partis politiques par les impôts »*. *« En tant que contribuable, je ne suis pas d'accord pour financer la droite et l'extrême droite et je préfère donner mon argent au parti de mon choix »* a-t-elle déclaré au club de la presse de Metz.

RECTIFICATIF. – C'est par erreur que dans nos éditions du 21 novembre nous avons attribué à M. Giscard d'Estaing une déclaration faite le 19 novembre devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. C'est en réalité le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, qui s'était prononcé contre l'entrée de la Turquie dans la CEE pour des raisons tant politiques qu'économiques.

Au comité directeur du Parti socialiste

M. Debarge dénonce « l'air de la calomnie »

Le comité directeur du PS s'est ouvert, le samedi 21 novembre à Paris, par la lecture du traditionnel rapport d'activités rédigé cette fois par M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, membre du secrétariat national chargé des fédérations.

M. Debarge ouvre son rapport par une évocation des « affaires » en cours. Il dénonce *« une campagne savamment orchestrée »* qui *« empoisonne l'ambiance politique »*. Il observe que *« l'air de la calomnie tente de masquer une situation économique et sociale difficile »* et souligne qu'*« il est grave de faire croire que l'univers politique est contaminé »*. *« C'est grave,* continue-t-il, *car dangereux pour la démocratie. A la curiosité inquiète de l'opinion, ont vite succédé une certaine répugnance et aujourd'hui la satiété »*.

Pour M. Debarge, *« il est temps de mettre en garde l'ensemble du pays contre certaines pratiques fondées sur l'amalgame, l'allusion perfide, la calomnie, la rumeur, la diffamation, l'insinuation et le mensonge, démarches qui mettent en péril nos libertés »*. Le sénateur socialiste demande *« vérité »* et *« justice »*.

M. Debarge critique ensuite l'acquittement des sept responsables de l'embuscade de Hienghène, en Nouvelle-Calédonie, dénonce les manquements *« multiples et quotidiens »* au principe de *« la séparation du pouvoir politique et de la presse et des médias »*, souligne *« l'injustice sociale »* de la politique du gouvernement et affirme : *« Nous voici revenus comme avant 1981 (...) à une politique sans envergure et néfaste pour le présent et l'avenir de la France et des Français. »*

Le rapporteur souligne qu'au contraire *« François Mitterrand inscrit toute son action dans une ambition pour la France »*, en appelle à *« la raison et à la conscience »* des Français et *« a su élever le débat »*.

« A droite, insiste M. Debarge, *tout n'est qu'incohérences, esquives ou propos racoleurs »*. Il dénonce *« la droite qui se déclare horrifiée par les propos de Le Pen »*, mais *« continue néanmoins de diriger des régions avec le FN »* et *« une autre droite arrogante* [qui] *affiche un air de supériorité, se voulant hors d'atteinte du débat. »* Le maire du Pré-Saint-Gervais vise là *« le regroupement d'ailleurs difficile à opérer autour de Raymond Barre, qui s'obstine dans un silence contraire à la nécessaire clarté de la vie politique »*. Pour lui, ce *« pilotage en douce (...) masque mal une impuissance à se situer, une difficulté à faire oublier une gestion déplorable »*.

La « loi » du parti

M. Debarge dénonce encore la droite au pouvoir qui *« ne se résout pas à remettre en question un libéralisme dépassé »*, *« risque de plonger le pays dans de graves conflits sociaux »* et *« prend des mesures au coup par coup, colmatant, bricolant »*.

Le rapporteur conclut en demandant aux socialistes d'être eux-mêmes, *« fièrement, simplement, résolument »*. *« Oui,* dit-il, *il faudra regrouper d'abord les forces de gauche du pays, mais à partir de nos analyses et propositions. Nos valeurs n'ont peut-être jamais eu autant de raisons d'être. Nous existons, l'acharnement de nos adversaires en serait une preuve s'il en fallait une »*. Il juge que le PS *« n'est pas frappé d'inertie (...), joue un rôle déterminant, et qui le sera de plus en plus au fur et à mesure que nous avancerons dans la campagne de la présidentielle »*.

Enfin, M. Debarge appelle les uns et les autres à *« garder en mémoire »* le respect des règles et des décisions du PS, en rappelant que le texte d'orientation du congrès de Lille, *« que nous avons voté à l'unanimité »*, dit-il, constitue aujourd'hui la *« loi »* du parti.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

En cette saison de pluie et de brouillard, de débâcle boursière, de cohabitation salie par de vilaines affaires, bref de déprime générale, comme on invoquait autrefois « la fatigue générale », source de tous les maux, en ce temps mou et sinistre, donc, voici un livre revigorant. Il traite de la soft-idéologie, cette douce torpeur qui saisit l'esprit lorsqu'il n'entend briller que dans le plus grand effort.

Pour être plus exact, on dira que la soft-idéologie est, en fait, maltraitée par François-Bernard Huyghe et Pierre Barbès, deux auteurs qui, à l'encontre de la mode, ne se soucient guère de paraître « soft », « clean » ou « cool ». Leur look est du genre « hard », qui décape et bouscule les nouvelles idées reçues avec une joyeuse férocité.

La soft-idéologie, expliquent-ils, est cet esprit du temps qui renvoie dos à dos les idéologies anciennes de la droite et de la gauche et leurs affrontements irréels et dépassés. Tout cela est vraiment devenu trop ringard, non ? Ringard est un des maîtres-mots de l'actuel prêt-à-penser de la modernité. Sachez que sont démodés le conflit des générations, la guerre des sexes, la lutte des classes, le romantisme révolutionnaire et le tragique de l'Histoire. Retour au réalisme, au présent, au calme plat.

Selon nos auteurs, la soft-idéologie se situe entre la social-démocratie libérale et le libéralisme social. Ses valeurs, car elle en a, sont propres à cimenter le consensus le plus large qui va du RPR au PS en passant par l'UDF, deux Français sur trois dirait Valéry Giscard d'Estaing. Ce sont : la défense des droits de l'homme, l'antiracisme, l'antifascisme, le rejet de la violence et du totalitarisme. Des valeurs sûres. Qui n'est pas d'accord pour s'engager sur ce terrain-là, en assistant, par exemple, à un concert contre le SIDA ?

La soft-idéologie a aussi ses intellectuels, qui – toujours selon nos essayistes – sont des dealers plus que des leaders, des vedettes médiatiques et polyvalentes dans toutes les formes de communication. Pour remplir ce rôle, prétendent irrévérencieusement Huyghe et Barbès, *« il n'est nul besoin d'être grand clerc, dans tous les sens du terme le théoricien, le romancier, le bouffon, le journaliste, le présentateur, l'entrepreneur branché ont désormais un statut comparable. Montand, Kouchner, Glucksmann ou Ockrent peuvent dire indifféremment la même chose sur Jaruzelski ou les nouveaux pauvres : la différence entre producteurs d'idées et diffuseurs, prestige médiatique et prestige intellectuel*

Saine polémique et rire salubre

est totalement abolie sur ce marché de la valeur ajoutée culturelle ».

François-Bernard Huyghe et Pierre Barbès estiment que cette sous-idéologie, fondée sur la peur, le narcissisme et la pseudo-modernité, qui n'est qu'une sophistication de l'esprit bourgeois, fonctionne comme une tentative de remplacement après la dégradation et la faillite des anciennes idéologies dominantes. Celles de la droite et de la gauche, devenues celles de la gestion et de la libération tous azimuts. La première, cherchant à se faire oublier après la dernière guerre, a cru trouver sa voie dans la gestion technocratique de la croissance : *« Elle a fondé son pouvoir non sur la transcendance, mais sur la performance. »* La seconde, revenue de ses illusions et de ses déboires, ayant procédé à *« la grande lessive »* de ses idées, a rencontré le succès politique en affichant ses renoncements.

On voit que nos auteurs ne se réfugient pas dans la nostalgie et qu'ils ne sont pas tendres pour les maîtres à penser d'hier, mais ils ne s'en tiennent pas à ce double échec, au profit d'un consensus fondé sur le vide et l'indifférence.

Ils estiment que la soft-idéologie ne tiendra pas la distance devant *« l'Histoire qui revient au galop »*, la terrible réalité des problèmes qui se posent en France et dans le monde et la colère des exclus du doux consensus. L'avenir sera hard et il reste à inventer.

Dans un genre différent, celui de la parodie et de la dérision, deux autres galopins se permettent de maltraiter aussi la politique, ou plutôt ceux qui la font. Michel-Antoine Burnier et Léon Mercadet prétendent nous révéler les fantasmes de quelques célébrités. Devenu président de la République, Jacques Chirac se confie, en pleine nuit, à son premier ministre, Jacques Toubon, et se plaint de n'avoir toujours pas trouvé le pouvoir, qu'il n'a jamais cessé de convoiter et qu'il craint encore de perdre ; Georges Marchais analyse le relatif mais évident échec du candidat du Parti, André Lajoinie, et termes de look vestimentaire ; élu président, comme il se devait, Raymond Barre se heurte, en alexandrins, à l'ingratitude des Français dont il a voulu faire le bien en incendiant, comme Néron le fit de Rome, le vieil appareil économique du pays ! On saura tout des fantasmes de Tapie, qui rachète Montand, de Jean-Marie le Pen, de François Mitterrand et de Michel Rocard. *« Faisons un rêve »*, avec Michel-Antoine Burnier et Léon Mercadet, et rions ensemble.

La récréation terminée, on peut se documenter plus sérieusement sur les thèmes astraux de nos politiques, les présidentiables et les autres. Très sagement, les auteurs de cette étude, Gilles d'Ambra et Françoise Coppinger, se gardent de toute prédiction. L'avenir est inscrit dans les astres et dans les urnes : il ne sera dévoilé qu'au moment voulu.

★ *La Soft-idéologie*, par François-Bernard Huyghe et Pierre Barbès. Robert Laffont, 214 pages, 85 F.

★ *Faisons un rêve*, par Michel-Antoine Burnier et Léon Mercadet. Balland, 220 pages, 89 F.

★ *Les Signes d'un président*, par Gilles d'Ambra et Françoise Coppinger. Fanval, 235 pages, 88 F.

La préparation de l'élection présidentielle

Des roses chez les « verts »

Premiers tiraillements chez les « verts », à l'assemblée générale qui les réunis à Paris les 21 et 22 novembre : une motion, cosignée par MM. Didier Anger, Yves Cochet et Félix Guattari – entre autres – tente de remettre en cause la stratégie de la ligne majoritaire en suggérant que le parti ne s'enferme pas dans sa tour d'ivoire *(« ni droite ni gauche »)* et songe dès maintenant à un « contrat écologique » avec d'autres formations politiques, à commencer par le PS.

Le Parti socialiste, pour sa part, qui cherche l'ouverture chez tous les alliés « possibles », ne demanderait pas mieux que d'obtenir, par exemple, une promesse d'appeler à voter pour le candidat de la gauche au second tour de l'élection présidentielle. C'est pourquoi des contacts – informels jusqu'à présent – ont eu lieu entre des émissaires du PS et quelques « verts » opposés à la ligne dite « fondamentaliste » du candidat à l'élection présidentielle, Antoine Waechter. Ont déjà été approchés Didier Anger, conseiller régional de la Manche et « vieux » militant de l'Ecole émancipée, tendance « gauchiste » de la FEN ; Yves Cochet, professeur d'informatique à l'université de Rennes, qui apparaissait en 1986 comme « le » député vert possible (dans le Nord) ; Brice Lalonde, qui a rompu de longue date avec les « verts », mais qui reste l'écologiste de service, à la fois membre du conseil national de la gauche et conseiller écouté du ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, en certaines occasions. Comme nouveau directeur du bureau parisien de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement, dont le siège est à Bonn, Brice Lalonde ajoute à son image d'écologiste de charme une couleur européenne qui suscite quelques convoitises...

« C'est toujours la même chose, s'indigne un membre du comité de soutien des « verts ». *Avant chaque échéance électorale, on essaye de débaucher des écolos pour faire l'appoint. Mais si nous avons choisi Waechter, c'est justement parce qu'il refuse ces séductions. »*

Au PS, on se montre très prudent. *« Il n'est pas question de débaucher qui que ce soit, mais de parler. On peut être vert et voter à gauche au deuxième tour. Et le dire. »* Là est la question.

R. C.



Société

L'affaire de Radio-Nostalgie

Secrétaire de la fédération socialiste du Rhône, M. Yvon Deschamps a été entendu par la police

LYON
de notre bureau régional

Après l'inculpation et l'incarcération de M. Pierre Alberti, « patron » de Radio-Nostalgie, intervenues dans la nuit de jeudi à vendredi (*le Monde* du 21 novembre), l'enquête menée depuis près d'un an par la section financière du service régional de police judiciaire de Lyon entre dans une nouvelle phase.

Si M. Alberti, son épouse Catherine, M. Frédéric Coste, directeur d'antenne, tous trois inculpés d'abus de biens sociaux, de recel et de faux et usage de faux, et placés sous mandat de dépôt, ainsi que MM. Albert Cohen, directeur de Radio-Nostalgie, et Jean-Michel Kandin, comptable du groupe, inculpés mais laissés en liberté, paraissent être au centre des importantes malversations financières mises en lumière, d'autres personnes risquent fort de se retrouver impliquées dans ce dossier, instruit par M. Georges Fenech au palais de justice de Lyon.

Parmi elles, M. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du Parti socialiste, conseiller régional, élu en mars 1986, mais aussi secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne et, à ce titre, collaborateur direct du maire, M. Charles Hernu, avait été convoqué, en fin de matinée, à l'hôtel de police de Lyon pour être entendu comme témoin puis placé en garde à vue en début d'après-midi.

Après 20 heures, il était conduit au palais de justice, où, selon toute vraisemblance, il aurait dû être présenté au magistrat instructeur ; son inculpation apparaissait alors comme une issue logique.

Vers 23 h 15, la venue sur place de Me Robert Guillaumond, avocat de M. Deschamp, semblait le confirmer. Mais un quart d'heure plus tard, M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction, arrivait au palais et déclarait aux journalistes : « *Il vient de se passer quelque chose de très grave. Jamais vu...* » A minuit, M. Fenech, apparemment très tendu, sortait en compagnie du doyen visiblement exaspéré et lançait : « *Que chacun prenne ses responsabilités.* »

Vers 0 h 30, M. Deschamps apparaissait à son tour. Libre. Il n'avait été ni entendu ni inculpé. Il disait seulement : « *On m'a amené au palais pour être entendu par le juge mais je ne l'ai pas rencontré. Auparavant les policiers m'avaient posé des questions qui ne me concernaient pas.* » Ce surprenant épilogue laisse place à toutes les suppositions. L'émotion provoquée par la mise en garde à vue de M. Deschamps a-t-elle motivé des démarches, des pressions ?

On sait seulement que M. Deschamps avait été interrogé par les policiers en sa qualité de responsable d'une station locale de Villeurbanne, Radio-Liberté 69, regroupée en 1984 avec deux autres radios, dont Radio-Nostalgie. Les enquêteurs auraient souhaité des précisions sur la nature des liens — publicitaires entre autres — entre ces différentes sociétés ou associations.

ROBERT BELLERET.

L'« honnête homme » du maire

LYON
de notre correspondant régional

« *Yves Deschamps est un homme honnête* » : l'affirmation lancée par M. Charles Hernu devant les caméras de FR 3-Lyon, vendredi 20 novembre, sera-t-elle suffisante pour effacer l'impression laissée par ce nouvel épisode mettant en cause, à tort ou à raison, le Parti socialiste et sa branche villeurbannaise ? Rien n'est moins sûr, quelle que soit la suite de l'instruction de l'« affaire Alberti ». Car si rien ne peut laisser supposer la mise en cause du comportement privé de M. Deschamps, les simples militants socialistes ne pourront que faire l'amer constat d'un possible dérapage de certaines vertus socialistes.

M. Deschamps a toujours eu beaucoup d'estime pour M. Pierre Alberti. La spectaculaire chute du patron de Radio-Nostalgie a créé un embarras évident au sein du PS. Dès la matinée de vendredi, il ne se trouvait plus, à Lyon, beaucoup de responsables socialistes locaux pour « *mettre la main au feu* » qu'il n'y ait pas de relations d'affaires entre les deux structures, la radio d'une part, le parti de l'autre.

Les policiers de la brigade financière de la PJ se sont notamment inquiétés des conditions d'attribution, le 29 janvier 1984, par la Haute Autorité, de la fréquence 92,9 MHz à Radio-Nostalgie. Cette attribution a été la conséquence d'un accord entre la radio de M. Albertini et deux autres radios existant « sur le papier » : Radio-Rencontre et, surtout, Radio-Liberté 69. Cette dernière, en projet, apparaissait sous la forme d'une association selon la loi de 1901, présidée par M. Deschamps. Les socialistes du Rhône auraient-ils bénéficié, à cette occasion ou à une autre, des « largesses » de M. Alberti ? C'est évidemment la question que chacun se pose. La garde à vue, puis le transfert de M. Deschamps au palais de justice sans que celui-ci soit finalement entendu par le juge d'instruction, M. Fenech, ne permettent pas de conforter cette hypothèse, d'autant moins que le responsable socialiste n'a pas été inculpé.

Ce qui paraît certain, c'est l'intérêt que portait M. Deschamps au dossier des radios locales. Il a siégé au titre de « personnalité qualifiée » à la commission préfectorale d'attribution des fréquences. C'est lui qui était intervenu auprès de deux responsables socialistes — MM. Bernard Rivalta, conseiller général de Villeurbanne et adjoint, aujourd'hui en disgrâce, de M. Hernu à la mairie de cette ville, et M. André Vianès, président du groupe socialiste au conseil régional Rhône-Alpes, — pour qu'ils interviennent comme « éditorialistes » hebdomadaires à Radio-Nostalgie. Ce que les deux hommes ont fait, bénévolement, pendant quelques semaines.

Homme d'appareil, premier secrétaire de la fédération du Rhône du PS depuis 1979, M. Deschamps est considéré comme l' « *homme d'Hernu* ». Il avait notamment soutenu l'ancien ministre de la défense lors des âpres discussions avec M. Jean Poperen pour l'établissement de la liste socialiste des élections législatives de mars 1986. De plus, il est salarié de la mairie de Villeurbanne. Ancien chargé de mission pour les affaires culturelles, il est devenu, au printemps dernier, secrétaire général adjoint de la mairie.

CLAUDE RÉGENT.

Créateur de la station

M. Pierre Alberti s'était engagé à cautionner le passif de sa précédente entreprise

M. Pierre Alberti a, derrière lui, un long passé d'entrepreneur dans la démolition et la fourniture de matériaux de construction. Il aurait commencé à accumuler une fortune véritable en reprenant l'exploitation d'une carrière, à Saint-Prix (Saône-et-Loire), pour fournir du ballast en grandes quantités à la SNCF, lors de la construction de la ligne à grande vitesse entre Paris et le Sud-Est. A la fin de 1986, pourtant, M. Alberti résolut de céder, pour un franc symbolique, le fleuron de son « groupe » à MM. Bruno Pelletier et Cyrille Fournier. Le premier était alors présenté comme le dirigeant d'une quinzaine de sociétés ; son nom apparaît dans la société DPS, chargée, pour Lyon, de la régie publicitaire de Radio-Nostalgie.

Selon diverses sources, l'entreprise de démolition Alberti SA avait réalisé en 1985 entre 21 et 40 millions de francs de chiffre d'affaires, mais cette année-là fut déficitaire. L'exploitation ne devait pas se redresser et la société — dont la raison sociale avait été modifiée pour devenir L'Européenne de démolition — fut placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse, le 13 mars 1987.

L'examen du plan de redressement proposé par les dirigeants fut repoussé trois fois : du 27 mars au 12 juin, puis au 11 septembre, devant la « *nécessité d'approfondir l'examen de la situation financière, économique et sociale* » de l'entreprise. Enfin, le 23 octobre, le tribunal de Bourg-en-Bresse admettait un plan de remboursement sur dix ans, jugé « *raisonnable* (...) *en dépit des longs délais de paiement imposés aux créanciers en raison de l'importance du passif, eu égard aux capacités de remboursement de l'entreprise* ».

Le passif était alors estimé à 20 millions de francs, dus à cent cinquante-huit créanciers, dont une douzaine seulement avaient voté contre le concordat proposé. La décision des juges consulaires de Bourg comprenait une disposition connexe : bien que n'en étant plus ni propriétaire ni dirigeant, M. Pierre Alberti s'engageait personnellement à faire face, au besoin, à deux échéances annuelles dues par son ancienne société. Selon l'échéancier prévu par le jugement, il pouvait avoir ainsi à verser jusqu'à 26 % du passif.

Les magistrats consulaires de Bourg-en-Bresse ont en effet obtenu dans l'intérêt des créanciers, que M. Alberti s'engage à cautionner le passif de sa précédente entreprise. Car au moment du dépôt de bilan, le siège social était encore situé au château des Balmes, à Reyrieux (Ain), au domicile même de M. Alberti.

GÉRARD BUETAS
et MICHEL LECOMTE.

Le PS partagé

Des lézardes dans la « maison Hernu »

LYON
de notre correspondant régional

L'épisode Alberti-Deschamps intervient au plus mauvais moment pour M. Charles Hernu. Le maire de Villeurbanne se trouve en effet confronté à une série de désagréments, extérieurs au parti et à sa ville, mais aussi internes au sein de sa propre formation politique. On est loin aujourd'hui du retour triomphal de l'ancien ministre de la défense après sa démission consécutive à l'affaire Greenpeace...

Vendredi soir, devant le siège de la fédération du Rhône, cours de la Liberté à Lyon, les mines des responsables de la « *fédé* » étaient plutôt allongées. L'affaire Luchaire avait déjà beaucoup troublé les militants. « *C'est comme si on avait pris de l'argent à Krupp* », a confié l'un d'eux... Les responsables et les élus avaient, de leur côté, tenté de retarder le déballage public de conflits de plus en plus aigus. A cet égard, le communiqué, signé jeudi soir — c'est-à-dire à la veille de l'audition de M. Deschamps par la police judiciaire — par les groupes des élus socialistes villeurbannais bat tous les records locaux de « langue de bois » : « *A la suite des attaques dont le maire de Villeurbanne a été l'objet et qui ont été ressenties par l'ensemble des élus socialistes comme autant d'attaques envers eux, le groupe des élus socialistes réuni le 19 novembre, a tenu, à l'unanimité, à exprimer sa totale solidarité à M. Charles Hernu et à lui confirmer son entière confiance.* »

Pourtant, jamais les tensions n'ont été aussi vives, jamais les oppositions n'ont été plus marquées au sein du groupe socialiste de la municipalité villeurbannaise. D'un côté, les « majoritaires », regroupés autour de l'ancien ministre de la défense. De l'autre, les « minoritaires », qui s'expriment notamment par la voix de MM. Jean-Jack Queyranne, premier adjoint et porte-parole national du PS, et Bernard Rivalta, adjoint en disgrâce.

L'opposition entre M. Hernu et son premier adjoint est notoire. Ainsi, ce dernier déploie-t-il depuis plusieurs semaines des efforts importants pour... ne pas apparaître en photographie aux côtés du maire sur les revues municipales ou dans la presse locale. Ainsi les attachés parlementaires de M. Queyranne n'ont-ils plus de bureau à la mairie. Ainsi M. Hernu avait-il tenté de discréditer son premier adjoint — qui est député du Rhône comme lui — en laissant entendre au sommet de l'appareil du PS qu'il était « *popereniste* », c'est-à-dire un être diabolique...

La « maison Hernu » se lézarde. C'est une évidence. Les méthodes entre paternalisme et autoritarisme ne passent plus la rampe. On se souvient aujourd'hui de certaines circulaires tentant de codifier les rapports humains internes en interdisant le tutoiement. On pourrait aussi rappeler un envoi récent, adressé aux responsables... du Kampuchéa démocratique pour leur enjoindre, depuis l'hôtel de ville de Villeurbanne, de faire cesser les atteintes aux droits de l'homme... Ajoutons toute une série de « confidences » où l'on demande — par crainte de représailles — le respect total de l'anonymat sur le thème de la « *mégalomanie du maire* ».

Des rancunes tenaces

Les éventuels ennuis de M. Deschamps font resurgir des rancunes tenaces à l'encontre du maire de Villeurbanne. On ne se gêne plus beaucoup aujourd'hui pour critiquer la nomination de ce dernier comme secrétaire général-adjoint de la mairie. Du côté des rocardiens, on trouve que « *quatre salariés d'Hernu sur la douzaine de secrétaires fédéraux, ça fait quand même beaucoup...* ».

Quelques mitterrandistes grand teint évoquent même, dans la foulée des rocardiens qui le réclament depuis longtemps, la possibilité de faire aboutir d'intéressantes recherches sur la façon dont les cartes du parti sont attribuées à Villeurbanne. A découvert, M. André Vianès, président du groupe socialiste du conseil régional Rhône-Alpes, affirme : « *Sur les dernières affaires* [Greenpeace, Luchaire], *Laurent Fabius a dit ce qu'il fallait dire avec une grande prudence et une grande modération.* » Rappelons à cet égard la simple réaction de M. Hernu sur la peu flatteuse appréciation de l'ancien premier ministre (« *Deux affaires, c'est beaucoup pour le même ministère* »), dans son style, à l'emporte-pièce, inimitable : « *Il a dit deux affaires ? Il aurait dû dire jamais deux sans trois...* »

De plus, l'« *alliance objective* » villeurbanno-lyonnaise entre MM. Hernu et Francisque Collomb, le maire centriste et barriste déclaré de la grande ville voisine, ne semble plus « passer » pour la base militante...

Si on ajoute enfin les coups de colère dont sont victimes à intervalles réguliers les journalistes — M. Hernu semble davantage apprécier les contacts avec les directeurs de journaux pour se plaindre des agissements de tel ou tel confrère, ou les procès contre les plus incisifs d'entre eux, que les échanges courtois, — on aura une idée de la dégradation de la situation d'un homme que l'on a cru très longtemps indéracinable.

Il a encore de nombreuses ressources. Mais quelque chose s'est brisé dans l'opinion. Celle de droite où, nous a assuré un responsable « *il n'amuse plus personne* ». Celle de gauche où l'on commence à être exaspéré par l'image d'un socialisme « *SFIOisé* ». L'hiver villeurbannais sera rude.

CLAUDE RÉGENT.

JUSTICE

M. Jean-Pierre Elkabbach porte plainte contre M. Max Clos

M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne à Europe 1, a annoncé, vendredi 20 novembre, qu'il portait plainte en diffamation contre M. Max Clos, directeur de la rédaction du *Figaro*. Ce dernier, dans un article dit d' « humeur », intitulé « Les mufleries de M. Elkabbach » et publié le même jour, avait reproché à son confrère d'avoir relaté des déclarations de M. Jacques Chirac sans citer *le Figaro*, auxquelles elles avaient été accordées par le premier ministre. Du coup, M. Clos avait écrit que M. Elkabbach avait une « *nature de plagiaire* » ou encore, « *au choix, une nature de mufle ou de marchand de tapis* ».

Dans son assignation, que soutiendront Mes Théo Klein et Nathalie Dreux, M. Elkabbach écrit que « *le soin qu'a pris Max Clos pour citer le Grand Larousse, précisant que le terme « mufle » avait une origine germanique, accolé à l'expression péjorative de « marchand de tapis », renvoyant à certaines caricatures concernant les Orientaux, Arabes ou juifs, n'est pas innocent au regard du ton général de l'article* ».

M. Lévitan et le Tour de France « Le Monde » condamné

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, vendredi 20 novembre, M. André Fontaine, directeur du *Monde*, et le journaliste Gérard Albouy, à une amende de 5 000 F chacun pour diffamation envers M. Félix Lévitan qui obtient 10 000 F de dommages et intérêts.

Cette condamnation fait suite à un article du *Monde* publié le 27 mars 1987, et consacré au départ de M. Lévitan de la société du Tour du France. Une relaxe partielle a cependant été prononcée par la dix-septième chambre correctionnelle concernant le passage de l'article où M. Lévitan était présenté comme dirigeant la société du Tour de France « *en autocrate avec sa fille Claudine pour principale collaboratrice* ».

● **Trois hommes avouent le meurtre de deux jeunes métropolitaines en Guadeloupe.** — Interpellés mardi, deux Guadeloupéens et un Haïtien, âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans, ont avoué, jeudi 19 novembre, le viol et le meurtre, en septembre dernier, de deux jeunes infirmières métropolitaines en vacances en Guadeloupe, Béatrice Cluzel et Huguette Guillet, dont les corps avaient été retrouvés à Saint-François (40 kilomètres à l'est de Pointe-à-Pitre), atrocement mutilés au sabre d'abattis (*le Monde* daté 27-28 septembre).

Aux assises des Yvelines

Vingt ans de réclusion à deux agresseurs de personnes âgées

VERSAILLES
de notre correspondant

Ils avaient vu à la télévision un reportage sur les agressions de vieilles dames dans le dix-huitième arrondissement. De là leur vint « l'idée »... C'était peu avant le réveillon de la Saint-Sylvestre, en 1984. Ils avaient ainsi commis six agressions contre des personnes âgées. Trois ans après, ils ont été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Yvelines.

Jean-Philippe Cherel, vingt-neuf ans, un ouvrier maçon au physique de jeune premier, et Philippe Lemaire, trente et un ans, un plombier moustachu, beaucoup plus fruste que son compagnon, ont donc basculé un jour dans le crime. « *La lâcheté avec une absence totale de scrupules* », devait dire l'avocat général, Me Henry Blondet, avant de requérir la réclusion criminelle à perpétuité.

Pourquoi cet ouvrier hautement qualifié, marié à une femme issue d'une famille de commerçants aisés, et ce chômeur en rupture de ban avec sa famille en sont-ils arrivés là ? Cupidité ? Désespoir ? Au fond, peu importait. Pour les jurés, six vieilles dames sans défense avaient été leurs victimes parce qu'ils cherchaient un « magot » mythique et illusoire. Le 26 décembre 1984, à Auffargis, Mme Charlotte Legrand, soixante-douze ans, avait été ficelée, bâillonnée, battue pour 215 F et neuf lapins. Le lendemain, Maria Galdys, quatre-vingt-sept ans, était morte étouffée par deux bâillons très serrés pour 1 500 F. Le 29 décembre, à Clairefontaine, Mme Albertine Oru, quatre-vingt-huit ans, avait été pressurée avec « *beaucoup de sauvagerie* », selon les témoins, pour 1 500 F et quelques petites cuillers en argent. Et Mlle Renée Berry, soixante-dix-neuf ans, était demeurée attachée sur une chaise et bâillonnée pendant vingt-cinq heures pour 300 F et un chéquier qui permit à ses agresseurs de réveillonner à ses frais. 950 F.

Cherel et Lemaire devaient continuer. En Eure-et-Loir. Il y eut encore deux agressions accompagnées des mêmes violences et pour des butins aussi dérisoires.

Devant de tels faits, Mes Pétillaut et Liénard n'avaient plus qu'à « relativiser » pour quémander un minimum de circonstances atténuantes.

ALEX LEROUX.

M. Stirbois débouté d'une action contre « le Monde »

M. Jean-Pierre Stirbois, député du Front national, a été débouté, le vendredi 20 novembre, dans le procès en diffamation qu'il avait engagé contre *le Monde* devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, après un article publié le 4 avril 1987 sous la signature d'Alain Rollat.

Le tribunal n'a pas examiné le fond de la poursuite, se bornant à constater que M. Stirbois avait fondé son assignation sur le délit de « diffamation publique envers un particulier », alors que selon les magistrats « *l'imputation poursuivie avait un rapport direct et étroit avec la qualité de la partie civile de député du Front national, formation politique dont elle était de surcroît secrétaire général* ».

En conséquence, le tribunal a prononcé la relaxe de M. André Fontaine, directeur du *Monde* et de M. Alain Rollat M. P.

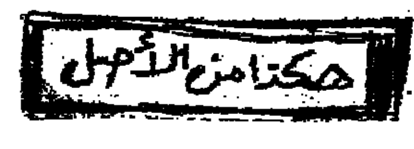
Toxicomanie

Le fléau gagne Moscou

L'édition du 19 novembre du journal soviétique *Vetchernaya Moskva (Moscou-Soir)* rapporte que trois jeunes Moscovites se livraient à de véritables attaques d'ambulances pour se procurer de la drogue. Le journal affirme aussi que certains travailleurs médicaux contribuent activement à approvisionner les toxicomanes. Cette année, soixante-treize médecins auraient été inculpés de trafic de stupéfiants dans la seule ville de Moscou. Selon les statistiques de la police, l'URSS compterait 123 000 toxicomanes, contre 75 000 en 1984.

D'autre part, la consommation de stupéfiants ne sera désormais plus un délit systématique en Turkménie, l'une des quatre républiques soviétiques sur quinze où les toxicomanes étaient jusqu'ici considérés comme des criminels. Seuls ceux qui auront récidivé dans l'année pourront être condamnés. Cette mesure doit encourager les drogués à se rendre dans des établissements de soins.

● **Pierluigi Facchinetti tué en Italie.** — Recherché pour une série de meurtres, identifié comme ayant été l'auteur de la fusillade qui fit deux morts au péage de Viry (Ain) (*le Monde* du 20 octobre), et auparavant celui de la tuerie du bar le Topless à Paris (*le Monde* du 29 novembre), Pierluigi Facchinetti, trente et un ans, a été tué vendredi 20 novembre au cours d'un échange de coups de feu avec la police, près de Brescia, en Italie.



Société

MÉDECINE

La mort du docteur Pierre Ageorges

Un combattant de la médecine générale

Le docteur Pierre Ageorges, résident délégué de l'Union natio- le des associations de formation édicale continue et directeur de rédaction de la revue *Prescrire*, t décédé, le jeudi 19 novembre, à euville-aux-Bois, dans le Loiret, s suites d'un cancer. Il était âgé cinquante-quatre ans. Ses obsè- es seront célébrées en l'église de oches, près de Châtelus- Ialvaleix (Creuse), le mardi novembre.

La médecine française a beau- up perdu avec la mort de Pierre georges, qui aura consacré sa vie à fendre inlassablement la méde- ne générale. Il en était le porte- role le plus compétent, mais aussi plus percutant, le plus lucide et le us clairvoyant. Tous ceux qui l'ont nnu se souviendront de ce petit mme à la voix si forte, au sourire charmeur qu'il arrivait à désar- nner les adversaires les plus solus. Pierre Ageorges était un mbattant de la médecine. Rien de qui la touchait de près ou de loin lui était étranger.

Il était né le 16 juillet 1933. rès avoir fait ses études de méde- e à Paris et une thèse de doctorat ec le professeur Maurice Rapin « *les premières approches de la nimation médicale* », il part à uville-aux-Bois fonder l'un des miers cabinets de groupe. Ani- teur de nombreux groupes Balint, participe à la création de l'hôpital al de Neuville-aux-Bois, un éta- ssement exemplaire ouvert aux ticiens, sorte de structure inter- diaire entre le cabinet de ville et grands centres hospitaliers.

Très vite, il ressent le besoin de écouer » le milieu médical fran- s. En 1974, il est nommé secré- e général de l'ASFORNED et, 1978, il fonde l'Union nationale associations de formation médi- e continue (UNAFORMEC). ux ans auparavant, il avait été mmé membre de la Commission utorisation de mise sur le marché spécialités pharmaceutiques, te qu'il occupera jusqu'à sa mort. t de ces deux charges, il était denu avec son ami Pierre Gallois, ll de ceux qui ont le plus, et le ux, réfléchi sur l'évolution de la decine générale.

Respecté de tous, hospitalo- versitaires, chercheurs, syndica- les et même ministres, Pierre Aorges savait mieux que personne faire le lien entre le médicament et la pratique médicale quotidienne. Il fut en particulier l'un des premiers à comprendre l'importance des essais thérapeutiques et la nécessité d'une évaluation médicale.

Convaincu qu'une bonne formation continue nécessite une bonne revue d'information médicale, il crée, en 1980, avec les docteurs Pierre Simon, Gilles Bardelay et Patrick Nochy la revue *Prescrire*. Cette revue, qu'il avait voulue totalement indépendante de l'industrie pharmaceutique — une véritable gageure par les temps qui courent, — va fêter dans quelques semaines son vingt millième abonné. Sans *Prescrire*, il n'y aurait pas en France d'informations fiables sur le médicament.

En marge de ses multiples activités, Pierre Ageorges prenait le temps de réfléchir, toujours à l'affût de ce qui pourrait réhabiliter la compétence des généralistes. Il écrivait beaucoup, dans *Prescrire* bien sûr, mais aussi dans *le Monde*. Avec toujours ce leit-motiv : défendre la médecine générale, défendre le rôle du généraliste, faire en sorte qu'il soit le mieux formé possible. Aujourd'hui, l'UNAFORMEC compte 35 000 adhérents, 850 associations locales et 30 fédérations régionales. Et puis ce fut la maladie. Brutalement. Un cancer généralisé qu'il affronta avec une humanité, une lucidité et une dignité exemplaires. Aussi exemplaire que fut la vie de ce médecin hors du commun.

FRANCK NOUCHI et JEAN-YVES NAU.

● **Une déclaration de Mme Barzach.** — Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a déclaré que le docteur Pierre Ageorges était « *l'archétype du médecin généraliste de campagne, animant un cabinet de groupe, dirigeant l'hôpital local, toujours disponible, toujours à l'écoute de ses malades. Il savait être aussi au courant des découvertes et des traitements qui font de ce type de médecin le premier maillon essentiel de la chaîne de soins de ce pays. Je n'aurais garde d'oublier aussi son combat pour l'évaluation, l'activité inlassable qu'il mena au sein de l'UNAFORMEC. Pierre Ageorges était indulgent, généreux, passionné. Ses amis sont profondément tristes* ».

ÉDUCATION

Dans un rapport audacieux

Le commissariat du Plan propose l'éclatement de l'éducation nationale

C'est une révolution du paysage de l'éducation pour les vingt années à venir que propose le commissariat général du Plan dans un long rapport non encore publié. Ce document a été élaboré depuis un an par un groupe de travail présidé par M. Jacques de Chalendar, inspecteur général des finances. Fin du monopole de l'éducation nationale sur la formation des jeunes, baccalauréat à la carte, élection des chefs d'établissement, dérogation à l'obligation scolaire jusqu'à seize ans pour les élèves qui ne supportent plus l'école et attribution d'un « chèque » leur permettant de reprendre leurs études... L'ultime partie de ce document rédigé par M. Chalandar sous sa propre responsabilité est de la loin la plus audacieuse.

« *La formation n'est plus — et ne sera plus demain — le monopole du système scolaire. Elle n'est plus et ne sera plus seulement synonyme d'école, de collège et de lycée.* » La vision prospective du commissariat du Plan s'inscrit dans cette formule. Constatant la multiplication des formations extrascolaires (apprentissage, stages de toutes natures, formations en alternance d'insertion professionnelle, petits boulots), son rapport, intitulé « Ll'avenir des formations professionnelles des jeunes », prône un éclatement de l'éducation nationale. Eclatement qui ne signifierait près désintégration, mais décentralisation, ouverture très large et acceptation de toutes les voies d'accès aux connaissances et aux qualifications. L'homologation des diplômes resterait toutefois du ressort de l'Etat.

Les auteurs de ce travail raisonnent moins à partir de l'institution scolaire, dont les insuffisances sont cependant amplement analysées, qu'à partir des réalités et des perspectives technologiques, économiques et de l'emploi, et d'exemples étrangers. Ils estiment que l'évolution technique et l'organisation de plus en plus décloisonnée du travail valoriseront la polyvalence, l'autonomie et l'adaptation aux situations inédites.

L'accès à un marché du travail toujours plus exigeant à l'égard des jeunes impose un allongement des formations initiales, un niveau élevé de culture générale et l'accroissement de la formation continue. Cette perspective remet en cause le système de qualification, le cloisonnement entre les trois grandes filières de l'enseignement secondaire — enseignement général, technologique et professionnel — et, au-delà, la rigidité d'un système éducatif qui élimine trop de jeunes sans aucune qualification.

M. de Chalendar prône la personnalisation des parcours de formation, la mobilisation de l'école et de tous ses partenaires, entreprises comprises, contre l'échec scolaire et, dès l'enseignement primaire, une pédagogie adaptée au rythme de chaque élève. Il veut revaloriser les formations techniques, en associant syndicats et patrons à leur organisation, et en généralisant l'alternance *école-entreprise pour la préparation* des CAP et BEP.

« Crédit » de formation

Chaque jeune désirant quitter le système scolaire recevrait, avant la fin de la scolarité obligatoire, un « crédit » de formation correspondant au coût que la collectivité aurait dû supporter s'il avait poursuivi ses études jusqu'à dix-huit ans. La perspective du versement de cette indemnité devrait l'inciter à *reprendre sa formation dans un éta*blissement agréé (éducation nationale, privé, stages, organismes gérés par les entreprises) qui prendrait en compte ses acquis scolaires et les expériences pratiques acquises pendant sa période de vie « active ».

La souplesse de ce système de « *deuxième chance de formation* » servirait de référence pour un remodelage de la scolarité de second cycle (lycée actuel) qui déboucherait sur un bac unique pour tous, « *sans étiquettes ni filières imposées* ».

Loin de l'examen-couperet actuel, que le rapport juge « *lourd, coûteux et très hiérarchisé* [...] », ce baccalauréat de l'an 2000 intégrerait les *résultats acquis sous forme d'unités* de valeur tout au long du cursus scolaire (y compris les diplômes plus modeste, comme le brevet, le CAP et le BEP), mais aussi les expériences accumulées lors de stages ou de séquences d'apprentissage, de voyages à l'étranger ou de réalisations personnelles faisant l'objet d'un rapport écrit.

Améliorer la « productivité »

Le diplôme resterait national et exclurait toute référence à une filière ou à une série. Il comporterait un tronc commun, comptant pour 30 à 45 % du total des points nécessaires seulement, et composé d'examens en trois matières : français (*communication ou littérature*), une langue vivante et une discipline abstraite à choisir entre mathématiques, informatique, philosophie ou même linguistique.

Le second volet serait entièrement à la carte, le candidat choisissant entre de nombreuses options (« *des dizaines, voire même des centaines* », envisage le rapport), intellectuelles, manuelles, technologiques ou artistiques, préparées dans toutes sortes d'établissements d'enseignement : lycées, mais aussi conservatoires de musique, fédérations sportives ou écoles privées *agréées*.

Le rapport minimise probablement le tollé que susciterait une telle réforme en assurant qu'elle serait bien accueillie par les jeunes, mais aussi par les parents d'élèves, les milieux économiques et la plupart des enseignants. Il glisse aussi sur l'inertie du système, les corporatismes et les contraintes budgétaires, en suggérant, pour assurer une meilleure « *productivité* » de l'école, le recours à des enseignants venant de milieux professionnels, le recyclage des professeurs tous les cinq ans et la définition de leur temps de service non plus en heures de classe par semaine, mais en temps de présence annuel dans chaque établissement, *afin de mettre en valeur leur rôle* d'animation, de suivi individuel des élèves et de relations avec les parents.

Dans la foulée, il propose que les chefs d'établissement choisissent leurs principaux collaborateurs et soient élus par les conseils d'administration parmi les candidats inscrits sur une liste d'aptitude et pour une durée limitée à cinq ans.

M. de Chalendar envisage aussi de recourir au mécénat pour l'achat de matériel scolaire, d'accroître la participation des entreprises. Il veut multiplier les relations de partenariat entre établissements publics et privés de toute nature, et entre les établissements et les organisations professionnelles dans l'optique du bac à la carte, et enfin instaurer une « *forme atténuée* » de sélection à l'entrée des universités.

Qu'adviendra-t-il de cette grande lessive du panorama éducatif ? Le gouvernement ne montre guère d'empressement à l'égard de la planification, et le commissariat général du Plan s'est saisi du dossier de la formation et a élaboré un texte non pas dans la perspective de l'éventuelle préparation du Xe plan (1991-1995) mais dans une optique à long terme (vingt ans). Le bac à la carte n'est pas pour demain. Reste que ce rapport précis et hardi ne manquera pas, quel que soit son sort final, de nourrir le débat ouvert récemment par le Conseil économique et social et par le Parti socialiste, et bientôt relancé par le ministre de l'éducation nationale avec son « *plan prospectif* » *sur la mutation* du système scolaire dans les prochaines décennies.

PHILIPPE BERNARD.

SPORTS

JUDO : les championnats du monde

La volonté récompensée de Fabien Canu

Au plus bas, le jeudi 1 novembre, la cote du judo fa çais est remontée en flèche, ve dredi, à Essen, lors de la de ième journée des champion- n du monde. Brigitte Deydier es montée sur la deuxième mar- c du podium des 66 kg, après a r chuté face à l'Allemande d l'Ouest Schreiber ; puis, F ien Canu a reçu la médaille d' des 86 kg pour avoir immo- bil é le Nord-Coréen Pak.

ESEN
de otre envoyé spécial

ant de nommer ses généraux, N léon, dit-on, s'inquiétait de sa r s'ils avaient de la chance. Si ce itère était encore déterminant po l'attribution d'un titre de ch pion du monde de judo, il est pr able que Fabien Canu ne serait ja is monté, vendredi, sur la plus ha marche du podium, rejoignant à te altitude Jean-Luc Rougé (1 5), Thierry Rey (1979) et Ber- na Tchoulouyan (1981). L'année où bête noire, l'Autrichien Seisen- ba er, a dû déclarer forfait, le tir au sort de sa catégorie s'est ingé à lui attribuer les adver- sai les plus redoutables de la pla- nèt

A ès avoir effacé le Taiwanais Su il connaissait quelques diffi- cul contre le Soviétique Pod- bud, mais il devait ensuite se jouer de llemand de l'Est Borawski et du aponais Murata, qui avaient pou nt des références mondiales.

epuis quinze jours, je savais que ne pouvais pas être battu », a dit nu, pour expliquer la manière do a contrôlé la situation toute la jou ée de vendredi, jusqu'à la fin qui devait l'opposer au Nord- Co n Pak. Là, il a fait une dé nstration de lucidité qui a cla le champion d'Europe parmi les ands de son sport.

A nt constaté que Pak était rela- tiv ent faible dans les phases de co at au sol, il a patiemment att u l'occasion de pouvoir l'attirer dans cette situation pour lui clouer les épaules au sol. « *J'avais les bras complètement tétanisés dès que je l'ai pris, mais rien ne m'aurait fait lâcher* », a-t-il commenté, après avoir maintenu trente secondes dans sa position le Nord-Coréen, qui se débattait comme un démon aspergé d'eau bénite.

Comme les véritables champions, Canu est allé au-delà de ses forces chercher la victoire. Mais, contrairement à l'Allemand de l'Ouest Wieneke, champion olympique des 78 kg, il n'a développé aucune agressivité malsaine pour cela. « *Ce n'est pas dans ma nature ; quand je cherche à être méchant, je ne fais rien de bon. En fait, j'ai gagné parce que j'avais confiance en moi. Je savais que j'avais mis méthodiquement tous les atouts dans mon jeu pour réussir, sans être au départ le plus doué* », a-t-il expliqué.

Travail et volonté, donc. Fabien Canu aurait tout aussi bien pu être footballeur professionnel. A quinze ans, un club avait proposé de l'enrôler. Il a préféré le kimono au ballon rond. « *Financièrement, je perds sûrement énormément. A vingt-huit ans, mon traitement de professeur de sport, la prime de la Fédération et les cours de judo me rapportent 15 000 F par mois. Ce n'est pas grand-chose comparé à un salaire de footballeur, même en division inférieure. Mais je ne regrette rien. Il y a d'autres satisfactions que l'argent* », dit Canu, né dans une famille d'agriculteurs normands reconvertis au commerce.

La réussite est la principale de ses satisfactions. Une médaille d'or à Séoul l'an prochain comblerait définitivement le nouveau champion du monde. Mais il a d'autres intérêts dans la vie : « *J'ai réussi l'an passé l'examen du professorat de sport*, explique-t-il, *mais je voudrais poursuivre d'autres études, de marketing par exemple, comme la championne de ski Perrine Pelen.* » La PFJDA ne voudrait pas laisser s'envoler cet oiseau décidément rare : elle lui a déjà proposé un poste d'entraîneur national.

ALAIN GIRAUDO.

Les obsèques de Jacques Anquetil

Les lys et le maillot d'or

ROUEN
de notre envoyé spécial

Au-dessus de la petite église de briques rouges de Quincampoix, le *ciel a brusquement changé*. De lourds nuages se sont massés, poussés par un méchant vent qui balayait le pays de Caux. Mais la pluie n'est pas venue troubler la cérémonie. Cette pluie qu'il détestait. Ces gouttes, qui l'avaient empêché, lui, Jacques Anquetil, d'inscrire en 1958 un deuxième Tour de France à son palmarès, ont respecté son départ.

Amis, concurrents d'épreuves, admirateurs ou simplement habitants de Quincampoix, ils étaient nombreux à s'être groupés, vendredi 20 novembre, dans le petit cimetière qui borde l'église Sainte-Marguerite, beaucoup essuyant une larme lorsque le cercueil, couvert du maillot d'or du champion, a franchi le porche. Lentement, Raymond Poulidor, André Darrigade, Luis Ocana et les autres ont porté la boîte de chêne vers la tombe familiale. Malgré la bousculade provoquée par des photographes, l'émotion était grande. Chacun comprenait la tristesse de sa mère, de son frère ou de ses enfants.

Jeanine, la dame blanche de toutes les courses, aujourd'hui petite femme recroquevillée, remerciait les anciens. Sans un mot, elle serrait longuement les bras de Jean Stablinski ou d'anciens responsables du Tour. Les fleurs s'amoncelaient autour du trou béant où était descendu le cercueil. Des lys blancs, ainsi que « Monsieur Jacques » l'avait souhaité. De gros bouquets de sa fleur fétiche, hommage d'Yvette Horner ou de Stephen Roche et de plus modestes, comme celui offert par les anciens de son premier club, l'Auto-Cycle de Sotteville-lès-*Rouen*.

Pas de pluie donc, mais un ciel de plus en plus noir, qui, lentement, a obligé les groupes à se disloquer. Les voitures, bardées de publicité, comme un rappel de la caravane, ont chargé leur contingent d'amis. Dans le cimetière, seuls les habitants de Quincampoix défilaient encore pour approcher l'enfant prodige revenu dans sa commune.

Une agglomération et son idole

La fin d'un long après-midi chargé de souvenirs. Auparavant, dans la vaste cathédrale de Rouen, la cérémonie avait semblé étrange. Un peu trop stricte pour ces inconditionnels tenus à l'écart par les bar*rages de police ; un peu trop morale*, lors de l'homélie du père Larcher, vantant les vertus du sport. Joseph Groussard ou André Boucher, les anciens, ne bougeaient pas ; ils étaient loin, en compagnie d'un jeune homme aux cheveux blonds. Hinault, Thevenet, Merckx, songeaient à leur aîné, à celui qui aimait les critériums et aussi les fêtes.

Dans cette cathédrale, chacun s'évadait pour retrouver le champion ou le compagnon de gueuleton. Et puis, il y avait ces Rouennais qui se revoyaient gamins en culotte courte, applaudisant le vainqueur du Tour de France, tout sourire, sur la terrasse du journal *Paris-Normandie*. C'était en 1957. Le champion normand avait enfin acquis ses titres de noblesse. Une liaison naissait entre une agglomération et son idole. Une liaison interrompue dans une clinique, là-bas, sur la route qui mène à la Neuville-Champ d'Oisel.

SERGE BOLLOCH.

● **TENNIS : Master féminin.** — En quart de finale, le vendredi 20 novembre, au Madison Square Garden de New-York, la jeune Argentine *Gabriela Sabatini* a *éliminé* l'Américaine Martina Navratilova, en deux sets secs (6-4, 7-5).

DÉFENSE

La France envoie au Canada un sous-marin nucléaire d'attaque en démonstration de vente

Le sous-marin d'attaque *Saphir* de la marine nationale doit séjourner pendant une semaine à Halifax, au Canada, pour être présenté au gouvernement canadien, qui envisage d'acheter, en 1988, une douzaine d'unités de cette catégorie. La France est en compétition sur ce marché avec la Grande-Bretagne, qui propose au Canada un sous-marin nucléaire d'attaque de la classe *Trafalgar*.

Pendant que le *Saphir* sera à quai, le délégué général pour l'armement, M. Jacques Chevallier, aura des entretiens, du 23 au 28 novembre, avec le ministre canadien de la défense et avec des responsables de la marine canadienne. M. Chevallier est accompagné d'une forte délégation de techniciens et d'industriels français attachés à la construction des sous-marins nucléaires d'attaque. Le *Saphir* est le deuxième bâtiment de cette classe en service dans la marine nationale, après le *Rubis*. Un troisième exemplaire, le *Casabianca*, est actuellement en essais. Au Canada, la France propose une version améliorée de cette série, de la catégorie à venir *Améthyste*, dont la coque sera rendue plus résistante, la discrétion accrue, les transmissions et les systèmes de combat modernisés.

Ces sous-marins nucléaires d'attaque, de 2 400 *tonnes, sont construits* par les arsenaux de la Délégation générale pour l'armement et ils disposent d'une chaufferie nucléaire intégrée et de faible encombrement, conçue par la société française *Technicatome. Ils sont armés de tor*pilles et de missiles anti-surface à changement de milieu, dénommés Exocet SM-39, comme sur les sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques du type l'*Inflexible*.

En octobre dernier, les Britanniques ont présenté aux Canadiens le sous-marin *Torbay* de la classe des *Trafalgar*. Le Canada a prévu d'attribuer environ 7 milliards de dollars à ce programme et espère pouvoir construire, sur place, la première unité en 1992 pour une mise en service vers 1997. Pour avoir plus de chances d'emporter le marché, les Français se sont associés avec des entreprises locales au sein d'une filiale SNA-Canada, qui a son siège à Ottawa.

Culture

THÉATRE

« Dans la solitude des champs de coton » à Nanterre

Duel d'amour

La nuit brumeuse, le béton. La voix éraillée d'un homme sans âge, massif, engoncé dans un vieux manteau, le crâne écrasé par une casquette plate. Il parle à quelqu'un qu'on ne voit pas encore et lui dit : *« Tout ce que vous désirez, je l'ai »*. Ainsi commence le duel d'amour entre le « dealer » et le « client » dans la pièce de Bernard Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton* (*le Monde* du 5 mars), reprise à Nanterre.

Patrice Chéreau, méconnaissable, tient le rôle du dealer, créé par Isaach de Bankolé, et tout change. Dès qu'il arrive, c'est presque sûr, il n'a rien à offrir que sa carcasse alourdie du terrible poids de la solitude. Il est censé offrir, et c'est lui qui demande ; il est en manque d'amour. Ce n'est plus lui qui mène le jeu de la séduction, c'est l'autre, Laurent Malet, toujours. Il ne s'agit pas de séduction d'ailleurs. C'est plus grave, c'est vraiment une question de vie ou de mort, comme si la rencontre avec l'autre lui avait fait ressentir d'une façon insoutenable son état d'abandon.

Le duel de mots se poursuit dans le même environnement de sons qu'à la création, dans les mêmes lumières qui, en passant brusquement du plein feu à la pénombre, semblent distordre le cours des jours et des nuits. Les deux hommes se parlent comme on s'empoigne pour tuer. Pour aimer. Il ne s'agit pas d'une drague banale, mais d'un amour de la dernière chance. C'est à la fois dérisoire et totalement émouvant. Patrice Chéreau n'était pas monté sur scène depuis *Toller*, en 1974, et il manifeste une maîtrise étonnante. Il accroche, on ne le quitte plus. Il repousse, inquiète, bouleverse. Parfois même, il fait penser à Michel Simon. Il ne joue que jusqu'au 28 novembre. Il ne faut pas laisser passer l'occasion de découvrir quel comédien est devenu Chéreau dans la plus belle pièce, jusqu'à présent, de Bernard


MARC ENGUERAND
Patrice Chéreau

Marie Koltès. Elle deviendra aussi importante, peut-être, que *En attendant Godot*.

COLETTE GODARD.

★ Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 heures, jusqu'au 28 novembre. Le Théâtre des Amandiers présente pendant trois week-ends, du 28 novembre au 13 décembre, deux films de Luc Bondy : *Terre étrangère*, et *la Mortification*, et le film de Patrice Chéreau, *Hôtel de France*.

CINÉMA

Deux films pour un Etat

L'Amérique découvre la Louisiane, ses marais, ses paysages somptueux et inquiétants, où la vie moderne a bien du mal à pénétrer. Et son climat étouffant, qui pousse les passions au paroxysme. Deux films sortent cette semaine, qui utilisent les caractères de la Louisiane, et de façon très f-férente : *le Bayou (Shy People)*, ie Andreï Konchalovsky – drogue et violence – et *Colère en Louisiae (Gathering of an Old Man)*, e Volker Schlöndorff – violence et antiracisme.

« Colère en Louisiane » de Volker Schlöndorff

En 1983, Volker Schlöndorff a tourné en France *Un amour de Swan*, d'après Marcel Proust. Puis il est allé aux Etats-Unis, où il a réalisé deux films, deux productions indépendantes : *la Mort d'un commis-voyageur*, nouvelle adaptation de la pièce d'Arthur Miller (présentée seulement au Festival de Deauville 1985) et *Colère en Louisiane*, qui sort à Paris après avoir reçu un excellent accueil au dernier Festival de Cannes dans la section *Un certain regard*.

« M'installer aux Etats-Unis, dit Volker Schlöndorff, *a été une décision privée. J'avais envie d'explorer autre chose, d'aller ailleurs. On m'avait fait venir pour trois mois. J'ai prolongé le séjour. J'ai essayé de m'assimiler, et de raconter des histoires américaines pour des Américains. J'ai toute une série de projets qui prennent forme. Je vais en avoir pour quelques années. »*

Colère en Louisiane (A Gathering for an old man) est tiré d'un roman d'un auteur noir, Ernest J. Gaines. En Louisiane, dans les années 70, le fils aîné d'une famille de métayers blancs poursuit un Noir, Charlie (Walter Breaux), qui se réfugie dans la maison du vieux Mathu (Louis Gossett Jr), Lequel abat le Blanc à coup de fusil. Mathu est prêt à se livrer, mais Candy (Holly Hunter), la nièce du propriétaire, réunit dix-huit vieillards noirs et les décide à venir chez Mathu avec le même fusil et les mêmes cartouches que lui. Devant le shérif Mapes (Richard Widmark) et les cajuns en colère, la troupe fait front, du jour à la nuit, du matin au soir, pour empêcher un lynchage.

« L'auteur du roman a soixante ans, il m'a rappelé Heinrich Boll, dit Schlöndorff. *Le roman, c'était comme un film écrit pour moi, avec une dimension humaniste. Je n'ai pas l'impression d'être en rupture avec mon travail de cinéaste en Europe. L'endroit est différent, la vérité humaine est la même. On me reproche d'être littéraire, humaniste, de me cacher derrière mes films. Tout cela est délibéré, et je ne vais pas le changer, même si c'est aller contre la mode.*

» J'ai eu toute liberté de choisir l'équipe technique et les interprètes, comme en Allemagne ou à Paris. C'est curieux, mais beaucoup de gens sortent des écoles américaines, prêts à s'inspirer du cinéma européen. Ils détestent Hollywood, et le cinéma indépendant américain s'inspire complètement de la nouvelle vague. J'ai donc eu un rapport de travail très chaleureux. J'ai pour ambition de porter un roman de Faulkner à l'écran. Avec ce sujet sur le Sud et les tensions raciales, je me suis en somme fait la main. »

Colère en Louisiane n'est pas sans rappeler, par son propos, *l'Intrus* (d'après Faulkner, justement), réalisé en 1949 par Clarence Brown. A l'époque, il n'était pas courant de s'élever contre le racisme à l'égard des Noirs. Une tradition s'est instaurée, que Volker Schlöndorff a suivie. Mais il a évité les pièges du film à thèse. La résistance de la communauté est provoquée par une jeune fille anticonformiste, entêtée et, d'une certaine manière, décidée à jouer un rôle. La mise en scène décrit, avec vigueur, des rapports humains, sociaux et psychologiques assez complexes. Les Noirs, quitte à y perdre la vie, sortent de leur résignation, vont défendre leur dignité. Le shériff qui ne veut pas d'histoire avec la famille du mort prête au lynchage, engage une sorte de duel avec Candy. Il aimerait qu'elle disperse les vieillards, qu'elle s'en aille et qu'il puisse, lui, arrêter Mathu avant l'arrivée des lyncheurs éventuels.

En fait, on n'agite pas de grandes idées. Les êtres agissent, et le film avance, dans une belle progression narrative et dramatique, par leurs actes, il est clair, chaleureux, d'une forme classique dont il faut bien dire qu'on n'a plus l'habitude en ces temps de scénarios confus, de surenchère spectaculaire, d'excès esthétiques. Et si l'unité de temps, de lieu, d'action, fait penser au théâtre, la dimension théâtrale n'est pas pesante. Pour Schlöndorff, d'ailleurs, elle n'existe pas :

« Je laisse le temps de parler. A l'écriture du scénario, j'ai encouragé les longs monologues. C'est comme à l'opéra : chacun son air. Cela me permettait d'organiser les mouvements des personnages, les mouvements d'appareil, d'une façon très concertée. Pour l'auteur du roman comme pour moi, Colère en Louisiane *n'est pas un fait divers. C'est une fable, une ballade. J'ai utilisé l'espace comme pour une représentation. C'est fondé sur la parole parce qu'il s'agit aussi d'un film sur la mémoire de gens – les vieillards tournés vers le passé et qui se demandent ce qui restera d'eux.*

» Candy, c'est moi. Je suis le libéral qui veut faire plaisir aux Noirs. Elle croit qu'ils ont besoin d'elle, comme je crois qu'ils ont besoin que je fasse un film sur eux, pour eux. Il y a un moment où je dois m'effacer. Candy aussi. C'est un personnage réel, elle a sorti Ernest J. Gaines de sa cabane, lui a fait apprendre à lire et à écrire. Dans leurs cases, les Noirs ont toujours des portraits de Martin Luther King et des frères Kennedy. Le rôle du libéral blanc, démocrate, voilà encore quelque chose d'humaniste. Les conditions de vie pour les Noirs, en Louisiane, ne sont pas bonnes. L'action du film est située vers 1972, mais chacun sait que cela pourrait se passer aujourd'hui. Lorsque Richard Widmark est arrivé en tenue de shérif, trois Noirs ont jeté leur fusil et se sont cachés dans les cannes à sucre. La peur est toujours là, et les deux communautés se tiennent à distance. »

Comment un tel film est-il reçu aux Etats-Unis ? Il n'a pas été distribué dans les salles. La station de télévision CBS avait participé au financement. Elle a diffusé *Colère en Louisiane*. Résultat : trente-cinq millions de spectateurs et un très fort indice d'écoute, la concurrence battue, un événement.

JACQUES SICLIER.

« Le Bayou » d'Andreï Konchalovsky

Diana (Jill Clayburgh) est grand reporter à *Cosmopolitan*, journal de mode new-yorkais, un peu tapée mais très chic, libérale, très ouverte, même si ça l'embête un peu de découvrir dans la même matinée que sa grande fifille Grace (l'acidulée Martha Plimpton) s'envoie de la cocaïne par le nez et un de ses ex par ailleurs. C'est l'âge ingrat pour l'une et l'autre. Diana décide de s'offrir une pause, le temps d'un reportage en Louisiane où elle a des parents éloignés, et d'emmener la jolie peste au bon air. Ah, vous allez dans le bayou..., leur dit-on, l'air en coin, vous verrez, les gens sont « timides ». C'est quoi, timide, au juste) ? Un peu farouche, fruste...

Quand la mère en tailleur blanc, avec ses valises façon Vuitton, et sa gamine hyper-branchée en tee-shirt The Cure, débouchent en canot au pied de la masure de leur lointaine cousine, Ruth, on comprend que le cher Andreï Konchalovsky va nous faire un beau rapprochement Nord-Sud-Est-Ouest fortement charpenté, d'une « glasnost » quasi reaganienne. Entre la New-Yorkaise et Ruth (superbe Barbara Hershey), il y a comme un fossé culturel, l'une vit à l'âge de pierre, l'autre se prend pour Lévi-Strauss chez les Bororos. Elles n'ont pas tort, en un sens.

C'est la délicate Grace (sans doute l'une des « five easy pisseuses » célébrées par Gainsbourg) qui se charge du fossé en proposant aux trois fils de Ruth, trois gros crétins méchants, un peu de sa pdre de perlimpinpin et sa petite bonnière en prime. Les crétins sonnadroyés par la coco, se balaent dans les lianes et brusquent uneu la demoiselle sur le planche. Ça tourne de plus en plus mal av le retour de maman Ruth qui faiton-ner du gourdin et la fuite épouantée de la greluche au milieu des crocos – les bêtes, pas les ss à mains – et des fantômes.

Un étonnement émerveillé

La beauté des paysages est iontestable, les comédiens sont cellents et l'habilité de Konchalsky est grande. Mais le passionnalossier « Etats-Unis terre de contrastes » est loupé, par mque de finesse, lourdeur des les poussés à l'exagération la lus débridée. Konchalovsky fait bi les choses, mais ne les pense passez avant et ne les contrôle pas urfois commencées. C'est dommage, y a de bons moments, le bayou ¢ un lieu très prenant, le réalisateusait filmer l'Amérique avec un émement émerveillé assez contagix. Il résulte de cette agréable consion un produit bâtard qui, pouêtre apprécié dans toute son étdue comiques gagne à être vu en vsion française.

MICHEL BRAUDEAU.

NOTES

Thierry de Mey à l'espace Kiron

Ligne claire, angles nets et sèches décharges d'énergie, un même style tonique parcourt le théâtre de Jan Fabre et Jan Decorte, le graphisme d'Ever Meulen, les vidéos de Marie André, la musique répétitive de l'ensemble Maximalist ! et les chorégraphies d'Anna Theresa De Keersmaeker, de sa complice Michèle-Anne De Mey ou de l'étoile montante Wim Vandekeybus. Autant d'enfants terribles d'une nouvelle vague belge (essentiellement flamande), lucide, travailleuse et solidaire.

Thierry De Mey est cinéaste de court métrage, percussionniste, compositeur pour les trois chorégraphes déjà cités et co-leader de Maximalist ! Frère de la danseuse, il a sa part dans cette esthétique commune, immédiatement reconnaissable à ses constants affrontements entre les structures combinatoires et la dépense physique de l'exécutant : le tranchant de la main du karatéka cognant, la table du géomètre.

Cette image se retrouve en vraie grandeur, et jusqu'au vertige, dans la dernière invention de Thierry De Mey : Musique de tables, à la fois dispositif orchestral (trois percussionnistes disposent chacun d'une simple table de bois et d'un stock de vingt mouvements codés de la main), jeu visuel (la gestuelle étant incluse dans le jeu et dans son système de notation) et première composition pour ce trio, un prélude-et-fugue uniquement rythmique d'une douzaine de minutes.

D. de B.

★ « Images, mouvements » : films et vidéos de Marie André, Wolfgang Kolb, etc., et concert de Thierry De Mey et Maximalist !, samedi 21 novembre à partir de 22 heures, à l'Espace Kiron (10, rue La Vacquerie).

Les ballades somptueuses de Marc Lavoine

Né dans une banlieue coincée entre Rungis et Orly, éveillé à la chanson par Patrick Juvet, Christophe, Alain Chamfort et aussi Jacques Dutronc, Serge Gainsbourg et Peter Gabriel, placeur à l'Olympia durant trois ans, Marc Lavoine s'est imposé depuis quelques annéedans les hit-parades avec des tres comme *les Yeux Revolver*, *Beule avec moi*, *Tu divises par deu:Parking des anges*. Il a publié aii six 45 tours avant d'enregistrer s premier album en compagnie (pr la musique) d'un jeune compiteur flamboyant Fabrice Aboulker.

Marc Lavoine laisse présar un avenir moins stéréotypé quecelui des faiseurs de tubes du Top 5

Il s'était produit jusqu'ici ds les discothèques. La scène, c'e évidemment un tout autre voyage

Pour des débuts dans unvraie salle (La Cigale) c'est une résite. Il sait bouger et même s'off des extras : Lavoine reprend, enffet, avec force et humour *le Téléf*, de Nino Ferrer, et propose aussi duo avec une invitée spéciale : Catrine Ringer.

C. F.

★ La Cigale, les 21 et 22 nombre, 20 h 30.

« Les Lundis de la rue de Verneuil »

Pour les auteurs, les actes, les metteurs en scène et leur puic, le Centre national des lettres oanise « Les Lundis de la rue diVerneuil », à 18 h 30. Denise Bon les a inaugurés début novembre. ses côtés, Guy Rétoré, le mettr en scène de sa dernière pièce, *Entre passions et prairies*. Car ces ncontres entendent suivre de près ltualité théâtrale. Le lundi 30 nowmbre, Jean Vauthier et Marcel Méchal seront présents pour *CapitainBada* (l'Atelier), jusqu'au 31 décnbre. Leur succéderont, le jeudi 3 cembre (attention, « les Lundi ont lieu parfois le jeudi), Yves-brice Lebeau et Sylvie Pignide pr *les Baveuses de pluie* (au Tàtre Gérard-Philipe jusqu'au 7 cembre). Puis, le 14, Philippe Myana et Robert Cantarella pour *mentaires* (Théâtre de la Btille jusqu'au 20 décembre). atretemps, deux auteurs : Enz Cormann, le 23 novembre, et Fnçois Billetdoux, le 7 décembre, lirt respectivement *Palais mascott* et *Il faut passer par les nuages*, ct les créations sont prévues en 198.

O. R.



Culture

ARTS

La vente Renand à Drouot-Montaigne

(Suite de la première page.)

Après le choc du marteau, comme on l'applaudissait, il a souri de façon très joviale. Il avait gagné.

L'appétit lui étant venu en dépensant, il a poursuivi dans la même voie. Pour 4 300 000 francs, il a conquis un paysage de Seurat, pour 1 600 000 francs un premier Vuillard et pour 1 400 000 un second. En une heure et demie, il a acheté pour plus de 40 millions de peinture française. Et puis il est parti, laissant à la salle le souci de connaître son nom.

Ce petit monsieur a été le héros, mais le seul, de la vente Renand. Annoncée, trop peut-être, célébrée avant d'avoir lieu, elle n'a compté que bien peu de ces moments de frénésie qui font la réputation des grandes salles. Exception faite de *la Femme à la cravate noire*, et d'un autre Modigliani, *la Belle Romaine*, achetée au téléphone par un collectionneur, que l'on dit américain, pour 41 millions, les œuvres proposées n'ont guère suscité de batailles ruineuses. Vuillard, Rodin, Toulouse-Lautrec et Vallotton se sont distingués sans doute, mais en dessous du premier seuil, celui des 5 millions. Les Corot n'ont pas davantage révolutionné le marché : entre 3 millions et 6 millions pour d'excellentes toiles, souvent exposées, plus souvent encore publiées, c'est l'estimation, mais pas davantage. Et si une aquarelle de Cézanne, de tout premier ordre il est vrai, a grimpé jusqu'au chiffre respectable de 4 700 000 F, cette ascension ne suffit pas à faire oublier quelques chutes, dont la plus cruelle a meurtri le cher Henri Matisse. Sa *Conversation*, importante toile de 1941, comme disent les notices, avait été estimée entre 14 millions et 18 millions. A 9 200 000 F, elle a connu les affres du « petit prix », petit pour le marché s'entend.

Echec alors ? On en est loin, quand le total des adjudications dépasse 180 millions, alors qu'ont fait défaut à l'addition finale les deux Van Gogh, dont l'un a été donné aux collections nationales – en échange des *autorisations* d'exportation ? – et dont l'autre, *les Toits*, doit faire l'objet d'une dation en paiement des droits de succession. Mais la vente Renand, en dépit de la qualité des tableaux, manquait, semble-t-il, d'une de ces pièces d'exception qui font s'emballer les mécaniques financières. Tout était bon, mais rien, ou presque, n'était exceptionnel, si bien que l'on en venait à se demander s'il n'y a pas eu, vendredi soir, divorce *entre* l'économie et le spectaculaire.

Car du spectacle, il y en a eu, de la mêlée des visons et des lodens coincés contre les barrières métalliques qui défendaient l'entrée, aux conciliabules d'avant la vente dans un théâtre garni de caméras, de photographes et de journalistes. Il y avait une star, Alain Delon, et des notoriétés convaincues d'être des stars, elles aussi ; des chapeaux mirifiques et des toilettes. Mais, sans les Japonais qui ont emporté plus de la moitié des œuvres, on aurait manqué peut-être d'acquéreurs. La représentation a *failli tomber* en panne d'acteurs.

A New-York, à Londres, ces places fortes que l'on rêve d'égaler, les ventes se déroulent avec moins d'apparat, mais avec plus d'argent. Résultat : les cotes, à Paris, restent dans le quasi-raisonnable, alors qu'il faudrait un peu de folie. Il se pourrait que le petit monsieur japonais – un marchand, dit-on – se soit montré aussi avisé que discret. Quand il a obtenu son cher Modigliani, un marchand britannique, lui-même acquéreur de quelques œuvres du dix-neuvième siècle, a laissé tomber gravement : « *Underpriced.* » Sous-évalué. Les feux de la rampe sont apparemment sans effet sur certains esprits sceptiques.

PHILIPPE DAGEN.

Le juge des référés suspend la vente des manuscrits de Zola

La vente des lettres, articles et notes d'Emile Zola sur l'affaire Dreyfus parmi lesquels le manuscrit *J'accuse* n'aura pas lieu le 8 décembre 1987 à Monaco. Saisie en référé par M. François Emile-Zola, petit-fils de l'écrivain, Mme Huguette Le Foyer de Costil, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a ordonné le vendredi 20 novembre qu'il soit sursis à cette vente jusqu'à ce que les juges civils se soient prononcés sur la propriété de ces documents (*le Monde* du 18 novembre).

La fille de M. François Emile-Zola, Mme Brigitte Place, avait reçu ces écrits au moment du décès de Jacques Emile-Zola, et s'apprêtait à les vendre par l'intermédiaire de la société Sotheby's lorsque son père lui contesta ce droit. Il s'appuyait sur le testament de son propre père, le Dr Jacques Emile-Zola, qui précisait : « *Je demande que les souvenirs qui me viennent de mon père et de ma mère ne soient jamais vendus...* »

En notant que la propriété des manuscrits « *soulève une série de difficultés sérieuses qu'il n'appartient pas au juge des référés de trancher* », le magistrat déclare dans son ordonnance : « *La réalisation d'une telle vente peut entraîner pour celui qui invoque le respect des volontés du fils d'Emile-Zola, un dommage intolérable et irréparable dans ses conséquences par l'allocation ultérieure de dommages-intérêts.* »

MAURICE PEYROT.

Communication

Le lancement depuis Kourou de TV-Sat 1

Le bonheur d'Ariane...

Les fusées heureuses n'ayant pas d'histoire, il y a peu à dire sur le succès d'Ariane, qui, pour son vingtième tir, a mis en orbite, le samedi 21 novembre, le satellite ouest-allemand de télévision directe TV-Sat 1. Rarement l'affaire fut aussi promptement expédiée. Pas le moindre arrêt dans la préparation du tir, pas la moindre inquiétude côté météorologie, pas la moindre difficulté de transmission entre les diverses stations (Kourou en Guyane, Natal au Brésil, l'île de l'Ascenscion, Libreville au Gabon) qui suivent le lanceur pendant les quelque vingt minutes qu'il lui faut pour traverser l'Atlantique et lâcher son satellite sur la bonne orbite...

La fenêtre de lancement, d'une durée de 64 minutes, s'ouvrait à 3 h 19 (heure de la métropole). A 3 h 13, l'ordinateur qui commande sans intervention humaine les dernières opérations de plein des réservoirs, d'armement des systèmes de séparation des étages, de déconnexion entre le lanceur et la tour de lancement prenait le contrôle. Le responsable du tir n'avait plus qu'à égrener les secondes et annoncer la réalisation correcte des opérations programmées.

A 3 h 19, le lanceur était mis à feu. Les étages s'allumaient et s'éteignaient aux secondes dites, la trajectoire épousait fidèlement celle qu'avaient dessinée les ingénieurs. La mise en orbite du satellite intervenait, comme prévu, 19 minutes et 19 secondes après le tir. L'orbite était parfaite. C'était l'heure des applaudissements, du champagne, des déclarations.

Heureux étaient les responsables d'Arianespace. Ce deuxième succès consécutif renforce leur conviction d'avoir maîtrisé l'allumage du troisième étage, défaillant lors des quinzième et dix-huitième tir. Heureux aussi les dirigeants ouest-allemands, qui tenaient beaucoup à ce que TV-Sat 1 ouvre l'ère en Europe de la télévision directe par satellite. « *C'est un grand succès de la coopération franco-allemande* », a déclaré M. Christian Schwarz-Schilling, ministre ouest-allemand des télécommunications.

Mais plus qu'heureux : rayonnants, exultants... ceux qui n'étaient en principe pas directement concernés par ce tir : les industriels français de l'électronique. Pour M. Bonnet, président du Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC), la mise en orbite de TV-Sat devrait faire cesser les « *campagnes d'intoxication* » contre les programmes TDF-1 et marquer « *le début du processus technique irréversible que les Européens ont initié pour la télévision du futur et particulièrement pour la télévision à haute définition* ».

MAURICE ARVONNY.

Le long parcours de TDF 1, le frère jumeau

Février 1977 : Allocation des fréquences et des positions orbitales pour la radiodiffusion directe par satellite, lors d'une conférence dà Genève.

Janvier 1979 : Rapport Cannac. Deux projets complémentaires de satellites sont proposés ; Telecom 1 pour la DGT, et un satellite à trois canaux de télédiffusion directe pour TDF. Lancement prévu en 1983 ou 1984.

2 octobre 1979 : 32e sommet franco-allemand. Accord de principe pour trois satellites (TDF 1, TV-Sat 1 et un de secours).

29 avril 1980 : Convention définitive France-RFA pour trois satellites, opérationnels à partir de 1985.

26 mars 1981 : Arbitrage de Raymond Barre sur le financement de TDF 1.

8 avril 1981 : Constitution d'Eurosatellite, consortium industriel (MBB et AEG en RFA, Aérospatiale et Alcatel en France, ETCA en Belgique) pour la construction des satellites.

Fin 1983 : Rapport Théry, critiquant le programme TDF comme inadapté, à cause de ses retards, au marché futur.

26 octobre 1984 : Accord franco-luxembourgeois sur l'exploitation de TDF 1, avec deux canaux et l'exclusivité de la publicité concédés à la CLT.

27 décembre 1984 : Arbitrage de Laurent Fabius en faveur de la construction de TDF, et mission confiée à Jacques Pomonti pour constituer une société de commercialisation.

1985 : Mission Desgraupes aboutissant à un projet de chaîne culturelle européenne qui deviendra la Sept. Attribution des chaînes hertziennes françaises, ce qui exclut de fait la CLT.

11 mars 1986 : Georges Fillioud accorde un canal à la Sept, un à la 5, et deux à un consortium européen comprenant Silvio Berlusconi, Robert Maxwell, Jérôme Seydoux et Léo Kirch.

Mai 1986 : Les industriels européens de la télévision se mobilisent pour obtenir à la conférence de Dubrovnik un sursis à l'adoption d'une norme de télévision haute définition afin de préserver les chances du D2 MAC face aux ambitions japonaises.

Juillet 1986 : Arbitrage de M. Jacques Chirac sur la poursuite du programme TDF 1 et 2, malgré les critiques de certains ministres.

Automne 1986 : Loi sur l'audiovisuel. Annulation des concessions signées en mars.

1987 : Les missions successives de Claude Contamine et Xavier Gouyou-Beauchamps ne parviennent pas à boucler le montage de la société de commercialisation du système TDF. La CNCL « présélectionne » cinq candidats – tous français – pour embarquer sur TDF 1, dont le lancement est prévu pour mai ou juin 1988.

Le satellite allemand ouvre la voie à la télévision européenne

(Suite de la première page.)

Car pour ses promoteurs TV SAT débloque un triple verrou économique, technique et juridico-politique.

Côté économie, la puissance de TV SAT autorise les industriels européens – comme Philips, Thomson ou Nokia – à mettre sur le marché des équipements de réception au prix d'un magnétoscope, une fois les grandes séries atteintes.

Côté technique, ce premier satellite de télévision *directe* européen (les Japonais en ont un depuis juillet) diffusera selon la norme D2 MAC Paquet (*le Monde* du 21 novembre). Il prépare ainsi l'avènement d'une télévision haute définition à l'européenne, dont la première étape est une image améliorée, accompagnée de plusieurs canaux son permettant le multilinguisme. La France et la RFA, les plus chauds défenseurs de cette norme, y voient l'unique moyen de dépasser les rivalités PAL-SECAM qui déchirent l'Europe, tout en préservant le parc de téléviseurs existants, que l'adjonction d'un décodeur rendra compatibles. Le D2 MAC est par la même occasion une arme pour contenir l'offensive japonaise (dont la propre norme Hivision est radicalement incompatible) dans le dernier secteur de l'électronique grand public où l'Europe contrôle encore ses marchés.

Enfin, côté politique en Allemagne fédérale, mais aussi bientôt dans toute l'Europe (y compris à l'Est), la télévision directe par satellite sonne le glas des frontières et des monopoles publics.

TV Sat diffusera pour commencer quatre chaînes de langues allemandes, deux chaînes publiques (ARD-Eins plus et Drei Sat) et deux chaînes privées (Sat 1 et RTL Plus) sans compter des programmes radio en stéréo pendant les heures libres. L'accord sur cette répartition n'a été conclu qu'en mars dernier entre les Lander, maîtres de la politique audiovisuelle. Mais son caractère inéluctable a incité les opérateurs privés à roder leurs programmes, quitte à assumer de lourdes pertes en ne diffusant que sur les réseaux câblés ou quelques rares fréquences hertziennes, depuis deux ans.

Le groupe de presse Springer et son allié de plus en plus visible Léo Kirch, détenteur du plus gros portefeuille de films et de séries en langue allemande, sont derrière Sat 1. Quant à RTL Plus, c'est la pierre angulaire du rapprochement constant entre le géant des médias allemands Bertelsmann et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Pour réussir son pari risqué, la Bundespost mise sur une demande rapide, qui déclencherait la spirale vertueuse de baisse des prix du matériel, attirant ainsi l'audience et donc la publicité nécessaire à des programmes attractifs. Elle devra pourtant affronter la concurrence prochaine d'autres satellites comme Astra ou *comme la deuxième génération* d'Eutelsat moins puissant mais porteur de plus de chaînes, donc à un coût attractif pour les opérateurs.

S'adressant à une population dense et riche, encore relativement sevrée de chaînes commerciales, TV Sat a cependant des atouts dans la compétition. Le moindre n'étant pas le soutien sans faille de la Bundespost, qui louera les canaux au-dessous du prix de revient (environ 17 millions de marks par an pour commencer).

Une volonté politique qui, par contraste, fait ressortir les difficultés du projet jumeau TDF 1 et TDF 2 en France. Longtemps englué dans les querelles entre TDF et la DGT (laquelle doit aussi promouvoir ses propres satellites Télécom), le programme n'a toujours pas réussi à boucler sa société de commercialisation, qui doit financer le 1,7 milliard de francs de TDF 2. Les cinq opérateurs présélectionnés par la CNCL sont réticents à payer une *location* que TDF a *pourtant* progressivement abaissée au niveau de 70 millions de francs par an et par canal, en moyenne. Certes, la volonté politique de continuer ce programme, qui a déjà vu des arbitrages de trois premiers ministres différent, existe bel et bien. Fort du lancement réussi de TV Sat, il reste donc maintenant à TDF à arracher une décision de financement. Son président, M. Xavier Gouyon-Beauchamp espère voir les choses bouger avant un mois.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

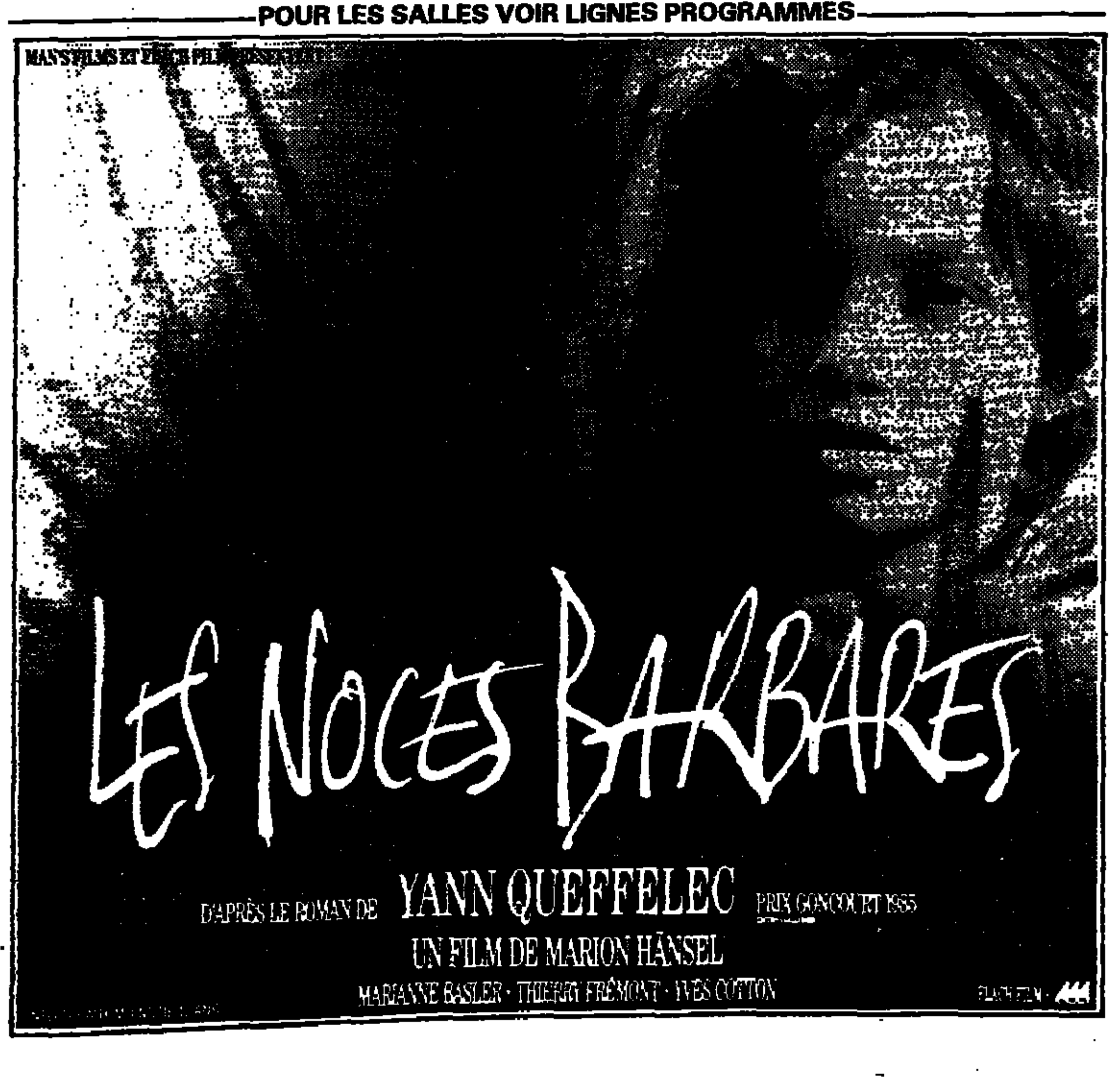
● **Fin de la grève du doublage.** – Après vingt-neuf jours de grève, les artistes interprètes ont décidé, mardi 17 novembre, de lever leur mouvement sur la 5, seule chaîne encore touchée depuis l'accord conclu le 12 novembre dernier entre les grévistes et M6. Pour obtenir l'arrêt d'un mouvement qui n'a jamais faibli, la 5 a finalement accepté de signer un accord identique à celui de la sixième chaîne. La 5 s'est en effet engagée à ne pas acheter plus de quatorze heures par an d'émissions doublées à l'étranger au terme d'une période transitoire : *quarante-deux heures* en 1988 et vingt-huit heures en 1989.

Un colloque sur le journalisme de l'an 2000

Que sera le journalisme de l'an 2000, confronté au « traitement *médiatique* » *des nouvelles technologies* de communication ? Tel était le sujet abordé le mois dernier par l'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, USJF-CFDT, SNJ-CGT) au cours d'un colloque organisé au Sénat.

Quelque deux cents délégués d'équipes rédactionnelles ont débattu sur l'avenir de la profession : danger d'inféodation des journalistes aux impératifs techniques, sédentarisation du métier, déstructuration du lieu de travail, plus grande flexibilité des tâches, nécessité d'une double compétence, reclassement de certaines catégories de personnels, besoin accru de formation, etc.

Aussi lourds de conséquences que puissent être ces changements, l'UNSJ affirme que « *les syndicats de journalistes ont choisi de les affronter en toute lucidité, afin de les maîtriser au mieux plutôt que de les subir passivement* ». L'UNSJ se propose, dans un proche avenir, d'éditer l'essentiel de ce qui s'est dit à ce colloque et de poursuivre la réflexion engagée, en organisant un nouveau colloque l'an prochain ou en 1989.





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UNE LUNE POUR LES DÉSHÉRITÉS. Gemier (42-27-81-15), 20 h 30 (19).

KLEIST. Chatillon. Théâtre (46-57-22-11), 21 h (24).

LA VENUS A LA FOURRURE. Cartoucherie. Tempête (43-74-94-07), 20 h 30 (24).

L'ECLIPSE DE LA BALLE. Ivry. Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 (24).

MAISON DE POUPÉE. *Aubervilliers.* Théâtre (48-33-16-16), 21 h (24).

LE TRADUCTEUR CLEPTOMANE. Lutetia (45-48-74-28), 20 h 45 (24).

LA QUESTION. Stains. Studio théâtre (48-21-61-05), 21 h (25).

ANTOINE Simone-Berriau (42-08-77-71) : la Taupe, 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70) : le Vœu, sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) : Une chambre sur la Dordogne, 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h.

ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et *le Marchand*, sam. *20 h 30*, dim. *17 h*.

ATELIER (46-06-49-24) : Capitaine Bada, 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27) : les Acteurs de bonne foi et la Méprise, salle Louis-Jouvet. 21 h, dim. 16 h. Elvire Jouvet 40, salle Louis-Jouvet, 18 h 30, sam. – Fragment du Théâtre I = Fragment de Théâtre II, *salle C.-Bérard. Jusqu'au 28 novembre.* (Mer., jeu., ven., mar) 18 h 30, sam. 21 h. Relâche (dim., lun.).

AU JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) : Conversations conjugales, 21 h sam.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) : l'Excès contraire, 20 h 45, sam. 21 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie, 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) : le Temps, le Fou, 21 h sam.

CARTOUCHERIE, THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08) : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30.

CHAPITEAU DAUMESNIL (chauffé) (FNAC) : Zingaro : Les portes sont fermées dès 20 h 30, 20 h 30 sam.

CIRQUE D'HIVER (FNAC) : On achève bien les chevaux, 20 h 30, 17 h dim.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) : Barouf à Chioggia. La Galerie, 20 h 30, Bérénice. La Resserre, sam. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, 15 h 30 dim.

COMÉDIE FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. à 20 h 30 : Turcaret ; dim. à 20 h 30 : les Femmes savantes.

DAUNOU (42-61-69-14) : Monsieur Masure, 21 h, 15 h 30 dim.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) : Trop cher payé, 20 h 30, 16 h dim.

EDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) : Epoque épique, 20 h 30, 15 h 30 dim.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) : le Petit Bruit des perles de bois. 20 h 30, sam. 17 h, dim. La Tragédie des treize vaisseaux, 22 h 30, 16 h 30 dim.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42) : Poésie et absolu, salle 1 : 21 h, 17 h. dim. Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête, salle I : 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40) : Au secours, tout va bien ! 21 h, 18 h sam.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) : l'Eloignement, 21 h 30, sam. 18 h 30, sam., 15 h dim.

GALERIE 55 (43-26-63-51) : Be Trayal, sam. 21 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) : Madame Sans-Gêne, 20 h 30, sam. 15 h 30 dim.

HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve, 19 h 30. La Leçon, 20 h 30. Lettre d'une inconnue, 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14) : Bivouac (Festival d'automne à Paris), 21 h sam., 17 h dim.

LA BRUYÈRE *(48-74-76-99) : Première* jeunesse, 21 h, 15 h dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! sam. 20 h 15. Carmen Cru, sam. 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne. Théâtre noir, 20 h sam. Parlons-en comme d'un créateur à un autre. Théâtre noir : sam. 21 h 30. *Le* Petit Prince. Théâtre rouge, sam. 20 h. Un riche, trois pauvres. Théâtre rouge, sam. 21 h 15.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51) : la Visita (spectacle en italien), sam. 20 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09) : les Pieds dans l'eau, 21 h ; 18 h sam. ; 15 h 30 dim.

MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours, sam. 20 h 30. Relâche.

MARIGNY (42-56-04-41) : Kean, sam. 20 h, 15 h dim.

MARIGNY (Petit) (42-25-20-74) : la Menteuse, 21 h, 18 h sam. 15 h dim. Relâche.

MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, (théâtre, musique, danse dans la ville). sam. 20 h 30, 15 h 30 dim. Relâche.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) : Gouttes dans l'océan, 21 h.

MICHODIERE (47-42-95-22) : Double mixte, 21 h 30 sam., 18 h 30 sam., 15 h 30 dim.

MOGADOR (42-85-28-80) : Cabaret, 20 h 30, 15 h dim.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74) : C'était hier, 21 h sam., 15 h 30 dim.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32) : le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris), 20 h 30 sam., 15 h, dim. 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32) : le Pyromane, 18 h 30 ; 18 h, 18 h 30, dim.

ŒUVRE (48-74-42-52) : Léopold le bien-aimé, 20 h 45, 15 h dim.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : La Madeleine de Proust est à Paris, 21 h, sam ; 15 h dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : l'Affaire du courrier de Lyon, 20 h 30, sam. 15 h, dim. 18 h 30, dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) : l'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux, 21 h, sam. 17 h 30, sam. 15 h dim.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) : Y'a bon Bamboula, 21 h, 16 h 30, dim.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) : Reine-mère, salle I, 20 h 45, 15 h, dim. Ma chère Rose, salle II, 21 h, 15 h 30, dim. Variations sur le canard, salle I, sam. 19 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16) : Crimes du cœur, 18 h, sam., 15 h dim.

RENAISSANCE (42-08-18-50) : Un jardin en désordre, 21 h 30, sam. 18 h 30, sam., 16 h dim.

ROSEAU-THÉATRE (ancien Théâtre de l'Epicerie) (42-71-30-20) : le Puceau d'Orléans, 20 h 30, 16 h 30 dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) : les Seins de Lola, 20 h 45, 15 h dim.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : Jango Edwards, sam. 20 h. *Patrick Timsit déboule et débite jusqu'au* mois de décembre, sam. 22 h.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) : le Baiser de la femme-araignée, 21 h, 18 h dim.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim, 20 h 45 sam.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) : l'Etranger, salle I, 20 h 30 sam., 15 h, dim. L'Ecume des jours, salle I, 22 h, sam. 17 h dim. La Métamorphose, salle II, 20 h 30 sam., 15 h dim. Huis clos, salle II, 22 h, sam. 17 h, dim. Maîtres et valets, salle I.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) : Comme on regarde tomber les feuilles, 20 h 45, 15 h, dim.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU *(42-45-49-77) : les Juges du ciel,* 20 h 45, sam. 17 h, dim.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88) : les Evadés, sam. 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80) : la Nuit des rois, sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) : la Chasse au corbeau, 17 h dim.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) : le Pont des soupirs, 20 h 30, sam., 15 h 30 dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) : Arthur (les 3 Jeanne), sam. 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39) : Quel petit vélo ? 21 h sam, 16 h dim.

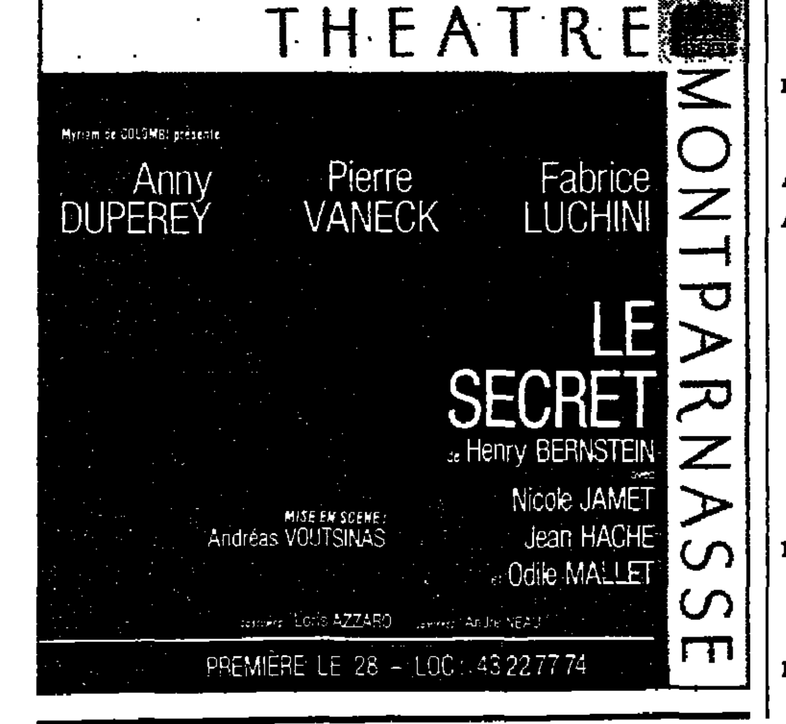
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00) *réservation au 42-61-19-83 :* Porgy and Bess, 20 h, 14 h 30 sam., 14 h 30 dim.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15) : le Soulier de satin, Grand théâtre, 20 h sam., 13 h dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70) : Jean-Jacques Rousseau, Petite salle, jusqu'au 21 novembre, 21 h, *15 h dim.* Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet), Grande salle, 20 h 30, sam., sam. dim., 18 h 30 dim. Dans le cadre de « Une heure avec » : les Sept miracles de Jésus, Petite salle jusqu'au 21 novembre, sam. 18 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : le Quatuor « Violons dingues », 19 h. Sylvie Joly, sam. 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) : C'est encore mieux l'après-midi, 21 h sam., 17 h 30 sam., 15 h dim.



Samedi 21 - Dimanche 22 novembre

Les ballets

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du théâtre Kirov de Leningrad : le Corsaire, chor. de M. Petipa, mus. de Adam, Pugni, Delibes, Drigo et Oldenbourgski. 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC et agences.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Trista Brown Dance Company : jusqu'au 21 novembre. 20 h 45 : Prélude de Carmen, Primary Accumulation, Set and reset, Entracte III de Carmen et Newark, chor. de T. Brown. de 52 F à 150 F.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, SALLE FAVART (42-96-06-11), Cendrillon, 15 h sam. Opéra (jeune public) en deux actes, livret de P.-M. Davies, avec l'orchestre du conservatoire du Xe arrondissement de Paris, dir. par J. Burdekin-A. Guilbert, mise en scène et chor. de R. Caceres (coproduction JMF, Fischer-Price et *Quick France). 50 F. 42-78-19-54* (JMF).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Porgy and Bess : 20 h sam., mar. 14 h 30 sam., dim. opéra en deux actes, mus. de G. Gershwin, livret de D. Heyward, chor. de M. Robinso, mise en scène de J. O'Brien, chef d'orchestre : C. Nance. 357 F, 281 F, 205 F, 160 F et 71 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), le Pont des soupirs : 15 h 30 dim. 20 h 30 sam., mar. opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2 dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F, *245 F, 195 F, 120 F.*

Les concerts

GROUPES DE CHANTEURS-MUSICIENS LATINO-AMÉRICAINS (42-30-22-22), sam. 11 heures (jusqu'à 20 heures, non-stop) : dans le cadre « Les naufragés de la liberté ».

GROUPES D'ORIGINE AFRICAINE, dim. 11 heures (jusqu'à 20 heures, non-stop) : dans le cadre « Les naufragés de la liberté ».

JORDI SAVALL ET JOSÉ MIGUEL MORENO, sam. 15 heures et 17 heures (viole de gambe et luth). Musique élisabéthaine. (15 heures : conférence ; 17 heures : concert). Entrée libre.

NOTRE-DAME-DE-PARIS, dim. 17 h 45 : Lih-Ching Lin (RDA) à l'orgue. Œuvres de Bach et Reubke. Entrée libre.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20), sam. (dernière) 21 h : Moderato Cantabile, roman de Marguerite Duras, adapt. et mise en scène de M. Laroche, lecture musicale de X. Le Masne, dir. mus. de Ph. Nahon, avec B. Cramoix (soprano-comédienne), F. Boutin (l'Enfant). D. Simpson (violoncelle), P. Petitdidier (cor), M. Bonnin (accordéon), H. Biermann (basse), O. Foy (baryton) et J.-G. Coulange (baryton). 100 F, 70 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), sam. 17 h 30 : dir. H. Yazaki et Frédéric Lodéon (violoncelle). Œuvres de Schubert et Schumann. De 45 F à 125 F.

CONCERTS LAMOUREUX, dim. 17 h 45 : dir. par A. Gatehouse, avec E. Naoumoff (piano). Œuvres de Weber, Chopin et Tchaïkovski. De 40 F à 130 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80), dim. 11 heures : Joseph Kalichstein, Jaime Laredo, Sharon Robinson (piano, violon et violoncelle). Œuvres de Beethoven et Mendelssohn. 70 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Toi, c'est moi (1936), de René Guissart, 15 h ; le Batelier de la Volga (1926), de Cecil Blount De Mille, 17 h ; Jacques et Novembre (1984), de Jean Beaudry et François Bouvier, 19 h 15 ; la Tragédie d'un homme ridicule (1981, v.o.s.t.f.), de Ber*nardo Bertolucci, 21 h.*

DIMANCHE

Le Roi des rois (1926), de Cecil Blount De Mille, 15 h ; Bar salon (1974), de André Forcier, 19 h ; la Dame et le Toréador (1951), de Budd Boetticher. 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

La Rançon du trône (1922), de Cecil Blount De Mille, 15 h ; Nous n'irons plus au bois (1968), de Georges Dumoulin, 17 h 30 ; Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 19 h 30 ; les Grandes Personnes (1957), de Jean Valère, 21 h 30.

DIMANCHE

Les Dix Commandements (1956), de Cecil B. De Mille, 15 h ; la Nuit (1960, v.o.s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 19 h ; l'Affaire Nina B (1961), de Robert Siodmak, 21 h 15.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : le Droit d'asile (1970), de Jean-Pierre Lajournade, 14 h 30 ; Prima della Rivoluzione (1964, v.o.), de Bernardo Bertolucci, 14 h 30 ; 24 Heures de la vie d'un clown (1946), de Jean-Pierre Melville, 17 h 30 ; Jeunes Filles en uniforme (1931), de Leontine Sagan, 17 h 30 ; Une histoire d'eau (1958), de François Truffaut et Jean-Luc Godard, 20 h 30 ; Tirez sur le pianiste (1960), de François Truffaut, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : Une partie de campagne (1936-1946), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Paris 1900 (1946), de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 14 h 30 ; Comme je te veux (1969), de Jean-Louis Comolli, 17 h 30 ; Fric-Frac (1939), de M. Lehmann et Claude Autant-Lara, 17 h 30 ; Narcissus (1971), de Peter Foldes, 20 h 30 ; Lola Montès (1955), de Max Ophuls, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : *Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ;* Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e* (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-*63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ;* UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Maxévilles, 9e* (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMÉDIE ! (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUCKING FERNAND (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde *Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er *(42-97-53-74) ;* Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont *les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : *Gaumont* les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

Les grandes reprises

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CLAUDINE A L'ÉCOLE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INFERNO (**) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA LUNA (*) (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SANS PITIÉ (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE TRÉSOR DE SAN-LUCAS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAYOU. Film américain de Andreï Konchalovsky, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

COLÈRE EN LOUISIANE. Film américain de Volker Schlöndorff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

HOUSE II. Film américain de Ethan Wiley, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Maxévilles, 9e* (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES NOCES BARBARES. (*) Film belgo-français de Marion Hänsel : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Montparnasse* Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

NOCES EN GALILÉE. Film franco-belgo-palestinien de Michel Khleifi, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NOUVEAUX TRICHEURS. Film français de Michael Schock : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WHO'S THAT GIRL ? Film américain de James Foley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ;* Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ZEGEN. (*) Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).*

PARIS EN VISITES

LUNDI 23 NOVEMBRE

« *L'hôtel de Biron et l'œuvre de* Rodin », 10 h 30, 77, rue de Varenne (V. de Langlade).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (R. Romann).

« Nouveaux appartements du roy et des reines-mères au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« *L'Opéra de Charles Garnier* », 14 h 30, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« De Renoir à Picasso », 14 h 30, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, *côté* Seine (Approche de l'art).

« *Hôtels et jardins du Marais, place* des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie, sortie (Gilles Botteau).

« *Port-Royal de Paris, histoire du jan*sénisme », 14 h 30, 123, boulevard de Port-Royal (Pierre-Yves Jaslet).

« Musée des monuments français : les fresques du Moyen Age », 15 heures, place du Trocadéro, devant l'entrée du musée (Paris et son histoire).

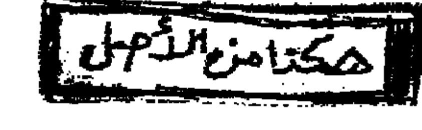
CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Egypte pharaonique : la vie quotidienne » (Arcus).

91 *bis*, rue du Cherche-Midi, 18 h 15 : « L'islam et la deuxième génération », avec Ahmed Boubeker (Fondation Saint-Simon).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 20 : « Cerveau et communication », avec Claude Kordon (soirée présentée par l'INSERM, entrée libre).

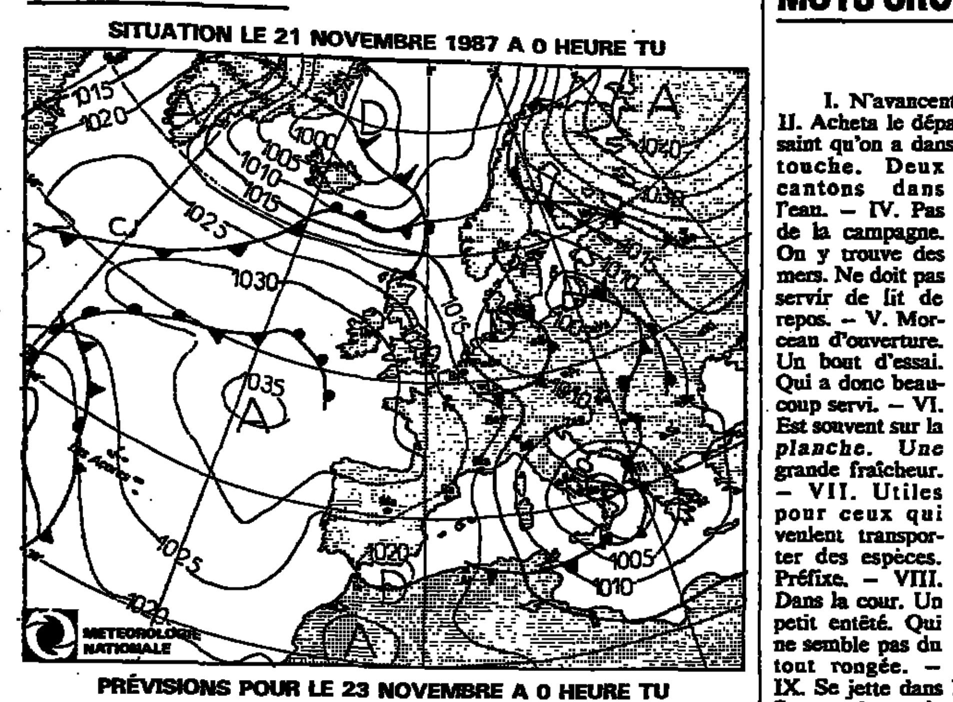
Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes, 18 h 30 : « Les grands problèmes actuels du judaïsme », par René-Samuel Sirat, grand rabbin de France (Grandes Conférences de Paris).



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 novembre à 0 h TU et le dimanche 22 novembre à 24 h TU.

La France restera dans un flux perturbé de nord-ouest. Dans la journée de dimanche, une zone de mauvais temps traversera le pays. Seules les régions méditerranéennes seront épargnées. Le mistral et la tramontane faibliront.

Dimanche, pluie pour tous, ou presque. En tout début de matinée, c'est la grisaille qui prédominera. Excepté cependant sur le pourtour de la Méditerranée, où le mistral et la tramontane, encore forts, dégageront le littoral. En Corse aussi il fera beau.

Sur les côtes de la Manche, le soleil commencera à apparaître après la pluie de la nuit. Et cette même pluie, nous la retrouverons sur les autres régions de la moitié nord du pays. Mais, à partir de 1 000 mètres, ce sera de la neige qui tombera sur le relief des Vosges et du Jura.

Au fil des heures, la pluie, ou la neige s'élevant alors à 1 500 mètres, se dirigera en direction du sud-est. Et, le soir, *les régions affectées s'étendront des* Pyrénées au sud du Massif Central, aux Alpes, à la Franche-Comté, à la Lorraine et à l'Alsace. Près de la Méditerranée, il y aura alors des passages nuageux.

Mais après la pluie des éclaircies, parfois belles, se développeront. Elles apparaîtront petit à petit des côtes de la Manche jusqu'au nord de l'Aquitaine, à la Bourgogne et aux Ardennes, en début de soirée.

Les vents en Méditerranée faibliront dans l'après-midi.

Quant aux températures, elles varieront entre 3 et 7 degrés au lever du jour sur l'ensemble du pays. Au maximum, elles atteindront 6 à 7 degrés dans le Nord-Est, 12 à 15 degrés près des côtes du Languedoc, du Roussillon, de la Provence, de la Côte-d'Azur et en Corse, et 8 à 10 degrés ailleurs.

LEGENDE: ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

MISTRAL

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 22-11-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-11 à 6 heures TU et le 21-11-1987 à 6 heures TU — le 21-11-1987

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	18	4	D
BIARRITZ	13	8	A
BORDEAUX	12	7	C
BOURGES	10	5	C
BREST	10	8	C
CAEN	10	9	C
CHERBOURG	10	8	C
CLERMONT-FERR.	8	5	P
DIJON	8	5	P
GRENOBLE St-M-H	8	4	P
LILLE	9	7	A
LIMOGES	7	4	N
LYON	9	6	C
MARSEILLE-MAR.	13	7	D
NANCY	7	4	A
NANTES	11	8	C
NICE	21	8	D
PARIS-MONTS.	10	7	N
PAU	12	5	P
PERPIGNAN	17	9	D
RENNES	10	7	C
ST-ÉTIENNE	7	4	A
STRASBOURG	9	6	N
TOURS	10	6	N
TOULOUSE	12	7	C
POINTE-A-P.	31	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	22	12	C
AMSTERDAM	11	7	A
ATHÈNES	16	12	P
BANGKOK	33	25	D
BARCELONE	20	9	C
BELGRADE	9	5	P
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	9	6	A
LE CAIRE	23	14	D
COPENHAGUE	8	3	C
DAKAR	27	23	D
DELHI	28	13	D
DJERBA	20	15	N
GENÈVE	9	4	P
HONGKONG	22	21	P
ISTANBUL	12	8	N
JÉRUSALEM	16	9	C
LISBONNE	19	11	D
LONDRES	11	3	D
LOS ANGELES	28	13	D
LUXEMBOURG	5	3	A
MADRID	21	4	D
MARRAKECH	10	10	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	16	4	D
MONTRÉAL	4	-12	C
MOSCOU	-6	-11	*
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	12	1	N
OSLO	3	-3	C
PALMA-DE-MAL.	19	9	C
PÉKIN	17	2	P
RIO-DE-JANEIRO	27	20	N
ROME	17	9	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	5	2	P
SYDNEY	-	-	-
TOKYO	13	8	C
TUNIS	19	14	N
VARSOVIE	6	3	N
VENISE	8	1	D
VIENNE	9	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4619

HORIZONTALEMENT

I. N'avancent que s'ils sont couverts. A raison dans ce qu'il dit. – II. Acheta le départ des Normands. Qu'on peut traiter de corrompus. Un saint qu'on a dans la Manche. – III. Est élevé dans les étangs. Fait une touche. Deux cantons dans l'eau. – IV. Pas de la campagne. On y trouve des mers. Ne doit pas servir de lit de repos. – V. Morceau d'ouverture. Un bout d'essai. Qui a donc beaucoup servi. – VI. Est souvent sur la *planche*. Une grande fraîcheur. – VII. Utiles pour ceux qui veulent transporter des espèces. Préfixe. – VIII. Dans la cour. Un petit entêté. Qui ne semble pas du tout rongée. – IX. Se jette dans l'océan Arctique. Son esprit est de mauvais goût. – X. Evoque une bonne façon de parler. Parfois double dans un mot. Fournit un fil très solide. – XI. Tout déchiré. Comme un Franc. – XII. Ville des Pays-Bas. Quand elle grandit, on peut prévoir une tempête. – XIII. Coule en Normandie. Se lança dans les retranchements. Delibes, pour ses amis. – XIV. En *septembre*. La *femme qui donne* la vie. – XV. Un accord parfait. Ne laisse que la peau et les os.

VERTICALEMENT

1. On sort quand elle a été purgée. Petites, pour ramasser ceux qui sont crevés. – 2. Un ornement en forme de bâton. Le mot de la fin. – 3. Ne peuvent mâcher que leurs mots. Donnent souvent lieu à un voyage. – 4. En boîte. Sortie des enfants. Ne pas laisser échapper. Poème. – 5. Procédions à une évaluation. Des choses sans importance. – 6. Prendre sur soi. Bout de bois. – 7. Danse quand il est petit. Qui a donc du mal à cracher. Saint d'Italie. – 8. Sommes de peu d'importance. Signes de croix. Redevient neuf quand on arrive au bout. – 9. Sans attendre. – 10. Des femmes qui sont souvent dans les chiffres. Berger. – 11. Langue ancienne. Dernière d'une série. Essayait de démolir. – 12. Mettre en service. Unité monétaire. Ne semble jamais pressé. Parfois devant le total. – 13. Peut porter le chapeau. Des fillettes, par exemple. – 14. Peuvent être fendus par le vaurien. Dort dans le bahut. – 15. Nom de mer. Terme musical. N'est *plus blanche quand elle* est dessallée.

Solution du problème n° 4618

Horizontalement

I. Echalas. – II. Moulin. Dé. – III. Erre. Tu. – IV. Une. Dires. – V. Té. Podium. – VI. Embryon. – VII. Araètes. – VIII. Seine. Or. – IX. Leur. Sua. – X. Iéna. Pi. – XI. Valseuses.

Verticalement

1. Emente. Lev. – 2. Cornemuse. – 3. Hure. Breuil. – 4. Ale. Praires. – 5. Li. Doyen. Né. – 6. Antidote. Au. – 7. Urine. – 8. Eu. Soupe. – 9. Séisme. Rais.

GUY BROUTY.

Les résultats du jeu-énigme « Cherchez l'infâme »

Pour la semaine Trans Polar Express, organisée par la Maison des écrivains (« le Monde des livres » du 23 octobre 1987), l'écrivain Alain Demouzon avait conçu un jeu-énigme, « Cherchez l'infâme », publié dans *Télérama* et sur le service minitel du *Monde*. Le dépouillement des réponses a donné les résultats suivants :

1er prix : Sylvie Larminier ; 2e prix : Liliana Martin ; 3e prix : Philippe Leguennec ; 4e prix : Roseline Bulan ; 5e au 10e prix : Catherine Chardaire, Caroline Larcher, Alain Bernard, Robert Kempler, Christophe Jarreau, Joaquim Gomez ; 11e au 15e prix : Marie-Christine Baduel, Jacky Le Tirilly, Claudine Boucart, Jérôme Juquin, Danièle Duverne ; 16e au 25e prix : Raphaëlle Mancini, Jacqueline Jounin, Jean Kervadec, Marie-Thérèse Vilbœuf, Yves Palayan, Yves Rocher, Arnaud Gibault, Paul Orsini, Pierre Lesage, Marie Simolak.

Les réponses exactes aux trois questions principales étaient : 1. Apostrophes ; 2. Rue Morgue ; 3. F.W.

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE SÉVILLE 1987

Il n'était pas nécessaire d'être grand clerc pour prévoir, comme Kasparov après la quatorzième partie, que *« le sang allait de nouveau couler sur l'échiquier »*. Toujours mené de 1 point (7,5-6,5), Karpov ne pouvait pas attendre les dernières rencontres pour tenter de remonter ce lourd handicap et, le vendredi 20 novembre, l'attaque, sanglante en effet, du challenger se déclenchait dans la quinzième partie.

Face à l'incontournable défense Gruenfeld (la huitième), Karpov « dégaina » la variante Russe (5. Db3) avec laquelle il avait fusillé deux fois Kasparov l'an dernier à Leningrad. Le champion du monde ne trembla pas et reprit la variante Ragozine (7... Ca6) qui lui avait valu pourtant la plus nette de ces deux défaites.

Après l'innovation théorique de Karpov (12. Td1) et l'avance menaçante (13. d6), Kasparov réfléchit près d'une heure avant de monter sur l'aile Dame une tranchante contre-attaque, offrant un pion (14... Cb4), refusé, puis un deuxième (19... Cç5), accepté celui-là, afin d'établir sur d3 un avant-poste empoisonnant pour les Blancs.

Karpov, superbe, n'hésita pas alors à sacrifier la qualité (22. Txd3) et, après un beau mouvement de Cavalier (23. Cd5, 24. Cé7+ et 26. Cxf5) put faire sauter le pion d3 des Noirs. Dans une position extraordinairement compliquée qui a laissé échapper le gain ? Kasparov avec 28... Ta8 au lieu de Tg8 ou Karpov avec 33. Dxf5+ au lieu de Cxf5 ? Toujours est-il que, après l'échange de Dames, la nullité apparaissait claire pour tout le monde y compris pour les secondants de Karpov, car Kasparov peut, quand il veut, rendre la qualité (Txd7, Cxd7, Rxd7) et entrer dans une finale de Fous, qui, même avec un pion de moins, est théoriquement nulle.

Quinzième partie : ajournée

Karpov « mal élevé » ?

Le champion du monde en était tellement persuadé que, selon son manager Andrew Page, il a traité, devant l'échiquier, Karpov de *« mal élevé »* pour s'obstiner ainsi à continuer le combat. La « mauvaise éducation » de Karpov ira-t-elle jusqu'à le pousser à reprendre la partie, samedi après-midi ? On en doutait à Séville et on s'attendait à une proposition de nullité de sa part dans la matinée. Le score passerait alors à 8-7 pour Kasparov, avant la seizième partie prévue le lundi 23 novembre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Quinzième partie

Défense Gruenfeld-Variante russe

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	24. Cé7+ (122)	Rh7 (112)
2. ç4	g6	25. Txa8	Dxa8
3. Cç3	d5	26. Cxf5	gxf5 (114)
4. Cf3	Fg7	27. Dxd3 (122)	Dé4 (122)
5. Db3	dxç4	28. Dxb5 (124)	Ta8 (124)
6. Dxç4	0-0	29. Fd2 (127)	Td8 (125)
7. é4 (1)	Ca6 (3)	30. Dç5 (130)	Dé6 (135)
8. Fé2	ç5	31. Ff4 (131)	Fxb2 (136)
9. d5	é6	32. Ch4	Ff6
10. 0-0	éxd5	33. Dxf5+ (137)	Dxf5 (137)
11. éxd5	Ff5	34. Cxf5	h5
12. Td1	Té8	35. g4	hxg4
13. d6 (5)	h6 (58)	36. hxg4	Rg6
14. h3 (35)	Cb4 (75)	37. Rg2	Fb2
15. Ff4 (71)	Cd7 (77)	38. Cé7+ (144)	Rf6 (139)
16. Td2 (77)	a6 (83)	39. Cç6	Td7
17. Db3 (78)	b5 (83)	40. Cb8	Td8
18. Dd1 (87)	ç4 (88)	41. d7	Ré6
19. a4 (101)	Cç5 (92)	42. Rf3	Fa3
20. axb5 (105)	Cbd3 (100)	43. Ajour.	
21. Fxd3 (114)	Cxd3 (101)		
22. Txd3 (116)	çxd3 (106)		
23. Cd5 (116)	axb5 (109)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement

BLANCS. – Rf3, Ff4, Cb8, Pd7, f2, g4.

NOIRS. – Ré6, Td8, Fa3, Pf7.

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme Christian Blanchard et leurs enfants,
M. et Mme Claude Nespo et leurs enfants,
M. Michel Blanchard et ses enfants,
M. et Mme Jacques Blanchard et leurs enfants,
Mme Roger Touchelay et sa famille,
Les familles Blanchard, Gourbillon et Noyère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis BLANCHARD,
née Marguerite Huchedé,

survenu le 20 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 novembre, en l'église Notre-Dame d'Eaubonne, à 14 heures et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue Royer-Collard,
75005 Paris.
32, rue George-V,
95600 Eaubonne.
27, *rue Bourdarie-Lefure*,
92600 Asnières.

– *Dieu a rappelé à lui*

Mme Pierre BODARD,
née Madeleine Hocquart.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 novembre 1987, à 15 h 45, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

De la part de
M. et Mme Marcel Bodard,
M. et Mme Christian Gauthier,

3, rue Mollien,
75008 Paris.
73, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.
F3, 49, rue de Châtenay,
92160 Antony.

– Mme René Ziza,
M. et Mme Charles Ziza et leurs enfants,
Jean-Pierre et Béatrice,
Le docteur et Mme Michel Serfaty et leurs enfants,
Brigitte, Nathalie, Bruno et Isabelle,
Le docteur et Mme André Obadia et leurs enfants
Dominique,
Laurence et Olivia,
ont la douleur de faire part du décès de

René ZIZA,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Légion d'honneur,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 20 novembre, dans l'intimité.

22, rue de Courcelles,
75008 Paris.

Anniversaires

– Voici deux ans, la maladie enlevait à notre affection

Léonie-Mériem FRANÇOIS,
née Gosselin,
ancienne rédactrice
au gouvernement général de l'Algérie.

Une pensée est demandée à tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée.

5, les Acacias,
13150 Tarascon.

– En ce troisième anniversaire de la disparition de

Lila SAKKA,
épouse Taïeb.

Tous ceux qui l'ont approchée, connue, aimée, communieront dans le souvenir de celle qu'ils n'oublient pas.

– Pour le troisième anniversaire de la disparition du

docteur Raymond WEILLER,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et donc aimé.

42, rue Saint-Jacques,
13006 Marseille.

Communications diverses

– Afin de se retrouver le plus nombreux possible lors du Centenaire du lycée Buffon, en mars 1988, les anciens élèves sont cordialement invités à se faire connaître auprès du responsable de l'association : M. Claude Jodry, 16, boulevard Pasteur, Paris-15e.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le mardi 24 novembre, à 14 heures, salle des professeurs, UFR de philosophie, escalier C, 1er étage, M. Li Peilin : « La structure et le développement de la pensée imaginative ».

– Université de Toulouse-Le Mirail, le mardi 24 novembre, à 14 h 30, salle du château, 5, allées Antonio-Machado, M. Victorien Anani : « Formes et formation de l'intelligence : vers une nouvelle conception ».

– Université Paris-XII, le mercredi 25 novembre, à 10 heures, salle G 100, M. Michael Elias : « La fiscalité du gaz naturel et sa contribution au développement économique en Indonésie et en France ».

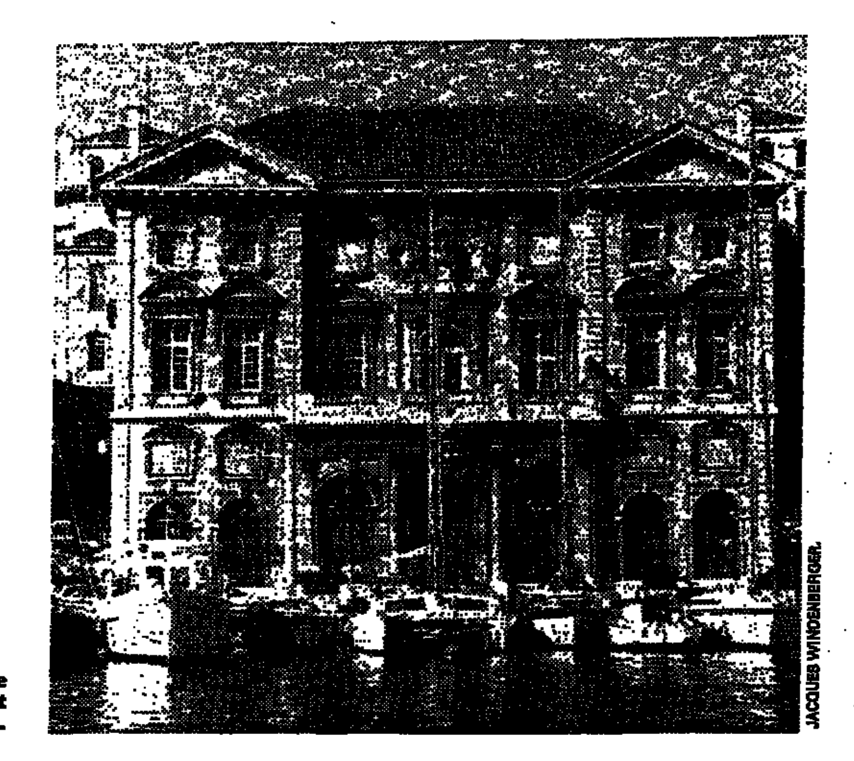
– Université Toulouse-II, le mercredi 25 novembre, à 14 heures, salle 620, UER de sociologie, M. Gora Mbodj : « Corporéité et socialisation en milieu Wolof : place et importance du corps et des pratiques corporelles dans la société Wolof (traditions et changements sociaux) ».

– Université Paris-III, le jeudi 26 novembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Paul Léonard : « Proust et l'esthétique impressionniste »



Le Monde

REGIONS



L'hôtel de ville sur le Vieux-Port à Marseille.

UNE MÉDITERRANÉE

Marseille ne polluera plus ses plages

Le premier port de France vient enfin d'être équipé d'une station d'épuration.

MARSEILLE a sa station d'épuration des eaux usées. Enfin ! Serait-on tenté d'écrire pour tout commentaire. Car depuis qu'elle existe – deux mille six cents ans – la vieille cité pratiquait sans remords de conscience le « tout à la mer ». Vieille habitude de marins qui « balancent » dans la grande bleue tout ce qui les encombre, perpétrée par les cabanonniers qui, ne se soucient pas plus des permis de construire que du tout-à-l'égout. Les élus de la ville eux-mêmes se glorifièrent voici un siècle d'avoir construit un réseau moderne d'égouts récoltant sur 220 kilomètres les effluents d'une ville entière, pour les rejeter, à l'abri des regards, directement dans le massif des Calanques, l'un des plus beaux sites d'Europe, aux portes-sud de Marseille, au creux de la calanque de Cortiou. Ce « cacaduc » géant, pour reprendre la forte expression locale, maculait la mer de sa nappe grise et nauséabonde sur des kilomètres carrés.

Dans les années 70, les mises en garde des écologistes avaient dénoncé cette situation inadmissible. Et encore, qui n'avait pas plongé sur le site n'avait rien vu. Albert Falco, chef plongeur de *la Calypso*, chère au commandant Cousteau, que ses bourlingues au bout du monde n'empêchaient pas d'être fidèle à son cabanon de Sormiou, faisait des récits apocalyptiques de l'état de la faune et de la flore sous-marine ravagée par les dépôts solides et attaquées par les effluents chimiques charriés par l'Huveaune, petit fleuve côtier, qui, avant d'être détourné dans le second émissaire pour permettre l'aménagement des nouvelles plages du Prado, se jetait directement au cœur d'une zone balnéaire fréquentée par des milliers de Marseillais.

Tout cela est heureusement du passé, et Marseille vient de combler son retard. Douze années d'efforts auront été nécessaires, dont neuf occupées à des démarches administratives, pour mener à bien ce gigantesque chantier. Le professeur Robert Vigouroux, maire de Marseille, vient d'inaugurer la station de traitement des eaux usées. La station de traitement des boues, qui fonctionne en partie, sera achevée dans un an.

Deux sites

Le gigantisme des installations et le volume d'effluents à traiter (260 000 mètres cubes par jour – soit 95 millions par an) ainsi que la topographie particulière de Marseille ont amené les responsables du projet à opter pour une station d'épuration sur deux sites différents, distants de 6 kilomètres.

L'ouvrage de traitement des eaux, où sont retenues les matières en suspension, a été installé à l'emplacement du stade Delort, situé à proximité du stade-vélodrome, dans le quartier de Sainte-Marguerite. Cela pour plusieurs raisons. La première étant que l'emplacement du stade Delort est pratiquement au « confluent » des deux grands émissaires de Marseille : celui qui fut construit en 1891 selon l'axe nord-sud, et le second qui double le premier sur la distance Sainte-Marguerite-calanque de Cortiou, où tous deux débouchent désormais. C'est dans ce second émissaire qu'ont été détournées les eaux de l'Huveaune (qui ont fait l'objet d'une énergique dépollution chimique de la part des industries implantées sur ses rives entre Marseille et Aubagne) et de son affluent, le ruisseau du Jarret.

La seconde raison pour laquelle a été choisi le site du stade Delort tient au fait qu'il s'agissait d'un terrain par force vierge de constructions, sous lequel on pouvait installer une usine souterraine, qui fait de la station d'épuration des eaux usées de Marseille la plus grande au monde des usines enterrées. On pouvait ensuite, le chantier terminé, reconstituer les installations du stade et le rendre à sa destination. Ce qui vient d'être fait. Une rencontre sportive symbolique a été organisée le jour de l'inauguration.

Les contraintes rencontrées et surmontées ont commandé plusieurs des solutions retenues, tant en ce qui touche l'installation elle-même que les techniques d'épuration proprement dites.

La forme même de l'usine souterraine... est celle d'un stade, puisqu'elle épouse en sous-sol les trois hectares d'installations sportives en surface. Si la station a été enterrée, c'est également en raison de la forte urbanisation environnante.

Etanchéité parfaite

Les contraintes du site lui-même ont obligé les concepteurs à réaliser un ouvrage extrêmement « compact » étant donnée l'exiguïté de l'espace disponible, construit avec des matériaux très durables, compte tenu des risques de corrosion. Enfin, il va de soi qu'une parfaite étanchéité était exigée, afin d'éviter toute propagation à l'extérieur des bruits de fonctionnement, des odeurs inévitables, des vibrations. La ventilation et le filtrage ont été également particulièrement étudiés.

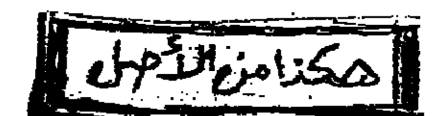
Se sont ajoutées à ces contraintes celles imposées par l'environnement (la présence proche du stade-vélodrome et de ses 40 000 spectateurs par match, la présence du lit de l'Huveaune, l'évacuation de 500 000 mètres cubes de déblais dans une circulation urbaine dense) et les délais de construction réduits : vingt-huit mois.

JEAN CONTRUCCI.

Plus d'un milliard de francs

Le coût total de construction des deux usines constituant la station d'épuration de Marseille s'élève à 1 070 millions de francs (50 % pour le traitement des eaux et 30 % pour le traitement des boues, les 20 % restant se répartissant entre collecteurs, réaménagement de surface).

Le financement est assuré comme suit : ville de Marseille, 36 % ; Etat, 20 % ; agence de bassin, 19 % ; région, 15 % ; département, 10 %.



Le Monde

REGIONS

PLUS PROPRE

Une usine souterraine

LA station d'épuration des eaux usées de Marseille est donc pour l'instant la plus grande d'Europe à être enterrée. Elle traite les eaux de Marseille et de sept communes environnantes reliées aux 1 000 kilomètres d'égouts du réseau marseillais.

Il a largement été fait appel à l'informatique pour assurer un fonctionnement automatique programmé de ce « filtre » de 286 mètres de long qui représente un volume de 335 000 mètres cubes. Le coût de construction dépasse les 560 millions de francs. Les eaux usées sont captées sur les deux émissaires situés de part et d'autre de l'usine.

Le premier traitement est rustique : il consiste, à l'aide de grilles placées au point de captage des eaux des collecteurs, à éliminer les objets volumineux (sacs en plastique, bouteilles). A l'arrivée à l'usine, un dégrillage plus fin permet d'éliminer les papiers, feuilles mortes et débris divers. Ces éléments, essorés et compactés, sont évacués en bennes fermées, comme des ordures ménagères, vers la décharge d'Entressen, dans la Crau.

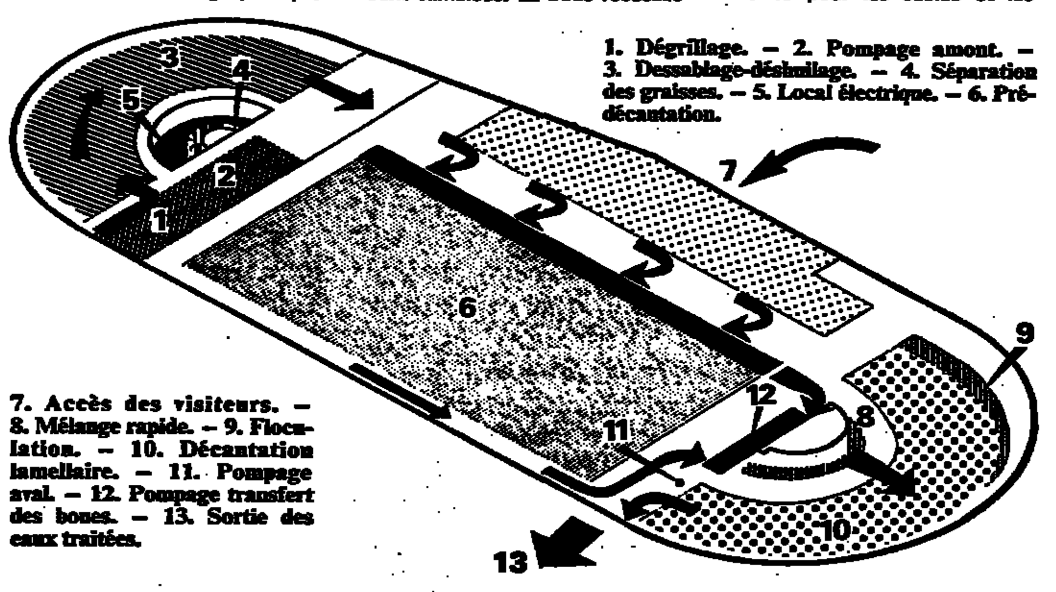
Les eaux usées arrivent enfin dans l'ouvrage même, dont divers fibres les débarrassent des sables, huiles et graisses qu'elles contiennent.

Vient ensuite une opération classique de décantation qui consiste à laisser déposer par gravité les matières les plus denses, qui se posent au fond de quatorze bassins identiques. A cette étape 50 % des matières en suspension sont éliminées. La boue recueillie sera ultérieurement traitée dans l'usine de La Cayolle, en cours d'achèvement.

La dernière étape est la plus complexe et fournit l'occasion à la station d'épuration de Marseille de faire appel à des techniques de pointe. C'est ce que les spécialistes nomment la «décantation lamellaire». Il est en effet très difficile d'éliminer par décantation les matières en suspension les plus fines. La solution retenue est un traitement de coagulation et de floculation de l'effluent par l'emploi des réactifs chimiques qui permettent en gros de «rassembler» les particules fines en « flocons » beaucoup plus gros. Les flocons sont collectés par un décanteur lamellaire dans lequel les eaux introduites dans la partie basse remontent en déposant leurs flocons lors du passage entre des lamelles (il y en a vingt mille dans les dix-huit bassins réservés à cette opération délicate). Il faut noter que ces ouvrages occupent six à huit fois moins d'espace qu'une décantation classique.

Le rendement ? Il est de 100 % pour les sables et les graisses. Le procédé permet également des rendements élevés (mais non communiqués...) pour les métaux lourds et le phosphore. Pour les matières en suspension, le rendement est de près de 80 %. Les sables sont évacués en décharge, et les graisses vers un centre de traitement de déchets industriels. Quant à l'atmosphère souterraine et aux odeurs, elles sont aspirées et envoyées dans l'un des émissaires qui sert à la fois de canalisation de rejet des eaux traitées et de «cheminée horizontale» de ventilation.

La calanque de Cortiou ne reçoit désormais que 15 % environ de la pollution liquide de Marseille.



1. Dégrillage. – 2. Pompage amont. – 3. Dessablage-déshuilage. – 4. Séparation des graisses. – 5. Local électrique. – 6. Prédécantation.

7. Accès des visiteurs. – 8. Mélange rapide. – 9. Floculation. – 10. Décantation lamellaire. – 11. Pompage aval. – 12. Pompage transfert des boues. – 13. Sortie des eaux traitées.

Une rencontre scientifique sur la protection du milieu marin

« Tuer la mer, c'est priver l'espèce de ses moyens de survie »

L'INAUGURATION de la station d'épuration a été l'occasion pour la ville de Marseille d'organiser un symposium international d'un haut niveau scientifique sur le thème «Protection du milieu marin – Lutte contre la pollution urbaine», auquel ont participé les représentants de trente-six villes de la Méditerranée (dont de nombreux maires) venant de treize pays (et souvent de fort loin puisqu'un adjoint au maire de Shangai, ville récemment jumelée à Marseille, était présent).

En dehors des interventions et des exposés purement scientifiques et techniques faisant état de nombreuses expériences en cours, le symposium de Marseille aura été l'occasion pour les responsables de grandes métropoles maritimes de dresser un inventaire des moyens de protection des milieux marins contre la pollution urbaine.

On est passé d'un discours vaguement écologique et humaniste à une phase nettement plus pratique. Les maires ont voulu aborder les questions de constructions de réseaux, d'adductions et de stations d'épuration. On a comparé les moyens de financement, les techniques de réalisation, les méthodes de formation des personnels. La présence à Marseille de M. David Turnham, chef de la division Environnement de la Banque mondiale, l'une des grandes institutions qui peuvent aider les collectivités locales à concrétiser leurs programmes, souligne la volonté de faire déboucher ce colloque scientifique sur des solutions concrètes.

M. Aldo Manos, coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, après avoir rappelé la signature par les dix-huit pays riverains de protocoles sur les rejets polluants terrestres en mer, sur les aires protégées et la création d'un fonds de 20 millions de dollars par an, a évoqué la mise en place d'un centre de coordination du Plan à Athènes, d'un centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures à Malte, du centre Plan bleu à Sophia-Antipolis, du Centre des actions prioritaires à Split, du Centre des aires protégées à Tunis, et la promesse faite à Gênes d'équiper toutes les villes littorales de plus de cent mille habitants de stations d'épuration d'ici à 1995. En conclusion, il a proposé d'implanter à Marseille *« un observatoire permanent et un lieu de rencontre ouvert aux autres pays méditerranéens »*.

Ceux-ci peuvent être intéressés non seulement par les techniques d'épuration mises en œuvre à Marseille, mais aussi par les modalités de gestion, car « *trop souvent*, a souligné Aldo Manos, *des investissements importants sont rendus inefficaces par le manque de compétence technique du personnel* ».

Le danger chimique

D'où l'idée de mettre en place à Marseille un véritable centre de formation à la gestion et au fonctionnement des installations qui demandent un haut niveau de technicité. Un tel centre pourrait faciliter le dialogue entre les pays concernés et les sources de financement internationales, le transfert des connaissances et des technologies.

Marseille pourrait ainsi faire partager son expérience aux opérateurs étrangers affrontés chez eux (surtout dans les pays moins riches) à des difficultés qu'ils ne sont pas toujours à même de résoudre. Les maires présents, qui se sont mis d'accord sur une coopération future, ne sont pas les derniers à applaudir à la création de ce centre.

Car, malgré son importance, la station d'épuration de Marseille ne représente encore qu'une goutte d'eau bleue dans un océan de déchets. D'abord parce qu'elle-même n'a pas encore résolu le problème de l'élimination de la pollution chimique par les détergents. Ensuite, parce que la récente réunion des pays riverains à Athènes a montré à quels dangers la Méditerranée était affrontée. Elle reçoit chaque année 120 000 tonnes d'huiles minérales et 60 000 tonnes de détergents, 2 400 tonnes de chrome et 100 tonnes de mercure. Quant aux eaux usées des cent vingt villes les plus importantes, elles ne sont épurées qu'à hauteur de 15 %. Sans quitter l'aire marseillaise, tandis que Marseille réduit ses pollutions marines de 75 %, le Rhône, véritable égout chimique, se déverse dans le golfe de Fos sans retenue.

Les scénarios des écologistes pour le vingt et unième siècle sont apocalyptiques : trois cent cinquante millions d'individus peuplent les rives de la Méditerranée. Auxquels s'ajoutent en été cent millions de touristes. En 2005, le demi-milliard de résidents sera dépassé et les touristes seront trois cents millions. Quand on sait qu'aujourd'hui 25 % des plages sont impropres à la baignade, on imagine ce qu'il en serait dans quarante ans si des mesures énergiques n'étaient pas prises. Or beaucoup de pays restent discrets sur les bulletins de santé de la mer pour ne pas effrayer les touristes. La France est encore la seule à les publier. C'est dire quel chemin il reste à parcourir.

M. Haroun Tazieff, présent au symposium de Marseille, remarquait avec bon sens : « *Tchernobyl, Bhopal, pour grave que soient ces catastrophes écologiques et dramatique la mort de milliers d'être humains, ne sont que des fait ponctuels, sans conséquences à long terme. Tuer la mer, c'est priver l'espèce de ses moyens de survie.* »

J. C.

AQUITAINE

La formation du personnel régional

Le conseil régional d'Aquitaine vient de confier la formation de son personnel au CFPC (Centre de formation des personnels communaux). La convention ratifiant cet accord, première du genre en France, a été signée par Jacques Chaban-Delmas, président de la région Aquitaine, et Pierre Tabanon, président du conseil d'administration du CFPC et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

« *La nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, instaurée dans le cadre de la décentralisation, un environnement économique difficile, entraînant une rigueur de gestion accrue et le développement de techniques nouvelles comme l'informatique et la bureautique, nécessitent la mise en œuvre de mesures d'accompagnement en matière de formation professionnelle* », précise le préambule de la convention.

L'établissement public créé par la loi du 13 juillet 1972, le CFPC, s'adresse à huit cent mille agents communaux des trente-six mille communes françaises. Sa délégation Aquitaine rassemble 28 500 agents, et la convention passée avec la région Aquitaine concerne 160 personnes.

AUVERGNE

La bataille des quotas

La Haute-Loire est un département de moyenne montagne. Son agriculture tire actuellement l'essentiel de ses revenus de la production de lait. L'instauration des quotas par la Communauté économique européenne y a donc été très durement ressentie.

Les quotas ont de plus été établis à partir des productions de 1983 alors que le département venait de subir trois années consécutives de sécheresse. C'est dire si les chiffres qui lui ont été accordés sont loin de satisfaire les producteurs.

Pour les aider, un plan de restructuration a été signé entre l'Etat, le conseil général et le représentant de la profession laitière, en présence des industriels laitiers et des syndicats agricoles.

Ce plan, qui vise à redistribuer les références laitières, a pour objet essentiel de permettre l'installation de jeunes agriculteurs en incitant à la cessation d'activité les agriculteurs retraités et d'autres catégories d'exploitants. Un système de primes a été mis au point.

Le coût de ce plan s'élève à 16,45 millions de francs étalés sur deux ans. Il sera financé par l'interprofession laitière, le département, la région et l'Etat.

Le jour-même où était signé le plan de restructuration laitière, l'entreprise Les Fromageries du Velay a dû refuser une commande de 10 tonnes de fromage au poivre que lui avait passée l'Arabie saoudite, et cela à cause de la baisse des livraisons de lait provoquée par l'instauration des quotas.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Sur l'eau

L'agence de l'eau Artois-Picardie vient de publier un guide touristique des rivières de la région. L'auteur, Alain Coursier, a parcouru quelques milliers de kilomètres le long de cinquante rivières, relevant, tout au long du périple, ici une auberge ou un petit hôtel de campagne, là un coin de pêche, ailleurs un terrain de camping ou une table d'hôte hospitalière, les curiosités à voir... le tout présenté chaque fois comme un circuit au fil de l'eau.

L'agence de l'eau n'a pas spécialement vocation à vanter les mérites touristiques de la région, mais elle voit dans ce guide un moyen d'associer la population à son effort dans la lutte contre la pollution et dans la mise en valeur de ce patrimoine régional. « *L'eau est un vecteur de loisirs*, explique le directeur de l'agence, M. Yvon Raak. *Nous avons besoin d'un consensus social pour mener à bien notre action. Nous motiverons davantage élus et industriels si la population soutient notre démarche en faveur de nos rivières.* »

★ *Guide des belles rivières du bassin Artois-Picardie*, 35 F.

POITOU-CHARENTES

Les octogénaires de la Vienne

Les femmes du département de la Vienne vivent plus longtemps que les autres : quatre-vingts ans et deux mois en moyenne, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance. Ce titre de «doyennes des Françaises», elles l'obtiennent de justesse devant les habitantes de l'Indre-et-Loire (quatre-vingts ans et onze mois).

A l'opposé, les femmes du Nord et du Pas-de-Calais semblent moins résistantes : elles vivent en moyenne soixante-seize ans et demi.

Quant aux hommes, c'est dans les Deux-Sèvres qu'ils se montrent les plus solides (soixante-treize ans et deux mois), tandis que les plus fragiles sont ceux du Pas-de-Calais (soixante-sept ans et trois mois) à égalité avec ceux du Morbihan. Mais leur longévité reste inférieure à celle de leurs compagnes : environ huit ans de différence.

Economie

L'accord de principe sur la réduction du déficit budgétaire américain

Une nouvelle période d'incertitude

« *Le bon signal au bon moment* ». C'est en ces termes que le président américain, M. Ronald Reagan, a présenté le vendredi 20 novembre l'accord de principe sur la réduction du déficit budgétaire prévoyant quelque 76 milliards d'économies auquel sont parvenus les représentants du Congrès et la Maison Blanche. C'est également ainsi que les principaux responsables gouvernementaux l'ont interprété, dans leurs premières réactions. Il reste à savoir comment les marchés financiers apprécieront cet « accord de la dernière heure »

Il ne s'agit pour l'instant que d'un signal. Comme l'a indiqué dans la soirée de vendredi, à Washington, M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, l'accord doit maintenant être précisé avant d'être entériné par le Congrès. « *Nous devons consacrer nos efforts à sa réalisation au cours des trois semaines à venir* », a-t-il expliqué, ajoutant que, dans ces conditions, il n'était pas souhaitable à ses yeux d'organiser dans l'immédiat une réunion des ministres des finances des sept grandes puissances industrielles, du G-7.

A Tokyo, le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, a immédiatement salué l'accord budgétaire. « *J'espère que les mesures seront prises rapidement pour mettre en œuvre cet accord qui aura un impact favorable sur le marché international des changes et les autres marchés* », a-t-il déclaré. Le Japon est prêt, a-t-il ajouté, à apporter sa contribution au rétablissement de la confiance sur les marchés financiers, en poursuivant sa politique de soutien à la demande intérieure.

Baisse des taux d'intérêt sur les emprunts d'Etat en RFA

A Londres, M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, a déclaré, vendredi dans la soirée, que cet accord constituait « *un élément essentiel à la fois dans la correction des déséquilibres, qui ont perturbé l'économie mondiale, et dans le rétablissement de la confiance sur les marchés financiers* ». Le responsable britannique a estimé en outre qu'il « *incombait désormais aux principaux pays industrialisés, et tout particulièrement à ceux qui bénéficient d'excédents commerciaux (il visait le Japon et la RFA), de préparer une riposte appropriée, afin de se rencontrer dès que le Congrès aura approuvé cet accord* ».

Les autorités monétaires allemandes, sans doute les plus impatientes à voir les Américains s'entendre sur une réduction du déficit budgétaire, n'avaient pas encore réagi, samedi dans la matinée. Mais, souhaitant à nouveau donner un signe de leur bonne volonté, elles avaient annoncé vendredi dans l'après-midi une baisse des taux d'intérêt sur les emprunts que le gouvernement fédéral s'apprête à émettre la semaine prochaine. M. Tyll Necker, le président du BDI (l'une des principales organisations patronales ouest-allemandes), a déclaré que cet accord était « *un signal positif extraordinaire qui allait rétablir la confiance* ». Il a cependant nuancé son appréciation en affirmant que la réduction du déficit budgétaire n'était qu'une partie de la solution des problèmes du dollar, « *il y a aussi l'énorme déficit commercial* ».

Si les réactions des autorités monétaires sont favorables, celles des marchés, décisives, restent encore inconnues. L'accord n'a été annoncé qu'une dizaine de minutes avant la fermeture des cotations à Wall Street. L'annonce officielle de ce compromis a provoqué un redressement du dollar et du Dow Jones. Mais pour le billet vert comme pour le baromètre de la Bourse de New-York, le redressement a été très faible, ce qui présage sans doute d'une réaction mitigée des marchés.

« *S'il existait une plus grande confiance dans le gouvernement, la seule annonce d'un tel accord aurait provoqué une véritable euphorie sur le marché* », commentait vendredi soir à New-York un opérateur, « *mais maintenant nous avons besoin des détails, un chiffre est une chose, la manière de l'atteindre en est une autre* ». En fait, l'accord risque d'être accueilli avec un certain scepticisme sur les marchés. Les difficultés rencontrées à l'occasion des vingt jours de laborieuses négociations amènent les milieux financiers à douter de l'autorité de la Maison Blanche. « *L'Amérique manque d'un véritable leadership* » se plaignent encore nombre d'intervenants.

L'accord de principe annoncé vendredi permettra sans doute d'éviter une réaction violente des marchés la semaine prochaine. Mais il ne fait que reporter les échéances. Il faudra maintenant attendre plusieurs semaines avant de savoir quelle sera l'ampleur de l'effort d'austérité accepté par les Américains. Une nouvelle période d'incertitude débute.

ERIK IZRAELEWICZ.

76 milliards de dollars d'économies

(Suite de la première page.)

La manière dont seront levés les 9 milliards d'impôts supplémentaires (et les 2 milliards de revenus divers) n'est pas précisée. On sait seulement — c'est un accord tacite entre les négociateurs — que ce ne seront pas des impôts sur le revenu ni des taxes commerciales. Des rentrées supplémentaires seront assurées grâce au produit de la vente de certains actifs fédéraux. Quant aux économies, d'un montant global de 11,6 milliards de dollars, elles porteront sur la défense — pour 5 milliards de dollars, — certaines dépenses sociales, les remboursements médicaux, les aides à l'agriculture, le traitement des fonctionnaires fédéraux, etc. La discussion par le Congrès du détail de ces économies ne sera pas une partie de plaisir.

Dans l'immédiat, tant que l'accord annoncé n'a pas été approuvé par un vote du Congrès, c'est la loi Gramm-Rudman qui entre en vigueur : M. Reagan a d'ailleurs signé, vendredi, sa mise en application. En fait, les économies automatiques (23 milliards de dollars) qu'elle impose ne se feraient vraiment sentir qu'après un certain délai. Mais c'est pour le président un moyen de maintenir la pression sur le Congrès. Car les coupes que prévoit la loi sont plus douloureuses que l'accord de principe conclu avec la Maison Blanche. Ce devrait constituer un aiguillon efficace.

Politiquement, l'affaire se solde par un compromis à peu près équilibré, et il n'y a, en principe, ni vainqueur ni vaincu. Les mécontents semblent, toutefois, les plus nombreux et les plus bruyants parmi les républicains, qui acceptent, à contrecœur, les augmentations d'impôts et affirment, l'expérience aidant, que nombre des économies envisagées tiennent du mirage, du jeu d'écritures ou du tour de passe-passe. Mais les leaders démocrates n'ont pas non plus de raison de pavoiser. Ils n'ont pas réussi à amener la Maison Blanche à capituler ni même à faire la plus grande partie du chemin, et l'augmentation prévue des impôts est inférieure à celle qu'avait votée, il y a quelques semaines, la Chambre des représentants, à l'instigation de son porte-parole, M. Jim Wright.

1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987

0 / – 50 / – 100 / – 150 / – 200 / – 250

Solde commercial

Déficit budgétaire

En milliards de dollars (en rythme annualisé — CVS)

Source : Paribas

Au total, c'est plutôt M. Reagan qui semble devoir retirer un certain bénéfice politique d'une affaire qui paraissait pourtant bien mal engagée pour lui. Après avoir longtemps présenté les apparences de la passivité, il a, dans les derniers jours, su donner le coup de poignée nécessaire pour remettre sur les rails la négociation et manœuvrer efficacement pour qu'un accord apparaisse aux deux partis également réticents comme un moindre mal. Ce n'est pas un triomphe, loin de là, mais M. Reagan a tout de même montré au pays qu'il existait toujours, qu'il savait tenir compte des nécessités de l'heure et de l'intérêt de son pays, quitte à déplaire... aux reaganiens purs et durs. Le président peut aussi considérer qu'il a limité, de son point de vue, les dégâts, en particulier en évitant que le Congrès ne sabre trop profondément dans le budget de la défense.

Naturellement, et même dans l'hypothèse la plus optimiste, c'est-à-dire si l'accord de vendredi se concrétise à peu près complètement dans les faits, le déficit budgétaire restera considérable : entre 130 et 149 milliards de dollars en 1988, selon les estimations respectives de la Maison Blanche et du Congrès. Quant à la réduction de 45 milliards supplémentaires prévue pour l'année suivante, il s'agit plus d'un engagement moral que d'autre chose.

L'automne prochain, un nouveau Congrès sera élu qui ne sera plus formellement lié par les décisions de l'actuel Parlement. Bien d'autres critiques sont dès maintenant émises, y compris par certains des négociateurs eux-mêmes. L'un d'entre eux, un républicain, estime qu'il s'agit là d'un accord « *misérable* ». Une occasion unique a été gâchée de porter vraiment le fer dans la plaie, de faire des économies spectaculaires. Certes, répondent plusieurs de ses collègues, mais un tel accord n'aurait eu aucune chance d'être accepté par le Congrès.

Au moins le pire a-t-il été évité : un échec complet, dans les circonstances présentes, aurait signifié que la démocratie américaine est sourde, aveugle et paralysée.

Les partenaires des Etats-Unis en auraient sans doute rapidement tiré les conséquences. Certes, rien sur le fond n'est réglé. Certains commentateurs estiment, par exemple, que le seul moyen de s'attaquer un jour sérieusement au déficit budgétaire est de modifier la manière dont le budget est élaboré, c'est-à-dire de donner à l'exécutif la possibilité de s'opposer « ligne par ligne » aux dépenses votées par le Congrès, alors que, dans le système actuel, les présidents sont contraints de se prononcer sur des « paquets » qui mêlent à dessein toutes sortes de programmes, faisant la part belle aux particuliers et aux lobbies.

Au moins a-t-on, tant bien que mal, paré au plus pressé. Le méchant coup à l'estomac reçu il y a un mois avec la chute de Wall Street n'est pas oublié. Mais l'Amérique a, sans trop de difficultés, repris son souffle, et le monde — notamment celui de la finance — devrait logiquement respirer.

JAN KRAUZE.

Etats-Unis : 0,4 % de hausse des prix en octobre

Une mauvaise nouvelle pour les autorités américaines : les performances sur le front des prix ne sont guère favorables et risquent de décevoir les marchés. Malgré la baisse des prix des produits énergétiques, les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en octobre aux Etats-Unis après avoir crû de 0,2 % en septembre, a annoncé vendredi 20 novembre le département du travail. Sur les dix premiers mois de 1987, le rythme annuel de la hausse des prix est ainsi de 4,8 %. Les prix à la consommation avaient augmenté l'an dernier de 1,1 %.

Conséquences de la crise financière

Nouvelles désillusions pour le tiers-monde

L'attente d'une réunion des principales puissances industrielles a, un temps, placé au second plan de l'actualité l'autre problème explosif de l'économie internationale, la dette du tiers-monde. La plongée du peso mexicain, l'inquiétude née au Brésil d'une politique américaine protectionniste à l'égard d'une informatique naissante, les difficultés du Nigéria, des Philippines ou de l'Argentine, rappellent que l'attentisme général a des conséquences plus graves encore dans les pays en voie de développement.

Il est certes trop tôt pour tirer les leçons de plus d'un mois de crise monétaire et boursière. Quel facteur l'emportera dans un proche avenir ? Le soulagement né d'une baisse probable des taux d'intérêt et par là même des remboursements des pays endettés ? Les handicaps nés de la dépréciation du dollar pour les nations exportatrices de pétrole ou de matières premières libellées en devises américaines comme pour celles dont une part de la dette a été contractée en mark, yen ou franc ?

La principale préoccupation vient de l'amenuisement de la croissance des pays industriels. La perspective d'une baisse d'un point de l'expansion américaine, appelée à être inférieure à 2 % en 1988 selon les dernières estimations de l'OCDE, inquiète tout particulièrement l'Amérique latine où se concentre près de la moitié de l'endettement du tiers-monde (400 milliards de dollars sur plus de 1 000 milliards).

Les chefs d'Etat de huit pays de la région (1) se réuniront à Acapulco, le 27 et le 28 novembre, pour rouvrir une fois de plus le dossier empoisonné de la dette. Ils se font sans doute peu d'illusion sur leur capacité à enterrer provisoirement leurs rivalités ou leurs divergences d'intérêts économiques afin de présenter un front uni face à leurs créanciers et de mettre en place une sorte de marché commun latino-américain. Ce rêve remonte au dix-neuvième siècle, à la fin du régime colonial espagnol. Mais il leur paraît urgent de prouver leur existence en se réunissant, eux aussi, au « sommet » pour rappeler leurs difficultés.

Leur principal partenaire restant le trop puissant voisin du nord, les Etats-Unis, ils stigmatisent aujourd'hui un double langage : comment demander aux pays lourdement endettés d'opter pour la rigueur et la promotion des exportations afin de rembourser les emprunts, tout en prenant des mesures plus ou moins ouvertement protectionnistes à l'encontre de certains produits de ces mêmes pays en développement ? Comment espérer voir la croissance reprendre pour assurer une stabilité politique au tiers-monde et des débouchés commerciaux aux pays industriels quand les banques rechignent toujours à reprendre leurs prêts ?

La chute des investissements productifs

Tous pays confondus, le service de la dette représentait, en moyenne, 15,4 % des ressources à l'exportation du monde en développement en 1980. Cette proportion atteindra 22,2 % cette année et, pour les pays les plus endettés, près de 41 %... Or, et c'est sans doute là le nœud du problème, les investissements productifs ont fondu dans le même temps, victimes des politiques d'austérité et des réticences des industriels comme des banquiers étrangers à financer de nouveaux projets. Si l'on exclut les quatre « poids lourds » bien particuliers que sont la Chine, l'Inde, la Corée du Sud et le Brésil, ces investissements par tête ont chuté de 25 % depuis 1980 en moyenne, de plus de 34 % pour les surendettés.

Après avoir suivi leurs créanciers et mis en œuvre une stratégie de privatisations parfois couplée avec une conversion de dettes en prises de participation, ils connaissent de nouvelles désillusions. La « purge boursière » parfois impressionnante comme celle qu'a connue Mexico peut, dans un premier temps, assainir la situation. Les spéculateurs qui utilisaient le marché parallèle des créances — lui aussi en chute libre — pour rapatrier à bon compte des capitaux et détourner une part de ces actifs prévus pour des investissements productifs vers des placements boursiers lucratifs, se sont brûlé les doigts. Il n'est pas sûr que leur fibre industrielle s'en trouve renforcée pour autant.

On recommence à craindre, en Amérique latine, une fuite des capitaux vers des cieux jugés plus sûrs, Miami, Wall Street ou Zurich. Le risque, pour ces pays, est de se retrouver à la case départ — croissance affaiblie, débouchés commerciaux limités, financements asséchés — en état de vulnérabilité accrue.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela.

REPÈRES

Assurance-maladie

6,9 milliards de francs d'économies

Les dirigeants de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ont dressé un bilan positif du plan de « *rationalisation* » des dépenses d'assurance-maladie lancé par M. Séguin le 19 novembre 1986 et du « *programme de modération* » de la CNAMTS. Trois millions de personnes étaient concernées par les différentes mesures. De janvier à fin septembre, les économies dues, directement ou indirectement, aux nouvelles mesures ont été de 6 925 millions de francs. Sur l'ensemble de l'année, l'économie devrait être de « *près de 10 milliards* ». Principale disposition du plan : depuis le 5 mai 1987, seuls les soins nécessités par le traitement de l'affection de longue durée pour laquelle l'assuré est exonéré du ticket modérateur sont remboursés à 100 %. Les économies se répartissent ainsi : 1 345 millions de francs sur les honoraires médicaux et dentaires, 4 404 millions sur les prescriptions, 841 millions sur les prestations en espèces, 185 millions sur les frais de séjour secteur privé et 150 millions sur les autres dépenses.

Automobile

Exportations en hausse de 8,3 %

Les exportations de l'industrie automobile française ont atteint 79,1 milliards de francs au cours des neuf premiers mois de 1987, en hausse de 8,3 % par rapport à la même période de 1986, selon la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles (CSCA). Le solde de la balance commerciale est positif de 16,4 milliards de francs, en baisse de 16,3 % par rapport à l'an dernier (19,6 milliards de francs). Selon la CSCA, « *il est inexact de dire que les marques étrangères ont profité plus largement de la baisse de la TVA* » : en octobre, dans un marché en progression de 24 %, les marques étrangères ont progressé de 19,9 % et les marques françaises de 26 %.

Consommation

Forte hausse en France

Selon une note de l'INSEE, la consommation des ménages en produits manufacturés a enregistré, en octobre, une hausse de 10 % par rapport au mois de septembre. Cet accroissement est dû principalement à l'augmentation de la consommation d'automobiles provoquée par la baisse des taux de TVA, le nombre total des immatriculations de voitures neuves ayant progressé de plus de 25 %. L'autre redressement notable concerne l'habillement avec une augmentation de la consommation de 17 %. D'une manière générale les produits ont connu des mouvements de faible amplitude à l'exception de l'électronique grand public qui enregistre une baisse d'environ 4 %.

Construction navale

Légère reprise mondiale

Une légère reprise se manifeste sur le marché de la construction navale mondiale. Selon le *Lloyd's Register of Shipping* de Londres, au troisième trimestre de 1987, le niveau total des commandes enregistrées a progressé de 2,3 % par rapport au deuxième trimestre. La Corée du Sud, la Finlande, le Japon et la RFA sont les pays qui ont enregistré les plus fortes augmentations, alors que des réductions considérables affectent les chantiers de Taiwan et du Danemark.

La Corée a détrôné le Japon à la tête du classement des constructeurs. La Chine, la Yougoslavie et l'Italie restent parmi les principaux constructeurs et la France demeure au quatorzième rang mondial.

Pétrole

La CEE achète moins à l'OPEP

Les importations de pétrole brut en provenance des pays de l'OPEP par les membres de la CEE ont baissé de 19,5 % au premier semestre par rapport à la même période de 1986, selon Eurostat, l'office statistique du Marché commun. Ces importations sont passées de 123,2 millions de tonnes à 99,1 millions, leur part dans les importations pétrolières totales passant de 72,6 % à 61,9 %. Celles en provenance d'Arabie saoudite ont diminué de 31,6 %, celles d'Irak de 14 %, tandis que celles en provenance d'Iran ont progressé de 17,4 %. Quant aux importations en provenance de pays non membres de l'OPEP, on note une très forte augmentation des importations de brut venant d'URSS (+ 44,7 %), de Norvège (+ 33,2 %) et du Mexique (+ 48,1 %).

Télévision

Le D2 Mac Paquet officiellement reconnu

Le Comité consultatif international de radiocommunication (CCIR) a officiellement reconnu à la clôture de sa réunion intérimaire à Genève, le nouveau standard européen de télévision D2 Mac Paquet mis au point par Thomson et Philips et retenu par les six administrations nationales (France, Grande-Bretagne, RFA, Pays-Bas, Italie, Belgique). Ce nouveau standard doit conduire par étape à la télévision haute définition (TVHD), dont l'avènement est prévu dans moins de dix ans. C'est une victoire pour l'Europe, qui bataille contre le procédé japonais de TVHD mis au point par NHK au moment où la fusée Ariane vient de mettre sur orbite le satellite allemand de télévision TV Sat 1, le premier à utiliser ce nouveau standard.

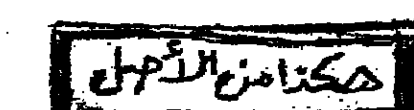
Selon un sondage

46 % des Français souhaitent un renforcement des services publics

46 % des Français considèrent qu'« *il faudrait renforcer plutôt qu'affaiblir les administrations et les services publics par rapport au secteur privé* », selon un sondage publié dans *la Vie* du 18 novembre et réalisé par CVA les 5 et 6 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes. Les Français jugent le nombre de fonctionnaires insuffisant dans les PTT, les hôpitaux et les commissariats. En revanche, ils estiment que leurs effectifs sont pléthoriques dans des administrations comme la Sécurité sociale et les impôts.

Pour M. Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), qui avait commandité, avec le Syndicat national unifié des impôts, ce sondage, celui-ci est un « *succès* » pour l'image des fonctionnaires. Cependant, 65 % des personnes interrogées trouvent que l'administration « *coûte trop cher en impôts pour les services qu'elle rend* » ; 57 % considèrent qu'il y a « *trop d'administrations en France* » ; 33 % exprimant un avis opposé.

● **Les syndicats votent contre les suppressions d'emplois chez Renault.** — La CFDT, FO et la CGC ont voté contre le principe des diminutions d'effectifs lors de la réunion, le vendredi 20 novembre, du comité central d'entreprise de la régie Renault auquel était soumis un projet de 3 835 suppressions d'emplois en 1988 (*le Monde* du 21 novembre). Ces trois mêmes syndicats ont émis des avis favorables sur le renouvellement en 1988 des projets de conventions de préretraite FNE et de retour au pays des travailleurs immigrés. Les vingt et un élus de la CGT ont refusé de participer à cette réunion et se sont enchaînés devant le local, obligeant les représentants des autres syndicats à se courber pour entrer. « *Il s'est encore couché devant la direction* », lançaient les cégétistes à chaque entrée d'un autre élu syndical.



343 millions de téléspectateurs à vendre.

1985. La Société Européenne des Satellites est créée au Luxembourg, pays pionnier de la radio et de la télévision commerciales.

1986. La Société Européenne des Satellites adopte une stratégie commerciale européenne et annonce le lancement, pour 1988, du satellite ASTRA.

1987. Thames Television rejoint les 12 partenaires financiers d'ASTRA. British Telecom (les Postes et Télécommunications britanniques) et ASTRA s'associent afin de commercialiser le satellite en Grande-Bretagne. Par leur choix, ils confirment l'intérêt d'investir pour le satellite commercial le plus avancé en Europe, de diffuser les programmes par la technologie la plus adaptée et d'ouvrir aux annonceurs un espace publicitaire sans frontières.

Les actuels changements du paysage audiovisuel français ne doivent pas faire oublier que l'avenir de l'audiovisuel et de la culture française passe également par la diffusion des programmes nationaux au-delà de l'hexagone.

Il est donc vital de s'orienter dès à présent vers un paysage audiovisuel européen. Il faut, en effet, faciliter l'épanouissement des programmateurs français et donner une dimension internationale aux programmes de télévision français.

Certains pays comme la Grande-Bretagne ont déjà pris une avance considérable. Parmi les nouvelles chaînes diffusées aujourd'hui par satellite, dix sont en langue anglaise. Une seule est en français. Il faut que les chaînes françaises s'engagent dès maintenant à rattraper ce retard !

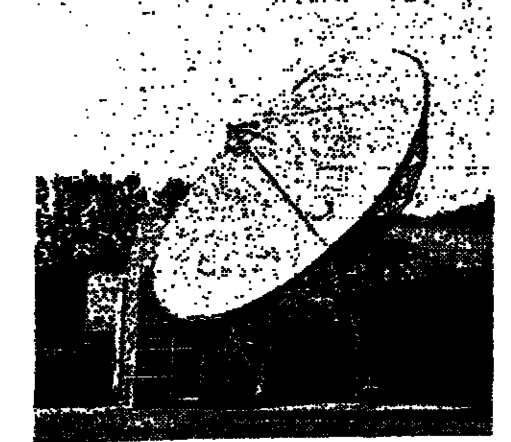
La créativité et la production françaises sont unanimement *reconnues de grande qualité. Elles méritent d'être exportées* et découvertes quotidiennement par les téléspectateurs européens. Le moyen le plus adéquat ?

ASTRA : le satellite de télévision européenne à 16 canaux.

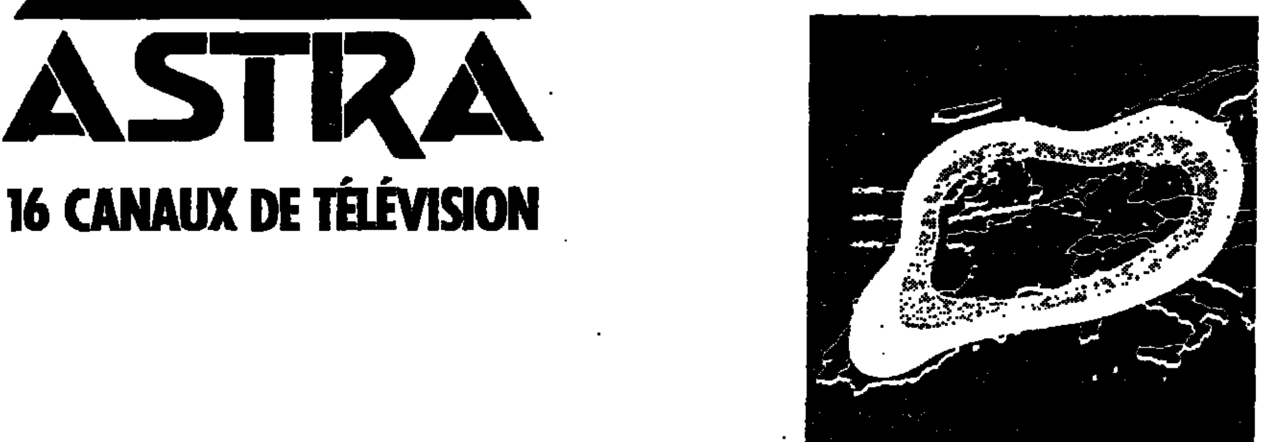
Il est impératif pour l'avenir de l'audiovisuel français que 3 des 16 canaux d'ASTRA soient d'origine française et puissent constituer avec d'autres programmes européens un ensemble attractif de programmes, destiné à l'ensemble des téléspectateurs d'Europe.

1988. En stimulant le marché pour la réception par satellite, ASTRA favorise le développement de l'industrie électronique française et européenne.

ASTRA, via de petites antennes paraboliques, offre à ses partenaires un marché de 343 millions de consommateurs, 343 millions de téléspectateurs.



Station terrienne de Betzdorf.



Zone de rayonnement du satellite Astra.

Interacif

ASTRA, LE SATELLITE COMMERCIAL EUROPÉEN.

Société Européenne des Satellites, 63, avenue de la Liberté, L - 1931 Luxembourg. Tél. : 19 (352) 49 94 711. Tlx : 60 229 SESAT LU. FAX : 19 (352) 49 94 71 219

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 20 novembre

Crise d'un troisième type ?

« *TOUCHEZ pas à mes impôts.* » C'est à peu près en ces termes que le président Reagan s'est exprimé en tout début de semaine. C'est malin. Du coup l'effet magique produit après le dernier week-end par ses déclarations rassurantes au sujet de la réduction du colossal déficit budgétaire américain s'est dissipé. Et, sans attendre le sournois malaise causé par les interminables négociations menées par les représentants de l'administration Reagan et ceux du Congrès, la Bourse de Paris a, ces derniers jours, de nouveau tourné casaque.

Autant la journée du lundi fut chic (+ 5 %), autant les suivantes furent toques avec 8,5 % de baisse au total, dont plus de 2,5 % vendredi au terme du mois boursier. Résultat : pour la onzième fois consécutive, le bilan hebdomadaire a été négatif (– 2,5 %) et l'indice CAC s'est inscrit à ses plus bas niveaux depuis plus de dix-neuf mois. Pire : la liquidation générale a été sanglante (– 16 % environ). Après la « révolution d'octobre » (– 21 %), « *c'est un véritable désastre* », assurait un spécialiste.

Depuis le début septembre, la perte du marché parisien dépasse en effet 35 %. Triste record, mais record quand même dans un laps de temps aussi court.

« *Saint-Gobain, priez pour nous* », murmurait un ancien en regardant l'action du groupe verrier résister vaillamment à la rapide corrosion des cours. Il ne savait probablement pas qu'en Emilie une messe avait été célébrée pour implorer le ciel de faire remonter les Bourses italiennes (*voir ci-dessous*). Il faut dire que les Américains ont tout fait pour déprimer les places internationales. Alors que, confiants dans les promesses de la Maison Blanche, tout le monde s'attendait à un accord rapide sur le budget des Etats-Unis, le Nouveau Monde a offert le spectacle désolant de la médiocrité humaine. « *C'est le souk à Washington* », dénonçait avec vigueur un financier de la place. Et d'ajouter : « *Ils ne se rendent pas compte que leur égoïsme électoraliste et sordide nous conduit au chaos.* » Un gérant de portefeuille indépendant redoutait, lui, un nouveau dérapage de Wall Street avec son corollaire : l'effondrement de Tokyo. Si tel était le cas, déjà considérables, les ravages causés par un cyclone financier deviendraient, de l'avis de quelqu'un, « *incommensurables* ». Doit-on encore le préciser : les boursiers français ont broyé un noir pas possible. Un représentant d'une grande banque de la place a confirmé le sentiment général... « *la lassitude des gestionnaires atteint des sommets* ». Il y a de quoi. Paris a non seulement attendu Reagan, mais a eu en plus une très mauvaise surprise en apprenant le lourd déficit du commerce extérieur pour octobre (– 4,9 milliards de F). Par-dessus le marché, les chiffres de la balance des paiements sont mauvais. Après cela, M. J. de Larosière, gouverneur de la Banque de France peut toujours manifester son optimisme, même nuancé, sur l'évolution de l'économie française pour ces prochaines années, surtout quand le franc, dans le sillage du dollar, se remet à battre de l'aile, au point que dans les milieux cambistes, beaucoup déjà le donnent *de facto* pour « dévalué ».

C'est dire l'ambiance, qui régnait rue Vivienne. Le plus terrible est que les SICAV-Monory, pour respecter la réglementation des 60 % de valeurs françaises en portefeuille, sont contraintes d'acheter en fin de mois, ce qui accroît encore leurs pertes. Tout est devenu irrationnel. Plus personne ne fait de macro-économie. Chacun guette la moindre déclaration officielle et, redécouvrant les charmes surannés des opérations au jour le jour, achète un peu sur réaction technique puis revend le lendemain pour grapiller quelques sous. « *A force d'être coiffé, le marché devient chauve* », renchérissait un gérant de portefeuille. De l'avis général, avec le règlement des soldes débiteurs, la semaine prochaine risque d'être très difficile rue Vivienne. « *Elle sera dramatique,* affirmait quelqu'un, *si Wall Street prend une nouvelle veste.* » « *Allons, la Bourse n'est pas dans la situation de l'agriculture bretonne* », rétorquait son vis-à-vis résolument moins pessimiste. « *Ne serait-il pas temps de racheter ?...* » Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. « *Intox !* », lui lança-t-on de toute part.

Nul, il est vrai, ne savait encore rue Vivienne que quelques heures plus tard les politiciens américains allaient finalement se mettre d'accord sur une réduction du déficit budgétaire de 75 milliards de dollars en deux ans.

Comment les marchés mondiaux vont-ils réagir ? Impossible encore de se prononcer. En revanche, un constat s'impose. A la lumière des dernières statistiques, il ressort que de toutes les places, Paris est maintenant, et de loin, la moins chère, que ce soit en terme de PER (rapport cours/bénéfice) ou de DR (délai de recouvrement ou PER ajusté aux taux d'intérêt et aux profits escomptés pour les douze mois à venir). Naturellement, l'on peut toujours gloser sur les inévitables révisions en baisse des prévisions de bénéfices industriels pour 1987 et 1988, que la crise va entraîner.

Mais, comme l'a suggéré M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, la sortie de la *zone de turbulence n'est peut être plus très loin.* Personne ne peut exclure l'accomplissement de la funeste prédiction du CAC à 220. Dans les circonstances actuelles, tout est possible. Mais cela représente encore 23 % de baisse environ. Successeurs des « *Golden boys* » ruinés, les « *Rocket scientists* », ces jeunes ingénieurs diplômés de grandes écoles, embauchés par les grandes banques, vont *peut-être, en introduisant la rigueur mathématique,* réussir à stopper le train fou. Paris connaîtra sans doute une douzième semaine de baisse. Mais le chiffre 13 pourrait lui porter bonheur.

La preuve que tout n'est pas fini : la charge Tuffier-Ravier-Py a réussi le 18 novembre à introduire ses actions sur le second marché à 10 F de plus même qu'au prix de l'OPV (230 F). Mais les mauvaises langues ont immédiatement dit que la charge avait racheté ses propres actions avec l'aide de ses clients. C'est fou ce que les gens sont méchants. En attendant, le cyclone financier a fait sa première victime avouée. La charge Ferri, Ferri et Germe a perdu 60 millions sur ce damné MATIF (marché à terme des instruments financiers). Dans ces conditions, il ne lui était plus possible de garder son indépendance. Le Crédit foncier de France, qui passait par là, lui a offert un bras secourable. Ferri l'a accepté. D'autres n'auront peut-être pas autant de chance. On ne devrait pas tarder à le savoir. Si l'on en croit la rumeur, le syndic aurait demandé à toutes les charges un rapport détaillé sur leurs comptes.

En attendant, si l'on en croit une étude de la banque *Paribas*, le choc *boursier de cet automne va marquer au* fer la conjoncture, au moins jusqu'en 1989. Ce choc pourrait donner naissance à trois genres de crise : une crise financière simple, une crise double (financière et monétaire). Enfin cela pourrait tourner vraiment mal et la crise pourrait être d'un troisième type avec des perturbations économiques graves. Ne parlons même pas des Bourses. Dans ce dernier cas, elles seraient au vingt-cinquième dessous.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	20-11-87	Diff.
Alcatel	1 840	+ 165
Alsthom-Atlantique	245,50	– 26,50
Crouzet	130,10	– 11,90
Générale des Eaux	1 041	– 3
IBM	646	– 55
Intertechnique	760	– 85
ITT	270	– 18
Legrand	2 130	– 85
Lyonnaise des Eaux	1 205	+ 85
Matra	1 460	– 45
Merlin-Gerin	1 717	– 83
Moteurs Leroy-Somer	429	– 94
Moulinex	47,50	– 6,20
PM Labinal	630	+ 43
Radiotechnique	975	– 37
Schlumberger	166	– 22,90
SEB	650	– 36
Siemens	1 260	– 98
Signaux	306	– 31
Télémèc. Electrique	2 650	– 89
Thomson-CSF	739	– 22

Métallurgie construction mécanique

	20-11-87	Diff.
Alspi	270	– 5
Avions Dassault-B.	837	– 42
Chiers-Châtillon	*40,30*	*– 8,50*
De Dietrich	1 495	– 5
FACOM	495	– 43
Fives Li	94,50	– 5
Marine Wendel	218	+ 6
Penhoët	750	inch.
Peugeot SA	958	– 34
Poclain	15,35	+ 0,55
Sagem	1 499	+ 98
Strafor	380	– 10
Valeo	401	– 26
Vallourec	44,60	+ 2,10

Valeurs diverses

	20-11-87	Diff.
Accor	322	– 12
Agence Havas	440	+ 11
Arjomari	1 380	– 140
Bic	469	– 51
Bis	740	– 15
CGIP	705	– 77
Club Méditerranée	358	– 3
Essilor	2 051	– 39
Europe 1	453	– 20
Hachette	1 960	– 80
L'Air liquide	515	– 5
L'Oréal	2 530	+ 105
Navigation Mixte	763	+ 42
Nord-Est	92	– 7,90
Presses Cité	2 460	+ 160
Saint-Gobain	423,50	– 6,50
Sanofi	525	inch.
Skis Rossignol	910	– 80

Banques, assurances sociétés d'investissement

	20-11-87	Diff.
Bail Équipement	280	inch.
Bancaire (Cie)	384	– 53
Cetelem	535	– 34
Chargeurs SA	705	– 60
CFF	941	+ 41
CFI	388	+ 11
Eurafrance	1 062	– 9
Hénin (La)	*445*	*+ 30*
Imm. Pl.-Monceau	327	– 12,70
Locafrance	381	+ 21
Locindus	866	+ 15
Midi	837	– 33
Midland Bank	185	– 18
O F P	940	+ 10
Paris. de réesc	395	– 18
Prétabail	1 136	+ 1
Schneider	254	– 28
Suez (Cie Fin.)	284	+ 13
UCB	172	– 6

Alimentation

	20-11-87	Diff.
Béghin-Say	359	– 24,50
Bongrain	2 161	+ 11
BSN	4 201	– 9
Carrefour	2 455	– 28
Casino	129,50	+ 1,50
Euromarché	2 850	– 11
Guyenne et Gasc.	500	+ 90
Lesieur	*1 421*	*– 139*
LUMH (Moët-Hennessy)	1 449	inch.
Martel	1 660	+ 45
Nestlé	33 100	–1 200
Occidentale (Gle)	600	– 20
Olida-Caby	216	+ 4
Pernod-Ricard	720	– 15
Promodès	1 550	– 182
St-Louis-Bouchon	1 135	– 8
C.S. Saupiquet	1 000	– 70
Source Perrier (1)	560	– 35

(1) Coupon de 6 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	20-11-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 660	– 3
7 % 1973	8 780	– 180
10,30 % 1975	100,40	inch.
PME 10,6 % 1976	100,70	+ 0,15
8,80 % 1977	124,70	+ 2,10
10 % 1978	100,10	+ 0,05
9,80 % 1978	*99,85*	*+ 0,25*
9 % 1979	97,80	inch.
10,80 % 1979	102,10	+ 0,30
16,20 % 1982	112,59	+ 0,29
16 % 1982	114	+ 0,35
15,75 % 1982	110,40	– 0,10
CNE 3 %	4 020	+ 105
CNB bq. 5 000 F.	101,80	– 0,30
CNB Paribas 5 000 F	102	inch.
CNB Suez 5 000 F	101,95	– 0,05
CNI 5 000 F	101,80	– 0,25

Produits chimiques

	20-11-87	Diff.
Inst. Mérieux	3 815	+ 35
Labo. Bell.	1 044	– 56
Roussel UC	810	– 84
BASF	844	– 21
Bayer	903	– 7
Hoechst	840	inch.
Imp. Chemic.	99,10	– 1,90
Norsk Hydro	121,40	– 20,90

Pétroles

	20-11-87	Diff.
BP France	67	– 4
Elf-Aquitaine	236	– 19
Esso	336	– 4
Exxon	220	– 18
Petrofina	1 530	– 10
Primagaz	628	+ 19
Raffinage	68	– 7,50
Royal Dutch	593	– 17
Sogerap	327	– 23
Total	359,50	inch.

Mines d'or, diamants

	20-11-87	Diff.
Anglo-American	102	– 1,50
Amgold	500	– 7
Buf. Gold M.	103	– 5,50
De Beers	51	– 2,50
Drief. Cons.	119,50	– 2
Gencor	91,50	– 1,50
Gold Field	70,30	– 13,70
Harmony	66	– 3,90
Randfontein	511	– 7
Saint-Helena	67,60	– 1,50
Western Deep	235	– 8

Filatures, textiles, magasins

	20-11-87	Diff.
Agache (Fin.)	1 650	+ 50
BHV	268	– 37
CFAO	1 400	+ 30
Damart-Serviposte	2 210	+ 75
Darty	279	+ 1,10
DMC	400	+ 5
Galeries Lafayette	995	+ 14
La Redoute	2 805	– 95
Nouvelles Galeries	338	– 0,80
Printemps	428	– 22
SCOA	75	– 1

Mines, caoutchouc, outre-mer

	20-11-87	Diff.
Géophysique	342	– 8
Imétal	114	– 0,90
Michelin	203,90	– 10,10
Min. Penarroya	31,50	– 2,45
RTZ	29,40	– 3,40
ZCI	1,48	– 0,10

Bâtiment, travaux publics

	20-11-87	Diff.
Auxil. d'entr.	739	– 21
Bouygues	905	– 40
Ciments Français	840	– 11
Dumez	650	– 48
GTM	415	– 25
J. Lefebvre	579	+ 38
Lafarge	1 115	+ 5
Maisons Phénix	55	– 5,50
Poliet et Chaus. (1)	429	+ 21,50
SCREG	540	– 45
SGE-SB	37,55	– 3,95

(1) Divisé par quatre.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	790 264	814 986 925
Valeo	1 260 313	793 718 051
Suez	2 117 991	589 336 725
Lafarge	301 266	348 510 058
Midi	323 026	329 471 148
CSF	372 338	298 737 773
BSN	68 478	290 470 783
Michelin	1 206 762	265 296 243
LVMH-Moet	155 513	228 496 481
St-Louis	190 742	221 140 047
BNP	787 723	220 130 058
Saint-Gobain	471 931	206 073 942
CGE	745 747	173 250 957

(*) Du 12 au 19 novembre 1987.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13 nov.	Cours 20 nov.
Or fin (kilo en barre)	86 800	86 650
– (kilo en lingot)	86 500	86 700
● Pièce française (20 fr.)	540	540
Pièce française (10 fr.)	376	400
Pièce suisse (20 fr.)	568	556
Pièce latine (20 fr.)	486	509
● Pièce tunisienne (20 fr.)	498	488
Souverain	640	618
● Souverain Elizabeth II	640	647
● Demi-souverain	380	356
Pièce de 20 dollars	3 110	3 045
– 10 dollars	1 486	1 530
● – 5 dollars	900	920
– 50 pesos	3 390	3 340
● – 20 marks	680	620
– 10 florins	522	516
● – 5 roubles	343	340

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	16 novembre	17 novembre	18 novembre	19 novembre	20 novembre
RM	2 347 314	1 871 601	1 625 553	2 427 143	2 110 156
Comptant					
R. et obl.	9 942 247	10 595 413	9 525 873	9 684 227	7 533 908
Actions	167 624	213 262	133 416	191 910	124 389
Total	12 457 185	12 680 276	11 284 842	12 303 280	9 768 453
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	77,3	76,3	75,7	73,9	–
Étrangères	98,2	98,2	98,1	95,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	79,7	78,7	77,7	75,7	73,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	302,9	298,7	299,7	292,7	285,5

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Guyenne	+ 21,4	TRT	– 20,8
Gerland	+ 14,6	Leroy-Somer	– 18
Simco	+ 14,3	Chiers	– 17,4
Compt. des Entr.	+ 13	SOVAC	– 14,6
SCREG	+ 11,3	BAFIP	– 13,4
Alcatel	+ 9,9	Epeda-Bertr. F.	– 13,4
Colas	+ 9,9	Intertechnique	– 13,3
CCMC	+ 9,5	Bel	– 12,2
Lyon. des Eaux	+ 8,5	Cie Bancaire	– 12,1
Rober	+ 7,9	BHV	– 11,5
PM-Labinal	+ 7,3	Moulinex	– 11,4
VIS	+ 7,3	Fichet-Bauche	– 11
La Hénin	+ 7,2	Schneider	– 10,9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 novembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	98,60	98	97,45	97,40
+ bas	98,20	97,65	97,05	97,10
Dernier	98,45	97,85	97,30	97,40
Compensation	98,40	97,85	97,30	97,40

Nombre de contrats : 60 147.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 20-11-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	91,72	91,65	91,68	+ 0,03
Mars 88	91,60	91,55	91,55	–
Juin 88	91,35	91,35	91,35	–
Sept. 88	–	–	91,15	–

Messe basse pour la hausse

Une messe pour sauver la Bourse et faire remonter les actions a été célébrée à Cacciola en Emilie (Italie). Organisée par les notables locaux (pharmaciens, ingénieurs et menuisiers) elle a rassemblé une foule importante. Préoccupés par la chute des cours, les « bourgeois » de Cacciola en avaient fait la requête au curé, Don Antenore, un soir au bistrot. En bon théologien, le prêtre a répondu qu'il *disait la messe à la gloire de Dieu* et que chacun pouvait y prier pour ses propres intentions : « *pour ses morts ou pour ses dividendes* ».

« *Ils sont tous arrivés, endimanchés, en cravate et costume, femmes et enfants derrière* », raconte la barmaid. Une foule jamais vue à Cacciola, où l'on ne va guère à l'église que pour le baptême et l'enterrement. Il est vrai que la bourgade se trouve au cœur de l'une des provinces les plus riches d'Italie, avec 6,5 milliards de dollars d'économies pour 400 000 habitants. Ces derniers ont pour la plupart pris le chemin de la Bourse lors du grand boom des deux dernières années.

« *Il y avait des années que je n'avais pas eu autant de monde à la messe...* », a commenté le curé, qui tente depuis cinquante ans une difficile évangélisation. – (AFP.)

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise à la toute dernière minute

Les nerfs de Wall Street ont failli craquer cette semaine. A mesure que les négociations entre les représentants du Congrès et ceux de l'administration sur la réduction du déficit budgétaire, s'éternisaient, l'espoir a en effet tourné au découragement, et vice-versa, avec les rumeurs contradictoires qui ont circulé sur l'aboutissement des conversations. L'annonce, vendredi après-midi, qu'un compromis avait finalement été trouvé *a soulagé* la Bourse, qui redoutait le déclenchement de la loi Gramm-Rudman, dont l'application est totalement aveugle. En baisse de 40 points à l'ouverture, l'indice des industrielles a regagné tout le terrain perdu ce jour-là, et même au-delà (+ 18,24 points). D'un vendredi à l'autre, toutefois, le bilan reste négatif, le Dow s'inscrivant, le 20 novembre, en repli de 21,38 points à 1 913,63.

	Cours 13 nov.	Cours 20 nov.
Alcoa	44 5/8	44 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 1/8	71 1/4
ATT	29 3/4	28 1/4
Boeing	36	36 1/2
Chase Man. Bank	27 3/8	25 1/2
Du Pont de Nemours	82 3/4	81 1/4
Eastman Kodak	49 1/4	47 3/4
Exxon	40 1/2	40 1/4
Ford	75 1/4	75 3/4
General Electric	45 7/8	45 1/4
General Motors	58 3/4	60 5/8
Goodyear	49	49 3/8
IBM	121 1/2	117 3/4
ITT	49	47 3/4
Mobil Oil	37 3/4	37
Pfizer	52	51 5/8
Schlumberger	32 5/8	31 1/2
Texaco	29 3/4	28 7/8
Union Carbide	21 3/8	21 1/4
USX	28 3/8	27
Westinghouse	45 3/8	45 7/8
Xerox Corp	58	56 3/8

LONDRES

En attendant Reagan

Dans l'attente de la conclusion d'un accord budgétaire sérieux aux Etats-Unis, *promis par le président* Reagan, le marché londonien a dérivé, de plus en plus vite à mesure que l'espoir s'amenuisait. L'annonce, au tout dernier moment, vendredi après-midi d'un accord de principe a favorisé une reprise, insuffisante toutefois pour effacer les pertes de la semaine (– 2,6 % en moyenne). *Les courants d'affaires* n'ont généralement pas été très étoffés, les opérateurs adoptant une attitude de *wait and see.*

Indices FT du 20 novembre : industrielles 1 285,5 (contre 1 317,1) ; mines d'or, 287,2 (contre 288,2) ; Fonds d'Etat, 91,03 (contre 90,63).

	Cours 13 nov.	Cours 20 nov.
Beecham	454	429
Bowater	333	304
Brit. Petroleum	248	249
Charter	267	268
Courtaulds	327	329
De Beers (*)	9 1/4	8 13/16
Free Gold (*)	12 1/2	12 7/8
Glaxo	10 35/64	10 1/8
Gt. Univ. Stores	20	19 3/4
Imp. Chemical	10 29/64	9 63/64
Shell	9 63/64	988
Unilever	463	453
Vickers	152	140
War Loan	39 25/32	40 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 3,9 %

Après la légère amélioration enregistrée la semaine précédente, le marché allemand a rechuté dans le sillage du dollar et en liaison avec l'incertitude grandissante sur les coupes budgétaires américaines.

D'un vendredi à l'autre, les valeurs domestiques ont baissé de 3,9 % dont 3,4 % au cours de la seule journée de mardi.

Indice de la Commerzbank du 20 novembre : 1 325,7 (contre 1 379).

	Cours 13 nov.	Cours 20 nov.
AEG	232,50	224
BASF	253,50	252
Bayer	284	268,80
Commerzbank	232,50	217,50
Deutschebank	460	450
Hoechst	251	249,70
Karstadt	468	458
Mannesman	124	114,60
Siemens	401,50	373,20
Volkswagen	267	260,40

TOKYO

Plus 1,6 %

Pour la première fois depuis un mois, c'est-à-dire la débâcle du 20 octobre, le Kabuto-cho a monté cette semaine. Pas de beaucoup (+ 1,6 %) mais assez pour faire dire que le marché avait peut-être commencé à prendre un virage. Pourtant à Tokyo, comme sur les autres places, le doute n'a cessé de grandir sur l'issue des négociations budgétaires à Washington. En plus, l'incertitude a été plus grande au Japon qu'ailleurs dans la mesure où tout ajustement de dernière minute pour coller à l'actualité était impossible. De fait, le Kabuto-cho n'a pas fonctionné samedi matin, et lundi prochain il chômera (fête du travail et journée d'actions de grâce).

Indices du 20 novembre : Nikkei, 22 705,56 (contre 22 448,25) ; général, 1 855,73 (contre 1 824,73).

	Cours 13 nov.	Cours 20 nov.
Akai	441	439
Bridgestone	1 190	1 210
Canon	950	950
Fuli Bank	3 020	3 060
Honda Motors	1 280	1 260
Matsushita Electric	2 200	2 180
Mitsubishi Heavy	629	618
Sony Corp.	4 550	4 820
Toyota Motors	1 860	1 850

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Un pessimisme omniprésent

Les Anglo-Saxons, dotés d'un langage riche et imagé, utilisent pour illustrer la situation actuelle le substantif *gloom*. Son étymologie teutonne évoque la pénombre, ou bien, entre loup et chien, cette étrange lumière qui, à l'aube, n'en est pas encore une. Aujourd'hui, le mot *gloom* suggère *tout* à la *fois* l'obscurité, les ténèbres, la mélancolie, la tristesse, voire la dépression. Ceux – comme les Latins habitués à une langue plus abstraite bien que leur tempérament soit tout autant picrocholin et atrabilaire que celui des Anglais – préfèrent parler directement de pessimisme. Quoi qu'il en soit du verbe et du pays, la crainte et l'hypocondrie, pour ne pas dire la neurasthénie défaitiste, règnent sur la scène financière internationale.

Les eurobanquiers estiment qu'on est encore loin d'avoir atteint le creux de la vague pour trois raisons. Premièrement, la baisse inéluctable de l'activité économique à la suite du krach boursier, qui a fait s'évanouir un potentiel de pouvoir d'achat de plus de 1 500 milliards de dollars dans le monde, risque fort *d'affecter* davantage les Européens que les Américains. A cet égard, la requête des premiers afin que les Etats-Unis réduisent drastiquement leurs déficits budgétaire et commercial comporte un aspect déflationniste additionnel dont personne ne semble avoir mesurer la portée et la nocivité.

Deuxièmement, les investisseurs n'ont pas pleinement mesuré l'ampleur des réajustements à venir parce qu'ils n'ont pas encore révisé leurs échelles de référence. La réduction, mardi, du dividende de Siemens est, dans ce domaine, significative et certainement pas la dernière. Lorsque les porteurs habitués à un climat haussier réaliseront, la récession aidant, qu'un dividende n'est pas un revenu fixe, ils réviseront en baisse la valeur de leurs titres et s'en débarrasseront.

Troisièmement, toute relance économique à l'échelle mondiale se heurtera au problème de la dette du tiers-monde. Les banques internationales, qui ont provisionné un tiers de leurs prêts aux pays en voie de développement, devront sous peu accepter de perdre le solde de la valeur d'actifs encore inscrite à leurs bilans. Il est temps de réaliser que le tiers-monde ne pourra jamais rembourser sa dette extérieure si ce *n'est sous une autre forme et à très* long terme, ce que, jusqu'à ce jour, les autorités responsables n'ont pas voulu envisager. A cet égard, on ne blâmera jamais assez la carence du FMI et de la Banque mondiale. Pour ne pas avoir anticipé l'ampleur du problème et par manque d'imagination, ces entités supranationales ne se sont jamais réellement attaquées à la racine du mal. C'est un eurobanquier français fort connu et installé à Londres qui résume le mieux la situation : *« Tout le monde ayant beaucoup trop emprunté, il n'y a aujourd'hui plus personne qui puisse le faire. Le monde n'était riche que parce qu'il empruntait, et qu'il n'empruntait que pour consommer et non pas pour investir. »*

Devises de substitution

A voir la faiblesse de son activité primaire, on peut se demander si le marché international des capitaux existe encore. Aussi ne faut-il pas s'étonner s'il ne se passe une *semaine sans que s'allonge* la *triste* liste des nouveaux licenciements parmi les eurobanques ayant élu domicile dans la City de Londres. Le nombre des victimes touchées depuis le début de l'année dépasse maintenant les deux mille. Certains estiment que l'épidémie pourrait affecter quelque dix mille « yuppies » au cours des mois à venir.

Une seule euro-émission en dollars américains a vu le jour cette semaine. Ses termes s'avérant très généreux, elle a trouvé immédiatement preneur. Offerte mardi, par Toyota Motor Credit sous la forme d'une transaction de 200 millions de dollars sur trois ans, elle a été fort prisée parce que sur la base d'un prix de 101,175 et d'un coupon annuel de 9 % elle procurait le jour *du lancement un très alléchant* rendement de 90 points de base supérieur à celui des emprunts de même échéance du Trésor américain. En fin de semaine, l'emprunt de ce débiteur, dont la dette bénéficie avec un « AAA » décerné par les établissements spécialisés américains de la plus haute qualification possible, se traitait sur le marché gris avec une décote inférieure à la commission bancaire globale de 1,375 %.

Le succès remporté par Toyota confirme qu'il subsiste une demande pour du papier libellé en dollars de première qualité doté de conditions adéquates. Indépendamment des banques centrales, soucieuses d'investir une partie de la montagne de dollars qu'elles ont dû engranger pour soutenir la devise américaine depuis le début de l'année, il y une multitude d'investisseurs privés – et ils doivent être nombreux en Suisse – qui, pour ne pas perdre sur le change, sont désireux de réinvestir en dollars des Etats-Unis leurs avoirs dans cette monnaie, qu'ils proviennent de revenus ou de ventes d'actions hâtivement réalisées dans la foulée du krach boursier d'octobre.

C'est vraisemblablement dans cette optique que le Royaume de Belgique semblait envisager, en milieu de semaine, une euro-émission à taux fixe de quelque 300/400 millions de dollars. Le produit de l'emprunt étant destiné à être « swapé » contre des dollars porteurs d'un taux d'intérêt variable de 30 points de base inférieur au Libor, deux réactions contradictoires sont apparues, signe de l'incertitude des eurotemps qui courent. Les plus optimistes, certains que la recherche grandissante du rendement ne peut que renforcer la position du marché euro-obligataire par rapport à celui des actionss estimaient que le Royaume de Belgique pouvait lancer une euro-émission accompagnée de conditions équivalant à un rendement supérieur de 80 points de base à celui du Trésor américain, d'autant plus que les banques centrales sont présentement friandes de papier souverain. Les autres, moins sûr de l'évolution des taux d'intérêt et trouvant que dans les circonstances actuelles 30 points en dessous du Libor est un niveau beaucoup trop bas, préconisaient l'abstention. On en saura plus dans les jours qui viennent.

Il est normal qu'on assiste, en ces temps de profonde incertitude monétaire, a un besoin de diversification. Certains Européens se tournent vers la couronne danoise parce que ce type de papier comporte des coupons élevés. Pour leur part, les Japonais s'intéressent à certaines devises de substitution tels le franc français et l'ECU. Ce genre d'action demeure néanmoins limité, s'exerce dans une sphère étroite et n'est pas toujours couronné de succès.

C'est vraisemblablement une institution japonaise qui, à elle seule, a souscrit la totalité de l'emprunt de 1 milliard de francs français sur sept ans, lancé cette semaine par la Banque française du commerce extérieur (BFCE) parce que les firmes nippones sont actuellement plus sensibles aux rendements courants (c'est-à-dire aux coupons) qu'à ceux à échéance. L'émission a été proposée en deux tranches inégales, mais chacune dotées d'un coupon trimestriel extrêmement élevé puisque de 11,50 %. En revanche, elles seront émises à partir de primes importantes, celle sur la tranche de 900 millions ayant été fixée à 105,80 et celle sur le solde des 100 millions ayant été arrêtée à 107,32. L'ensemble a été offert sous la garantie de la *République française* et sous la direction conjuguée et exclusive de la BFCE elle-même et de l'américaine J.-P. Morgan. En fait, cette dernière est le vrai chef de file.

Le tout a été monté par Morgan. Les banques américaines n'étant, *toutefois, pas autorisées* à diriger des émissions en francs français parce que la réciprocité avec des établissements tricolores n'est pas en encore en vigueur aux Etats-Unis, la BFCE a décidé de porter le fanion. Tout compte fait, il aurait mieux valu que l'opération BFCE soit passée sous silence. Il s'agit là d'un placement privé qui n'augure en rien d'une réouverture éventuelle du secteur libellé en francs hexagonaux du marché international des capitaux.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

La chute du cacao divise les producteurs

Rien ne va plus pour le cacao dont les cours mondiaux sont tombés cette semaine à leur niveau le plus bas depuis 1982. Le 20 novembre, une tonne de fèves valait 11 000 F à Paris. De l'avis des spécialistes, ce repli accéléré des prix n'a aucune chance d'être enrayé dans les circonstances actuelles. En premier lieu, la récolte record attendue pour la campagne 1987-1988 (1,9 million de tonnes) devrait dégager un excédent de 91 000 tonnes, selon les prévisions du négociant britannique Gill and Duffus.

L'Afrique ne sait plus que faire de son cacao, au moment où la Malaisie, l'Indonésie et même la Nouvelle-Guinée-Papouasie inondent le marché de fèves de moindre *qualité mais dont les prix défient* toute concurrence. Ensuite, et c'est le plus grave, l'accord international de stabilisation des prix du cacao signé en 1986 ne remplit plus son rôle depuis l'été dernier. Le directeur du stock régulateur, chargé de maintenir les cours dans la fourchette 1 600-2 270 DTS par tonne (1), a échoué, après avoir pourtant acheté 75 000 tonnes de cacao sur le marché. L'accord de 1986 prévoit que si, au bout de six mois, les interventions du stock régulateur n'ont pas suffi pour *défendre le plancher de 1 600 DTS*, son niveau doit être rabaissé.

Les producteurs africains, Côte-d'Ivoire en tête, ne veulent pas entendre parler d'une telle solution que défendent à la fois les consommateurs mais aussi le Brésil, second producteur mondial. Au sein de l'Alliance des producteurs de cacao (2), seuls les Brésiliens soutiennent l'idée qu'un abaissement du plancher permettra aux cours de regagner 20 livres.

Au milieu de la semaine, le quotidien ivoirien *Fraternité Matin* a fustigé *les intentions de Brasilia, indiquant* que d'autres mesures plus radicales auraient une efficacité bien supérieure. Le ministre de l'agriculture de Côte-d'Ivoire, M. Denis Bra Kanon, estime qu'un système de quotas d'exportation, comparable à celui mis en place dans l'accord sur le café, pourrait permettre un raffermissement des prix. Surtout l'idée de détruire purement et simplement une partie des stocks détenus par les pays producteurs est sérieusement étudiée par les Africains au cas où l'entente *avec le Brésil serait impossible.*

Cette hypothèse renvoie à de vieilles images des années 30, lorsque la surproduction de café – aggravée par la chute de la consommation liée à la grande dépression – conduisit le Brésil à brûler une partie de sa récolte, à ciel ouvert ou dans le foyer des locomotives. Depuis cette période, le premier producteur mondial de café s'est toujours refusé à renouveler une expérience de ce genre, estimant que la richesse du pays ne devait pas partir en fumée.

Aussi la proposition africaine de destruction du cacao s'est-elle heurtée à un obstacle « culturel » du côté brésilien. Le 30 novembre, les pays membres de l'Organisation internationale du cacao (ICO) se retrouveront à Londres pour discuter d'une éventuelle remise en activité du stock régulateur.

Si les Africains refusent l'ajustement à la baisse du prix plancher, les cours risquent de fléchir de plus belle. La Côte-d'Ivoire, qui vient de recevoir un crédit de la France (1,6 milliard de francs) n'a pas les moyens de supporter un nouvel accès de faiblesse sur le cacao. Rien ne garantit pour autant qu'elle se rangera aux vues brésiliennes.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) *Un droit de tirage spécial* = 1,3 dollar.

(2) Brésil, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigéria, Sao-Tomé-et-Principe, Togo, Trinité-et-Tobago.

PRODUITS	COURS DU 20-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1250,5 (+ 56,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	922 (+ 7) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 315 (+ 77) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 175 (– 10) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 238 (– 7) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 820 (+ 12) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	296,5 (+ 11,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	187 (– 15,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	209,90 (+ 7,15) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LES DEVISES ET L'OR

Lourde déception

Le redressement du dollar, noté la semaine dernière après l'annonce d'un déficit commercial américain moins important que celui que l'on redoutait, n'aura bien été qu'un soulagement temporaire. Cependant, les cours du billet vert, ne sont pas redescendus à leur plus bas niveau historique, touché le mardi 10 novembre, soit 1,6480 deutschemark et 133,20 yens. Reste à savoir quelle sera l'influence de l'accord conclu vendredi soir, après la fermeture des marchés en Europe, sur la réduction du déficit budgétaire américain. Pendant la semaine écoulée, les milieux financiers internationaux avaient été défavorablement impressionnés par le mauvais climat des négociations entre le Congrès et la Maison Blanche, les relations détestables entre les démocrates et les républicains.

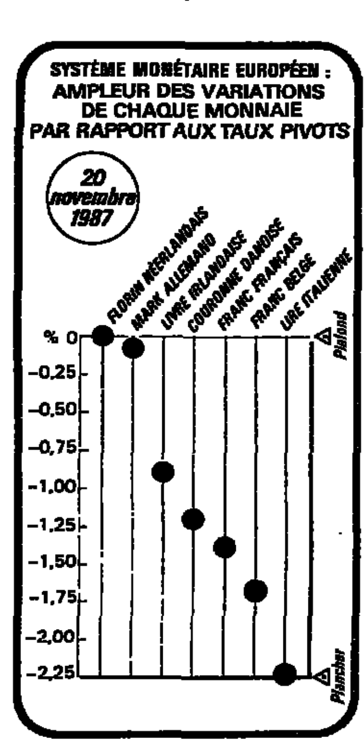
L'ampleur des réductions budgétaires sur lesquelles on s'est mis finalement d'accord était déjà jugée insuffisante par les marchés des changes. Ceux-ci estimaient indispensable une réduction d'au moins 40 milliards de dollars, pour l'exercice en cours, et non pas les 28 ou 30 milliards décidés. Donc, déception générale sur les marchés, avec ce sentiment pénible qu'aux Etats-Unis, les gouvernants ne sont pas totalement persuadés de la nécessité *absolue d'un « effort » significatif.* Dès maintenant, d'ailleurs, les marchés ont les yeux fixés sur une nouvelle échéance, celle du déficit commercial américain pour le mois d'octobre, qui sera connu à la mi-décembre. Si les chiffres sont *« mauvais », ce qui n'est pas exclu,* il est possible que les cours du dollar reviennent à leur plus bas niveau historique, malgré les efforts des banques centrales.

En Europe, le repli du dollar n'a guère contribué à apaiser les tensions au sein du système monétaire européen (SME). Bien que la crise ouverte, il y a trois semaines, avec la *montée brutale du mark, soit, maintenant,* moins aiguë, tout fléchissement du billet vert se fait sentir à Paris, où le cours du mark semble avoir définitivement franchi son cours pivot, ou médian, de 3,358 F. On l'a bien vu en début de semaine, lorsque le vif redressement du dollar, qui a porté son cours à près de 5,80 F, n'a pas permis au cours du mark de redescendre à moins de 3,3750 F, après son envolée au-dessus de 3,40 F. Mercredi, l'annonce d'un déficit commercial français assez catastrophique (*4,9 milliards de francs*), et surtout du creusement du déficit industriel à 3 milliards de francs, pesait à nouveau lourdement sur le franc, de sorte qu'en fin de semaine, le mark se retrouvait à 3,3950 F

Depuis trois semaines, la devise allemande s'est trouvée réévaluée, de fait, de 1,5 %, ou le franc dévalué d'autant, au choix. Sans doute, la balance française des paiements, qui intègre la balance des services, désormais créditrice, est-elle moins déficitaire : 17 milliards de francs, chiffre à comparer aux *31,2* milliards de francs pour le déficit commercial des dix premiers mois, mais pour la même période de l'année 1986, cette balance des paiements était excédentaire de 16 milliards de francs. Le gouvernement français *aura beau avancer, avec raison, que* pour la première fois depuis longtemps (les années 60), les prix à la production sont identiques de chaque côté du Rhin, et même, augmentent moins vite de ce côté-ci, le poids des gros bataillons est trop lourd.

Le fait que l'Allemagne ait un excédent commercial de plus de *350 milliards de francs cette année* et la France un déficit dépassant 30 milliards de francs ne cesse d'être pris en considération par les marchés des changes. L'Allemagne est forte, voilà tout, et la France est faible, sur ce plan-là tout au moins. Le pire est qu'un nouveau réajustement du SME ne rapporterait rien à notre pays, comme l'étude de l'INSEE l'indiquait clairement. Une nouvelle dévaluation du franc, ou une réévaluation du mark, c'est la même chose mathématiquement, si cela ne l'est pas politiquement, ne ferait que *renchérir* les *importations* françaises, sans guère favoriser nos exportations, sauf à accroître la marge des industries exportatrices, ce qui n'est pas négligeable. Mais il est à craindre que tout nouvel affaiblissement du dollar ne complique la tâche des autorités monétaires, déjà contraintes de relever les taux d'intérêt domestiques pour défendre le franc. Seule consolation, la baisse du dollar (6 % depuis un mois) allège d'autant la facture des importations de matières premières, surtout celle du pétrole.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 16 AU 20 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7925	–	17,6600	73,1529	59,9700	2,8637	53,2623	0,0815
	1,7655	–	17,4140	71,9424	59,1016	2,8288	52,4934	0,0802
Paris	10,1500	5,6625	–	414,23	339,58	16,2156	301,60	4,6149
	10,1383	5,7425	–	413,13	339,39	16,2446	301,44	4,6087
Zurich	2,4503	1,3670	24,1413	–	81,9790	3,9146	72,8096	1,1141
	2,4540	1,3900	24,2054	–	82,1513	3,9321	72,9658	1,1115
Francfort	2,9890	1,6675	29,4481	121,98	–	4,7752	88,8149	1,3590
	2,9872	1,6920	29,4646	121,72	–	4,7864	88,8188	1,3579
Bruxelles	62,5941	34,92	6,1669	25,5450	209,42	–	18,5992	2,8460
	62,4104	35,35	6,1558	25,4316	208,92	–	18,5564	2,8370
Amsterdam	3,3654	1,8775	33,1567	137,34	112,59	5,3766	–	1,5302
	3,3632	1,9050	33,1740	137,05	112,58	5,3889	–	1,5288
Milan	2199,40	1227	216,69	897,59	735,83	35,1375	653,53	–
	2199,83	1246	216,98	896,40	736,40	35,2475	654,06	–
Tokyo	241,89	134,50	23,7528	98,3906	80,6597	3,8517	71,6378	0,1096
	240,10	136,30	23,6832	97,8417	80,3782	3,8472	71,3910	0,1091

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 novembre, 4,2100 F contre 4,2224 F le vendredi 13 novembre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Interrogations

Les marchés obligataires entreraient-ils en convalescence ? Certains se le demandaient cette semaine, encore plus que la précédente, au vu du comportement des différents marchés. Aux Etats-Unis, point de mire du monde entier, le rendement de l'emprunt phare, le trente ans du Trésor, se maintient aux environs du taux d'émission au mois d'août, soit 8,90 % : on sait qu'il avait « flambé » à l'automne, culminant à 10,48 % le matin du fameux « lundi noir » 19 octobre, jour de l'écroulement de Wall Street. *Cette stabilité apparente* s'est répercutée partout, notamment en France, où les cours du MATIF en raffermissement au début de la semaine à plus de 98 sur l'échéance décembre et mars, contre 97 à la fin de la semaine dernière, se sont maintenus au-dessus de 98 jusqu'à la veille du week-end. Manifestement, le monde entier table au minimum sur une stabilité des taux, et sans doute sur leur baisse, à la faveur de la crise boursière et en raison de la crainte générale d'une récession : comme nous le disions la semaine dernière, à quelque chose malheur est bon.

La meilleure preuve est que, à Paris, un certain appétit se fait jour pour les emprunts à taux fixe, qui commencent à revenir en grâce après avoir souffert d'une totale désaffection ces mois derniers, lorsque la *hausse continue des rendements* faisaient chuter leurs cours. On a donc vu, cette semaine, la Banque française du commerce extérieur placer avec grand succès ses 2 milliards d'emprunts (avec un maximum possible de 4 milliards) en deux tranches, l'une à taux fixe de 10 %, l'autre à un taux variable (TME). Cette fois-ci, c'est la tranche à taux fixe qui a été la plus recherchée, surtout par les grandes banques de dépôts pour leurs réseaux. A 10 %, avec un taux d'inflation qui pourrait ne pas dépasser de beaucoup 3 %, les particuliers estiment que le placement est bon, surtout après la chute de la Bourse. Le retour des particuliers, qui, à vrai dire, n'étaient jamais vraiment partis, est tout à fait significatif. Il paraît refléter mieux la réalité des choses que l'opinion du monde clos des opérateurs sur le MATIF, qui ont tendance à prolonger les courbes *et exagérer les mouvements.*

A propos de MATIF, on commence à voir apparaître les pertes desdits opérateurs. La charge d'agent de change Ferri-Germe a dû se vendre au Crédit foncier de France après avoir éprouvé de lourdes pertes comme « teneur de marché » (market maker) dans le domaine des options sur contrats MATIF. Les deux journées du 19 et du 20 octobre, lorsque les cours du MATIF descendaient aux enfers, de 95 à 86, variation encore jamais enregistrée, furent fatales à cette activité de la charge Ferri-Germe, qui fut obligée d'y mettre fin brutalement faute de réserves suffisantes. Ses pertes se seraient élevées à plus de 60 millions de francs, certains disent 100 à 120 millions. Certes, elles ont pu être compensées par recours à l'assurance de pertes d'exploitation et prélèvements sur le bénéfice de l'année, assez coquets par ailleurs, mais le mal était fait : la charge Ferri n'avait plus de réserves, ses fonds propres étaient amputés. Elle a dû se vendre pour pouvoir fonctionner convenablement.

Autre interrogation majeure, quel sera l'avenir du marché financier américain ? La très forte diminution des placements en obligations du Trésor par les investisseurs privés japonais (2 milliards de dollars en octobre contre une quinzaine de milliards en juin) devient inquiétante, au point que la Banque du Japon va accélérer ses achats de bons du Trésor des Etats-Unis et que l'Etat japonais va en faire autant.

Par ailleurs, on s'attend que la Banque fédérale d'Allemagne abaisse à nouveau son taux de pensionnement, qui serait ramené de 3,50 % à 3,30 % ou 3,20 % comme contribution au retour au calme. On s'attendait que la décision soit prise dès que serait connu l'accord à Washington sur la réduction du déficit budgétaire. Cet accord est chose faite.

Sur le front des SICAV court *terme, à la fin octobre, selon les statistiques* de TGF, la progression enregistrée a été très faible, 2,6 milliards de francs, ce qui porte l'encours à 430,8 milliards de francs, alors qu'elle avait été forte en septembre (+ 20,7 milliards de francs). Compte tenu des créations de SICAV, les rachats nets ont été estimés à 1,6 milliard de francs en octobre. Comme cela était prévisible, en raison de l'état du marché et de la nouvelle progression des taux et donc des risques de dépréciation des actifs obligataires, la poussée sur les SICAV « monétaires », investies en produits à court terme exempts de risques en capital mais d'une rentabilité minimum (celle des marchés monétaires), s'est poursuivie : + 21,3 milliards de francs (16,5 milliards de francs compte tenu des six créations et des rachats) pour *atteindre près de 250 milliards de* francs d'encours, contre 92 milliards de francs il y a un an. Comme cela était prévisible, le dégonflement des SICAV « sensibles », c'est-à-dire soumises au risque des cours puisque investies principalement en obligations à taux fixe, a continué à un rythme rapide (– 10 %), l'encours fléchissait de 5,2 milliards de francs, ramené à 57,2 milliards de francs (contre 110,4 milliards de francs il y a un an). Mais le phénomène nouveau a été la vive contraction (– 13,5 milliards de francs) de l'encours des SICAV « régulières », c'est-à-dire mixtes. Cette contraction est la première depuis le début de l'année. Ainsi le transfert en direction des placements « sûrs » s'est-il accompagné de retraits d'origines diverses, dont quelques-uns pourraient être liés à la crise boursière.

F. R.

Le Monde

Pour les élections du 9 décembre

61 100 candidats syndicaux à l'assaut des prud'hommes

A elles cinq, les confédérations syndicales représentatives mettront sur les rangs 61 100 candidats aux élections prud'homales du 9 décembre prochain. Ce mercredi-là, 13 187 952 électeurs inscrits (12 316 836 salariés et 871 750 employeurs), devront élire dans 282 conseils de prud'hommes – divisés en 1 311 sections – 14 782 conseillers (7 436 salariés et 7 436 employeurs), soit 116 conseillers de moins de lors des précédentes élections du 8 décembre 1982. Le nombre de conseillers a augmenté globalement dans quatre sections (industrie, commerce, activités diverses et encadrement) mais il a diminué de 570 dans l'agriculture (où 100 sections locales ont été supprimées).

Dans le collège salariés, on compte 1 366 273 inscrits de moins (– 9,99 %), soit des baisses par rapport à 1982 de 18,41 % dans l'industrie, de 7,48 % dans le commerce, de 16,88 % dans l'agriculture et de 6,2 % dans la section activités diverses. Seule la section encadrement progresse (+ 11,87 %). Chez les employeurs, le nombre d'inscrits est inférieur de 240 269 (– 21,63 %) à celui de 1982. L'évolution de l'emploi a donc eu des conséquences négatives sur le nombre d'inscrits dans une élection à laquelle participent les travailleurs étrangers mais ni les fonctionnaires ni les retraités (ces derniers sont cependant éligibles s'ils ont été inscrits trois ans sur une liste électorale au cours des dix dernières années). Quant aux chômeurs, ils sont quasiment exclus du scrutin : seuls 2 % sont inscrits.

Dans ce contexte difficile, les organisations syndicales affirment leur présence. Elles pouvaient présenter au maximum 14 872 candidats (chaque titulaire pouvant être doublé par un suppléant). Comme en 1982 – où elle était seule dans ce cas, – la CFDT affiche complet avec 14 200 candidats dont 34 % de femmes (40 % dans les sections commerce et activités diverses). La CGT devrait arriver à 13 500 ; elle n'en comptabilise pour l'instant que 13 338 hors outre-mer (dont 30 % de femmes). En 1982, la CGT n'était pas représentée dans sept sections de l'agriculture.

Des non-adhérents sur les listes des syndicats

De son côté, FO est passée de 9 730 candidats en 1982 à 12 770 pour 1987, dont 25 % de femmes. *Cette proportion de femmes sur les* liste FO varie beaucoup selon les sections : 16 % dans la section industrie (pour 3 934 candidats), 22 % dans l'agriculture (pour 1 095 candidats), 30 % dans le commerce (3 145), 45,5 % dans les « activités diverses » (2 293), mais seulement 12,5 % dans la section encadrement (2 303). Comme en 1982, la CFE-CGC ne se contente pas d'être présente dans la section encadrement (dont le poids électoral n'est que de 14,3 % contre 37,6 % à l'industrie) : elle présente des candidats dans toutes les sections avec moins de « trous » qu'il y a cinq ans.

La CFE-CGC présente donc 10 845 candidats (dont 7 230 titulaires). Pour y parvenir, elle fait figurer sur certaines de ses listes des non-adhérents – *« on fait comme les autres,* dit-on à la confédération, *mais nous, on le dit »,* – et même des ouvriers et des employés. Une position confédérale que M. Maurice Cros, secrétaire national, a présenté ainsi dans une circulaire de l'union départementale de Paris : *« Notre confédération a décidé qu'il n'était pas indispensable que les candidats en position non éligible soient adhérents de notre organisation syndicale. Il n'est donc pas non plus indispensable qu'ils soient membres de l'encadrement. »*

De toutes les centrales représentatives, c'est la CFTC qui aura le moins de candidats (9 700 environ contre 8 612 en 1982). Cela lui assurera tout de même un taux de présence de 98,7 % sur l'ensemble des sections. Quant à la CSL, non reconnue représentative (malgré l'appui que lui apporte une partie du RPR), elle ne présente que 2 379 candidats dans quarante-sept départements et cent vingt-six conseils.

Dans le collège employeurs, les organisations patronales ont joué la carte de l'unité en élargissant le regroupement des élections de 1979 et de 1982 – CNPF, CGPME, FNSEA – à l'UNAPL (professions libérales) et à l'UPA (artisans). Toutes membres du Comité de liaison des décideurs économiques (CLIDE), ces organisations présentent 14 000 candidats sous l'étiquette « Entreprise Plus ».

Toute la campagne du CLIDE a pour but d'inciter les employeurs à voter le 9 décembre (il y avait eu 52,2 % d'abstentions en 1982). *« Soyez dans le coup des prud'hommes »* : tel est le slogan des tracts « Entreprise Plus » que précise ainsi l'argumentaire : *« Dans les cinq prochaines années, vous risquez d'être l'une des 150 000 entreprises citées chaque année devant les prud'hommes. »* Le CLIDE va dépenser 1,5 million de francs pour sa campagne, indépendamment des dépenses engagées dans les départements. Il ne perçoit pour cela aucune subvention du ministère des affaires sociales, contrairement aux organisations syndicales (2,4 millions de francs pour la CGT, la CFDT, FO ; 1,2 million pour la CGC et la CFTC).

Affichage publicitaire

A *la différence de 1982,* les syndicats ne bénéficieront pas d'une campagne électorale télévisée. Mais au moins trois centrales – la CGT, la CFDT et FO (seule à y avoir déjà recouru en 1982) – ont fait appel à l'affichage publicitaire sur panneaux payants (4 mètres sur 3). Sans tenir compte des dépenses engagées régionalement ou départementalement, les budgets campagne des confédérations sont au minimum de 5 millions pour FO, 3,2 millions pour la CFDT (hors panneaux publicitaires), 2,4 millions pour la CGT et 2 millions pour la CFTC. A chacun son budget et son style...

La CGT espère réaliser un meilleur score qu'en 1982 (36,8 %). Elle a fait éditer 6 000 grandes affiches (4 mètres sur 3) pour les panneaux publicitaires à charge pour les unions départementales d'en financer l'apposition. Sa campagne n'est pas du tout personnalisée, exemple d'affiche : *« Votez CGT, le syndicat qui est là. »* La centrale de M. Henri Krasucki, qui a tout à craindre de la baisse du nombre d'inscrits dans la section industrie, redoute aussi une augmentation des abstentions (41,4 % en 1982).

La CFDT (23,5 % en 1982) a mis au point une *« campagne de communication ambitieuse »* (avec l'aide de conseillers comme Roland Cayrol) en espérant garder la seconde place et surtout effacer son mauvais résultat des élections à la Sécurité sociale en 1983. Avec comme slogan principal – *« Avec la CFDT pour que chacun gagne »,* – la centrale a, pour la première fois, personnalisé son message en faisant apparaître M. Edmond Maire – qui bénéficie d'une assez bonne image dans l'opinion – sur plusieurs affiches. FO (17,78 %) *« a comme ambition de faire au moins aussi bien qu'en 1982 et si possible un peu plus ».* Sa campagne demeurera très personnalisée, sans que M. André Bergeron figure systématiquement sur les affiches : *« Votez la compétence FO ».*

La CFDT (8,46 %) a trouvé un slogan particulièrement adapté à son orientation chrétienne – *« Faites une croix sur l'injustice »* – qu'elle a fait figurer sur 275 000 affiches. Evitant toute personnalisation, elle s'est fixée comme objectif de *« réaliser au moins 10 % des suffrages ».* Quant à la CFE-CGC (9,64 %) qui donne le véritable coup d'envoi à sa campagne le 23 novembre, elle a mis en avant sur ses affiches les thèmes de la *« justice »* et de *« l'équité ».*

MICHEL NOBLECOURT.

Une nouvelle convention pour les services télématiques

Le code pénal fait son entrée sur le Minitel

L'autodiscipline sera dorénavant de règle sur les écrans des minitels. Sinon, gare au code pénal. Jeudi 19 novembre, la commission de la télématique, présidée par M. Jean-Jacques de Bresson, conseiller d'Etat et ancien directeur général de l'ORTF, a adopté une nouvelle convention entre la direction générale des télécommunications (DGT), les fournisseurs de services *télématiques « grand public »* (ou kiosques) accessibles par le code 3615, et les centres serveurs.

La vague de protestation à l'encontre des messageries roses, dont les partis politiques sont devenus les derniers zélateurs *(le Monde* du 14 novembre), en est la cause. Il faut y ajouter les détournements de numéros de commissions paritaires par des entreprises étrangères à la presse, récemment dénoncés par la Fédération française des sociétés de journalistes, qui a porté plainte contre X...

Le ministre des P et T, M. Gérard Longuet, avait souhaité, en mai dernier, l'*« élaboration d'un cadre déontologique »* pour la télématique. La convention adoptée par la commission de la télématique lui sera donc remise le lundi 23 novembre. La commission y a défini les organismes pouvant lancer un service télématique grand public : entreprises de presse, services de communication audiovisuelle (radios et télévisions), les organismes publics ou privés ayant une mission de service public ainsi que les entreprises mettant à la disposition du public *« des informations exclusivement relatives à leur activité principale »* – banques ou sociétés de vente par correspondance, par exemple.

La convention élaborée par la commission de la télématique reprend globalement les dispositions des lois sur la presse (loi de 1881 et loi Léotard). Chaque service télématique interactif devra avoir un directeur de publication. La publication de fausses nouvelles, la diffamation pourront lui être reprochés, tandis que le droit de réponse fait son apparition sur les écrans.

Le code pénal, quant à lui, y fait une entrée en force : l'affichage de *« tous écrits ou images contraires aux bonnes mœurs »* ou le fait d'*« avoir publiquement attiré l'attention sur une occasion de débauche »* seront sanctionnés par la loi. Les responsables des services devront exercer une surveillance *« constante »* des informations et les éliminer avant affichage si elles contreviennent aux lois. Faute de quoi, les services visés par la loi seront suspendus par les télécommunications. Enfin, les jeux et les loteries subiront un coup d'arrêt : en vertu de la loi de 1836, *« les ventes d'objets effectuées par la voie du sort »* seront en effet prohibées.

Y.-M. L.

Le premier numéro du mensuel « Passages »

Un regard juif sur l'actualité

« Cinq mille sept cent quarante-huit ans de recul sur l'actualité » : ce slogan provocant, qui se réfère au calendrier juif, prend tout son sens avec *Passages.* Ce nouveau mensuel (vendu 35 F) est dû en effet à une équipe de journalistes désireux de doter la France d'une publication qui porte un *« regard juif »* sur l'actualité. Un regard fait à la fois de distance et d'humour.

Son directeur, M. Emile Malet, ancien des *Nouvelles littéraires* et du *Quotidien de Paris,* compte trouver des lecteurs parmi les sept cent mille juifs de France mais aussi parmi les lecteurs non juifs *« qui aiment les films de Woody Allen ». Passages* bénéficie de nombreuses signatures, que ce soient celles d'historiens (Emmanuel Le Roy Ladurie ou Pierre Daix, Hervé Le Bras), de philosophes (Alain Finkielkraut), de sociologues (Alain Touraine), d'écrivains (Elie Wiesel, Marek Halter, Marthe Robert) ou de journalistes (Olivier Todd, Claude Sanuel, Patrick Jarreau). Les dessinateurs Tim, Topor, Piotr et Willem émailleront les pages en quadrichromie de leurs caricatures et portraits. Outre ses nombreux collaborateurs extérieurs, la rédaction, que dirige Bernard Ulmann de *l'Express,* comprend cinq personnes.

La création de ce *New Yorker* à la française est également le fruit du rassemblement de cent trente-trois actionnaires qui ont souscrit à un capital de départ de 1,4 million de francs. Parmi eux figurent MM. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe Expansion, David de Rothschild, Bernard Darty, Vincent Bolloré, mais aussi les socialistes Dominique Strauss-Kahn et Richard Moati ou les RPR Patrick Devedjian et Michel Hannoun.

Passages a été tiré à 75 000 exemplaires dès le premier numéro. Son objectif de vente se situe autour de 46 000 exemplaires. Les lecteurs seront prochainement sollicités de participer à une augmentation du capital du journal, estimée à 5 millions de francs.

Y.-M. L.

Avant le Conseil européen de Copenhague

M. Chirac s'entretient à Paris avec Mme Thatcher

La politique communautaire et la sécurité européenne, à la veille de la signature de l'accord américano-soviétique sur le désarmement, devaient être au centre de l'entretien, le dimanche 22 novembre à Paris, entre M. Jacques Chirac et Mme Margaret Thatcher.

Cette rencontre, qui fait partie des « contacts permanents » entre les deux gouvernements, intervient avant le sommet européen de Copenhague, début décembre, a rappelé, vendredi, le porte-parole de M. Chirac, M. Denis Baudouin. Il a également précisé que le premier ministre danois, M. Poul Schluter, devrait rencontrer à Paris, le 25 novembre, MM. Chirac et Mitterrand.

M. Baudouin a, d'autre part, annoncé que M. Chirac n'assisterait pas au sommet franco-italien de Naples le 26 novembre.

● **POLOGNE : première ombudswoman.** – La Diète polonaise, réunie en session plénière à Varsovie, a créé, le jeudi 19 novembre, un poste de *« porte-parole des droits des citoyens »,* confié à Mme Ewa Letowska, quarante-sept ans, juriste à l'Académie polonaise des sciences (PAN), non-inscrite.

Dans une déclaration à l'agence de presse PAP, la première ombudswoman polonaise a déclaré que sa tâche consistait à *« garantir et à veiller au respect* [par l'administration] *des droits et des libertés prévues par la Constitution ». (AFP.)*

● **ÉTATS-UNIS : un parlementaire démocrate condamné à deux ans de prison.** – M. Mario Biaggi, représentant démocrate de New-York, a été condamné, le jeudi 5 novembre, à deux ans de prison et à 500 000 dollars d'amende pour *avoir accepté des vacances gratuites* en Floride que lui avait offertes, en remerciement pour être intervenu en faveur d'un client, l'un de ses alliés politiques. – *(AP.)*

Les prestations familiales aux travailleurs étrangers

La Cour de cassation saisit de nouveau la Cour de Luxembourg

La chambre sociale de la Cour de cassation a décidé, le jeudi 19 novembre, d'interroger une nouvelle fois la Cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg, afin de se prononcer sur l'« affaire Pinna ».

En 1977, la caisse d'allocations familiales de la Savoie avait refusé de payer des prestations à M. Pietro Pinna, ressortissant italien travaillant en France, en expliquant que ses deux enfants se trouvant en Italie du 1er octobre 1977 au 31 mars 1978, ces prestations devaient être versées par l'Italie. En 1981, la cour d'appel de Chambéry confirma que la caisse n'avait fait qu'appliquer les règlements communautaires, la France bénéficiant d'un régime exceptionnel, ses allocations familiales sont plus élevées qu'ailleurs.

M. Pinna porta l'affaire devant la Cour de cassation qui saisit la Cour de Luxembourg. Le 15 janvier 1986, celle-ci déclara *« invalide »* le paragraphe du règlement européen faisant bénéficier la France d'un régime particulier pour l'octroi de prestations familiales aux salariés étrangers.

M. P.

En rachetant Neiman

Valeo renforce sa deuxième place européenne dans l'équipement automobile

Le groupe Valeo, numéro deux européen de l'équipement automobile, rachètera d'ici à la fin de l'année, la quasi-totalité du capital de Neiman à la banque Paribas qui les détient actuellement. Le montant de la transaction n'est pas connu, mais, Paribas détiendra en échange 8,5 % du capital de Valeo dont elle deviendra le deuxième actionnaire derrière Cerus, le holding de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti.

Paribas souhaitait introduire, le 15 décembre, 10 % du capital de Neiman sur le second marché. La crise boursière ayant fait avorter ce projet, la banque discutait des industriels européens de la cession de cette entreprise spécialisée dans l'éclairage, les essuie-glaces, les anti-vols, les avertisseurs et les serrures. Valeo, qui veut conserver sa place de deuxième fabricant européen d'équipements automobiles derrière l'allemand Bosch et devant l'italien Fiat, n'a pas laissé passer l'occasion et s'est porté acquéreur de Neiman.

Grâce à ce rachat, Valeo porte son chiffre d'affaires à 15 milliards de francs et devient, comme le souligne M. Claude Etchegaray, président de Neiman, *« l'un des leaders mondiaux dans l'éclairage et dans les essuie-glaces ».* Ce recentrage sur l'automobile a été voulu par M. De Benedetti. Il s'est accompagné d'une modification profonde du portefeuille de Valeo, qui a abandonné ISBA (bâtiments), SOMA (transmissions), SAM (fonderie), SEUD (équipements industriels), Allevard (aciers et ressorts) et qui a acquis les activités thermiques de Chausson (radiateurs).

M. CHARLES PASQUA invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » le dimanche 22 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président du groupe RPR du Sénat répondra aux questions d'André Passeron et de Georges Marion, du *Monde,* et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Diminution de la dette extérieure française

La dette extérieure française à moyen et long terme a, selon les statistiques du ministère de l'économie et des finances, diminué de 0,76 % au second trimestre 1987. Elle est passée de 394,6 milliards de francs au 31 mars à 391,6 milliards de francs au 30 juin 1987, soit une baisse de 3 milliards de francs. Cette diminution correspond à des remboursements sur des emprunts extérieurs opérés au cours du trimestre et de la légère dépréciation des monnaies autres que le dollar dans lesquelles sont libellés 65,4 % de l'endettement.

● **353 suppressions d'emplois chez Thomson-Semi-conducteurs.** – Thomson-Semi-conducteurs annoncera, le 30 novembre, la suppression de 353 emplois dans les usines de Saint-Egrève et de Grenoble (Isère) sur un total de 1 550 salariés. Soixante-treize autres personnes seraient mutées vers le secteur militaire de Thomson. Ces mesures seront accompagnées d'un plan social. La direction de l'usine de Saint-Egrève a indiqué récemment que *« l'entreprise perdait chaque mois entre 15 et 20 millions de francs et que le chiffre d'affaires par salarié dans cette usine était de 44 000 dollars l'an contre 60 000 à 70 000 dans le reste du monde ».*

● **British Airways offre 1,4 milliard de francs pour British Caledonian.** – La compagnie aérienne British Airways offre 1,47 milliard de francs pour le rachat de son concurrent British Caledonian, soit 900 millions de francs de moins qu'au mois de juillet. British Caledonian, qui avait fait savoir qu'elle ne voulait pas être rachetée pour moins de 2 milliards de francs, a déclaré dans un communiqué qu'elle poursuivait *« des négociations de partenariat avec d'autres compagnies européennes dont SAS ».* En cas de *fusion des deux compagnies britanniques,* British Airways envisage de supprimer 2 000 emplois dans le nouvel ensemble.

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1987 a été tiré à 525 554 exemplaires

Nomination surprise à Channel Four

Le choix de M. Michael Grade, *directeur des programmes* à BBC Television, pour remplacer M. Jeremy Isaacs comme directeur de Channel Four a fait l'effet d'une bombe dans les milieux audiovisuels britanniques. Cet homme de quarante-quatre ans, nommé à la BBC en 1984, fort de son expérience aux Etats-Unis, ne semblait pas avoir en effet le profil pour la chaîne privée haut de gamme, à vocation culturelle et ethnique.

Engagé par la BBC pour améliorer les taux d'écoute, il avait surtout développé la *« sitcom »* (comédie de situation, comme la série très populaire *Eastenders,* ou encore les dramatiques populaires, *telle My Family and Other Animals.* Il s'est, d'autre part, déclaré, à deux reprises, partisan de la politique de Mme Thatcher, qui veut rendre Channel Four concurrentielle sur le plan commercial, en coupant les liens entre la chaîne et le réseau commercial ITV, qui gère actuellement sa publicité et lui permet ainsi de pratiquer la contre-programmation sans se soucier des sondages.

La nomination de M. Grade a été décidée à l'issue d'une bataille au sein de la commission de nominations de Channel Four et contre l'avis explicite d'un des fondateurs de la chaîne, M. Jeremy Isaacs. Le président de celle-ci, le comédien Sir Richard Attenborough, s'affirme, en revanche, persuadé que *« M. Grade possède le charisme nécessaire »* pour diriger la 4.

A. W.

● ***La Dépêche du Midi* détiendra 5,5 % du capital de Sud-Radio.** – Les nouveaux locaux de Sud-Radio, à Toulouse, ont été inaugurés le jeudi 19 novembre en présence *des trois présidents des régions* « couvertes » par cette station, MM. Jacques Chaban-Delmas (Aquitaine), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon) et Dominique Baudis (Midi-Pyrénées), maire de Toulouse. Le président de la station, récemment privatisée, M. Jean Poudevigne, ancien député, a indiqué que l'audience, en atteignant 2 086 000 auditeurs, avait augmenté de 29 % depuis la mise en service de la FM il y a six mois. Il a annoncé une prochaine augmentation de capital de 6 millions de francs et a indiqué que la privatisation serait totalement réalisée avec la prochaine acquisition de 5 % du capital par la société des rédacteurs et par l'entrée de *la Dépêche du Midi* (environ 5,5 %).

● **Nouvelle formule pour « la Vie française ».** – L'hebdomadaire *la Vie française* a lancé, vendredi 20 novembre, sa nouvelle formule. *« Le magazine de la Bourse, des affaires et des placements »,* telle est son ambition avouée – a fait peau neuve : papier satiné, maquette intégralement remodelée et largement illustrée, nouvelles rubriques. L'hebdomadaire créé en 1943 et racheté par le groupe Expansion à M. Bruno Bertez en mars dernier, vendait 125 000 exemplaires en 1986. Le premier numéro de cette nouvelle formule comporte notamment un sondage révélant que 30 % des anciens ou nouveaux actionnaires jugent que leur intérêt pour la presse financière a crû à la suite des récents événements boursiers.

